

MF
QUOTIDIEN
 (027) 23 30 51
 Service des abonnements:
 (027) 23 43 55 - 23 43 56
 Publicité: Publicitas Sion
 (027) 21 21 11
1 fr. 20

Un déplacement!
 Une sortie!
 Un voyage!



Excursions
 Sion - (027) 22 71 72

CARROSSERIE



TORSA
 Travaux garantis 6 mois
 SIERRE VIÈGE

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Massacre à Pékin L'espoir sous le boisseau



Le printemps de Pékin noyé dans le sang... Après une mise en scène méthodique, le Gouvernement chinois a privilégié la politique du pire. Des semaines durant, M. Li Peng a joué au chat traquant une souris. Laissant les plus folles rumeurs courir, faisant croire que M. Zhao Ziang - secrétaire du PC et tenant de la ligne modérée - circulait librement, les durs du parti ont placé leurs pions avec un cynisme confondant. Encerclant de troupes les manifestants de la place Tien An Men avant de donner l'ordre de tirer dans la foule.

Alors que les dirigeants de l'Etat ont pris une couleur muraille - on ne les voit plus à la télévision, on ne les entend plus à la radio - l'Armée populaire de libération nationale se charge de la sale besogne, plongeant le Céleste Empire dans une hébétude profonde. Car il faudra bien des semaines à un peuple désormais traumatisé pour recouvrer ses esprits et tenter de réagir efficacement.

Le pouvoir enregistre là un grave échec concrétisé par la fusillade de ce week-end. Loin de se souder autour d'un consensus de paix et d'ouverture, la Chine va enregistrer une série de réactions toutes porteuses d'une explosion potentielle. Contre-coup inévitable au drame vécu, Pékin se repliera sur lui-même. Réduisant à néant la plupart des efforts laborieux entrepris pour nouer des contacts sur la scène internationale. Déjà méfiants, les investisseurs étrangers donneront sans conteste un sérieux coup de frein à leur apport de capitaux. Au moment où les difficultés économiques croissent dangereusement, le chaos ne pourra aller que s'aggravant.

Sur le plan intérieur ensuite, le clivage entre les populations urbaines avides de concessions et le monde rural plus traditionaliste s'accroîtra au détriment de la modernité et de la démocratie. De même, au sein du parti - qui reste fragmenté dans les rangs conservateurs

aussi - la décision de permettre une charge meurtrière ne fait pas l'unanimité. Pas plus que dans le haut état-major où des voix s'élevaient il y a quelques jours encore pour démentir la volonté militaire de régler la question estudiantine.

Quelle mouche a donc piqué M. Li Peng? Dans l'immédiat, les réactions internationales fusent, les critiques se multiplient. Le premier ministre a démontré à quel point il fallait demeurer prudent dans toute forme d'analyse. La crainte comme l'espoir se trouvent démentis d'un jour à l'autre, les pronostics déjoués. Habileté diabolique comportant un aveu impuissant à peine voilé.

En sabordant l'image que son pays avait patiemment élaborée, M. Li Peng tempère singulièrement les enthousiasmes - déjà défaillants - de Hong Kong qui s'ancra au continent d'ici à la fin du siècle comme il refroidit les élans timides de Taïwan dans le cadre d'une hypothétique réunification des deux Chines.

Si le monde en état de choc ne mettra pas pour autant en péril ses liens diplomatiques avec les héritiers du Grand Timonier, les coups de feu tirés sur la place Tien An Men frappent en plein cœur un avenir qui se dessinait en demi-teintes. La Chine envers et contre tous vient de renouer avec les heures les plus sombres du maoïsme. Replongeant dans l'obscurantisme d'un parti autocratique basé sur la répression.

Or, en tranchant dans le vif un problème ponctuel, le gouvernement semble avoir donné naissance à des centaines de martyrs. Dont les tombes fleuries à plus ou moins long terme serviront de plates-formes à de nouvelles revendications. L'espoir sous le boisseau... oui. Mais en Chine la flamme reste intacte. Et tôt ou tard l'incendie reprendra de manière plus désordonnée encore.

Antoine Gessler **18** **20**

Votations cantonales

QUATRE FOIS OUI

25,78% de participation, score sans gloire des Valaisans aux urnes ce week-end.

Refus très net de l'initiative Denner «en faveur des petits paysans» (71,59% de non contre 28,4% de oui).

Acceptation massive malgré l'indifférence pour les quatre objets cantonaux:

- loi sur le logement: 29050 oui contre 8762 non. 76,82% d'acceptation;
- loi sur la constitution de réserves de crise: 28513 oui, 9505 non. 74,99% d'acceptation;
- loi sur la participation des collectivités publiques aux frais d'investissements et d'exploitation des hôpitaux: 31759 oui, 6670 non. 82,64% de oui;
- loi sur l'assurance maladie: 33268 oui, 5558 non. 85,68% d'acceptation.

Politique de la santé

Le consensus populaire

Un Valaisan sur quatre a pris la peine de se rendre aux urnes pour le double scrutin fédéral et cantonal de ce dimanche. Cela met notre canton au peu honorable quatrième rang - en commençant par la fin - des Confédérés pour la participation. Un tel manque d'intérêt devrait interpeller les partis et les pouvoirs publics: une proportion aussi faible d'électeurs actifs ne saurait garantir une véritable représentation démocratique.

Ce dimanche pourtant, les objets soumis au vote touchaient directement et concrètement les citoyens-contribuables. L'initiative Denner metta notre édifice agricole en péril. Les Valaisans assez courageux pour se rendre au bureau de vote l'ont repoussée énergiquement à 7 contre 3.

Les deux lois sur le logement et les réserves de crise touchaient également des intérêts économiques évidents.

Quant aux deux objets sur la santé, ils rejoignaient concrètement les préoccupations quotidiennes des cotisants va-

laisans affrontés à l'inquiétante progression des coûts de l'hospitalisation et des caisses-maladie.

Fort heureusement, les résultats atteints par chacun des objets soumis au vote prouvent la sagesse d'un électorat actif qui a adopté massivement les quatre lois cantonales malgré la morosité de la participation.

En forme de plébiscite

Remarquable, une quasi-unanimité traverse ces résultats en matière de santé publique. Elle démontre que l'ensemble des Valaisans partagent le souci majeur de l'avenir des caisses-maladie et du financement des hôpitaux.

Les deux lois proposées avaient l'ambition commune d'alléger le sort de l'assuré valaisan qui connaît un niveau de cotisation parmi les plus hauts de Suisse. La faible participation de l'Etat et des communes aux frais d'investissements et d'exploitation des établissements hospitaliers se trouve à la base de ce phénomène. Elle

sera désormais corrigée vers le haut, ce qui évitera dans un premier temps une nouvelle explosion des forfaits journaliers.

Simultanément, le canton va pouvoir améliorer son aide directe aux assurés de revenus faibles et modestes à travers une plus grande prise en charge des cotisations, en tenant compte de la capacité contributive.

Ces progrès concrets de l'appareil social ont reçu le même accueil largement positif dans toutes les parties du canton, avec une proportion d'acceptation qui atteint des records dans le Bas-Valais (88,06% pour les hôpitaux). Ni les clivages régionalistes ni les couleurs des fiefs politiques ne semblent avoir influencé le résultat: même Viège qui eut récemment maille à partir avec la planification hospitalière donne un oui confortable, à 78% pour le district et à 84% pour la ville.

Corollaire de cette aide financière accrue des pouvoirs publics, la planification hospitalière elle-même va enfin trouver une base légale solide



grâce au vote de ce dimanche. Une judicieuse répartition des moyens médicaux spécialisés est le commencement de la lutte contre la hausse des coûts hospitaliers. La nouvelle loi donne à l'Etat les moyens de faire appliquer une politique désormais fondée sur une forte assise populaire. C'est le mieux que l'on pouvait espérer.

François Dayer

Votation fédérale: initiative des petits paysans

UN SUPERBE DÉFI!

L'initiative populaire «pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux», dite en faveur des petits paysans, a été rejetée hier par 773084 voix (51%) contre 742207 et par 15 cantons sur 23. La participation, médiocre, s'est élevée à 35,2%.

Combattue par la droite et la plupart des associations paysannes, l'initiative a donc finalement obtenu un score plus qu'honorable, avec 49% de oui.

Faut-il s'en étonner? Non. Car les initiants ont su mener une

campagne remarquablement sordide! A grands coups de millions, en multipliant les mensonges les plus grossiers, ils ont réussi à s'enfoncer dans le flou, à intoxicquer plutôt qu'expliquer...

L'initiative, rappelons-le, ne poursuivait véritablement qu'un objectif et un seul: permettre à l'entreprise Denner d'engranger de juteux bénéfices en important sans restriction, quitte à liquider dans la foulée quelque 12000 exploitations paysannes (dont 700 grands domaines)!

Mais cela, les initiants l'ont soigneusement camouflé. Par la grâce d'une débauche de publicité fallacieuse, à leur mot d'ordre «un pour tous, tous pour Denner», se sont largement substituées deux questions: «Etes-vous pour les petits paysans, êtes-vous contre les fabriques d'animaux?»

Réflexe de Pavlov ou méconnaissance profonde et dramatique de la réalité agricole helvétique, toujours est-il que les cantons citadins se sont engouffrés dans le piège écologique:

Genève, Berne, Zurich et Bâle ont largement soutenu l'initiative.

En revanche, là où la nature n'est pas encore pure abstraction, le non et la raison l'ont heureusement emporté. Le Valais (71,6% de non, 25,7% de participation), Vaud, Fribourg, le Jura et Neuchâtel, entre autres, ont balayé la tentative de Denner.

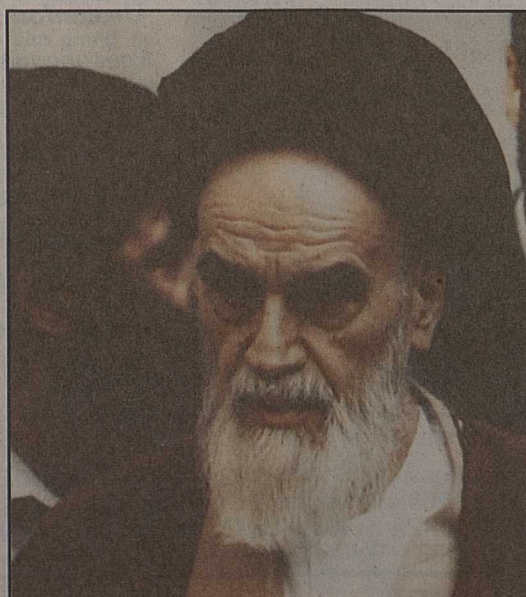
La politique agricole officielle sort-elle exsangue de cette aventure? Réponse négative, puisqu'elle poursuit les buts mêmes que visait, apparemment bien sûr, l'initiative.

Reste que, et le patron de l'Economie publique Jean-Pascal Delamuraz l'a compris, il s'agira désormais de s'atteler à une tâche peut-être plus lourde que la mise en place de cette politique, à savoir en expliquer les tenants et les aboutissants à l'ensemble de la population. Un superbe, mais nécessaire défi!

Bernard-Olivier Schneider

L'ayatollah Khomeiny est mort

Deuil de quarante jours en Iran à l'occasion de la mort du «guide de la révolution», l'ayatollah Khomeiny. L'imam n'a pas résisté la récente opération chirurgicale qu'il avait subie. Pendant que le peuple pleure son idole, les maîtres du pays n'ont pas perdu de temps et ont élu le successeur du défunt en la personne d'Ali Khamenei.



4 5 6 15

michel
 Fabrique de stores
 SION Tel. 027/22 55 05
 Fourniture - Pose
 Réparations
 36-4686

SCANIA

LES NOUVEAUX SCANIA 113 4x4 et 6x6, 343 ch
Garage Scarpam S.A.
 Route des Ateliers SION Tél. (027) 31 31 58

LE VÉRITABLE
CAFÉ EXPRESSO

L'ARÔME
LA COULEUR
LA SAVEUR



CHICCO DORO

EREDIRINO VALSANGIACOMO SA - CHIASSO BALERNA

KEITA

voyant médium, spécialiste des travaux occultes, résout les problèmes, les plus préoccupants de votre vie dans les plus brefs délais: retour d'affection, chance, amour, protection, désenvoûtement, amaigrissement.

Palement après résultats.

Tél. (0033)
50 35 00 27.

18-310118

MORBIERS

neufs, authentiques, garantis 5 ans, superbe choix

un cadeau pour la vie

Nicollet Saxon
route du Village
Tél. (026) 44 19 08
(vers café de Saxon)

036-072656

**Regroup'Crédit**

Crédit rapide jusqu'à Fr. 50 000.- et plus.

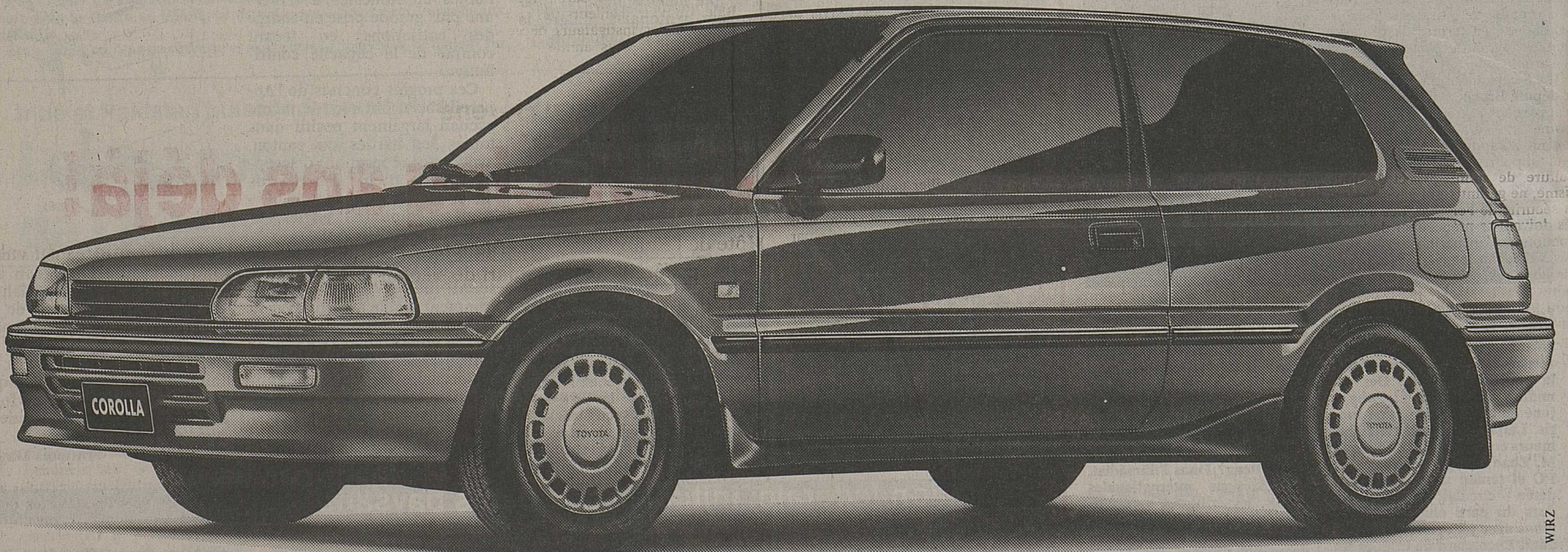
Frontaliers, permis A acceptés sous conditions
Nous regroupons aussi dettes et poursuites

☎ (038) 31 22 95

jusqu'à 19 h 30

Charmettes 38, 2006 Neuchâtel
28-596460

Sensationnelle comme son prix.



Les mordus de versions GT ont tout lieu de se réjouir de la sortie de la Corolla Compact GTS, la sensation de la saison, entre autres par son prix: fr. 18 490.-. Et ils n'ont pas fini de s'étonner, vu son équipement de rêve qui comprend:

■ radio numérique à recherche automatique, décodeur pour informations routières et lecteur de cassettes stéréo ■ 2 rétroviseurs extérieurs à réglage électrique ■ glaces teintées ■ feux arrière de brouillard ■ essuie-glace arrière à balayage intermittent ■ volant sport réglable en hauteur ■ compte-tours ■ avertisseur acoustique de phares oubliés ■ dossier de banquette rabattable en proportions de 40:60 ■ spoiler avant et béquet ■ élargisseurs latéraux ■ et bien plus encore.

Une technique de pointe.

Le moteur de 1587 cm³ et 90 ch, à 16 soupapes et deux arbres à cames en tête, de la Corolla Compact GTS possède, comme nul autre, une grande souplesse et d'excel-

La nouvelle Toyota Corolla Compact GTS: à peine fr. 18 490.-.

lentes reprises dès les bas régimes (de 0 à 100 km/h en 10,8 secondes). En dépit de ce tempérament extrêmement sportif, il ne consomme qu'un minimum d'essence (7,0 l aux 100 km en parcours mixte, selon norme OEV-1).

Un confort de première.

Pour une voiture de cette catégorie, la Corolla Compact GTS possède un train de roulement d'un niveau exceptionnel: une suspension à roues indépendantes devant et derrière, ainsi que des barres antiroulis garantissent, en combinaison avec une direction à crémaillère précise, un confort exceptionnel en conduite sportive, tandis que des freins assistés à disque ventilé (à l'avant) assurent la sécurité voulue.

Une qualité irréprochable.

Grâce à des contrôles de qualité rigoureux et à des méthodes de fabrication robotisée ultra-modernes, les Toyota figurent régulièrement parmi les voitures ayant le moins de pannes aux statistiques européennes de dépannage. Elles sont en outre assorties, cela va de soi, d'une garantie de 6 ans contre la corrosion perforante.

Corolla 1600 Compact GT S, 66 kW (90 ch) DIN, 3 portes, fr. 18 490.- (illustr.); **1300 XL**, 53 kW (72 ch) DIN, 3 portes, fr. 16 390.-; 5 portes, fr. 16 990.-; **1600 GL**, 66 kW (90 ch) DIN, 3 portes, fr. 17 990.-; 5 portes, fr. 18 590.-; **1600 GTi S**, 85 kW (116 ch) DIN, 3 portes, fr. 23 590.-.

Toyota Leasing: téléphone 01-495 2 495

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-99 93 11.

TOYOTA

Le N°1 japonais

Agences principales: Martigny: Centre de Vente Toyota, Av. du Simplon 148, 026/22 22 22 - **Sierre:** G. Montani, Rue de la Gemmi, 027/55 63 62 - **Sion:** Emil Frey S.A., Rue de la Dixence 83, 027/31 36 01
Agences locales: Le Bouveret: Ch. Bussien, 025/81 23 92 - **Chermignon:** J.L. Vaudan, 027/43 24 21 - **Fully:** Garage de Chataignier, 026/46 25 66 - **Iséables:** Garage du Manoir, 027/86 47 46
Monthey: Garage Bel-Air Udriot, 025/71 26 63 - **Orsières:** W. Droz, 026/83 10 77 - **Saillon:** Ch. Bertholet, 026/44 10 04 - **Saxon:** Fr. Taccoz, 026/44 25 40 - **Sièrre:** Balmer + Salamin, 027/55 61 31 - **St-Germain-Savièse:** Garage Central, 027/25 18 42 - **St-Maurice:** Garage Horizonville, 025/65 13 90 - **Troistorrens:** Garage St-Christophe, 025/77 18 64 - **Verbier:** Garage et Parking de Verbier, 026/31 36 66
Vétroz: Garage St-Christophe, 027/36 33 33 - **Vollèges:** F. Magnin, 026/85 18 34 - **Vouvry:** G. Buillard, Garage de Vouvry, 025/81 19 16

Amicale démocrate-chrétienne des Dranses

Des régions à l'Europe



LE CHÂBLE (gir). — Succès sur toute la ligne pour l'Amicale d.-c. des Dranses qui s'est déroulée sans fausse note ce week-end au Châble. Six fanfares avaient répondu à l'invitation de la Concordia de Bagnes (photo), venues de Liddes, Orsières, Bovermier, Sembrancher, Ardon et Nendaz.

Voici l'essentiel des allocutions prononcées dimanche à l'occasion du dernier grand rendez-vous politico-musical de la saison.

Lucien Bruchez: le Valais des vallées

Le président du PDC d'Entremont et député Lucien Bruchez s'est attaché à démontrer le succès économique de notre canton. L'industrialisation, faisant l'objet de soins attentifs de la part de l'Etat, est reconnue comme étant la plus performante de Suisse, ces dernières années, en termes de progression, et l'agriculture de plaine s'est ressaisie.

Il y a cependant un «mais» pour le député Bruchez. Cette évolution n'appartient qu'aux régions de plaine. Le «Valais des vallées», comme il l'appelle, doit réagir. Son seul support économique, l'agriculture de montagne et le tourisme, ne garantissent aucunement la sécurité de l'emploi. Les autorités doivent se préoccuper de la réduction des disparités régionales. Les vallées ne peuvent se contenter de la situation actuelle: agriculture et tourisme qui stagnent, industrie inexistante, formation et culture hors de portée, ressources hydro-électriques grignotées par une nouvelle loi en gestation, interventions incessantes des écologistes contre tous projets de développement, quels qu'ils soient. Il faut donc réagir, s'unir et intervenir sur le plan des régions — qui doivent devenir le centre économique, social et culturel.

«Voulons-nous répondre à ces diverses préoccupations?», lance le député Bruchez, «ou bien la petite aisance matérielle nous suffit-elle, sans souci de l'avenir?». Et de citer pour conclure le président sortant du PDC Pierre Moren: «Pour garantir l'avenir du pays, l'un des éléments de base essentiels est de donner à chaque région ce à quoi elle a droit.»

Pierre Baillifard: écologie et tourisme

Dans une région en butte à des tracasseries écologistes, le député Pierre Baillifard a choisi de faire le point sur la question. «La race des paysans dont nous sommes issus n'a pas attendu l'ère nucléaire pour réaliser que le respect et l'amour de la nature passent par les exercices concrets des durs travaux de la terre. S'il existe des fonds favorables à l'écologie, ils devraient servir à subventionner les écologistes en puissance que sont les travailleurs de la terre. Ce n'est pas en faisant des procès à des institutions de droits publics qu'on réalisera dans la paix des concepts écologiques de qualité.»

Evoquant la vente d'immeubles à des étrangers, le député Baillifard en appelait à une plus grande autonomie de décision pour les communes. «Il faut tenir compte des différences et des besoins inhérents à chaque région.» Quant aux communes à vocation touristique, elles doivent disposer de «moyens efficaces pour réguler» le taux de croissance des résidences secondaires.

Insistant sur la dépendance de notre économie envers le tourisme, Pierre Baillifard déplorait le manque d'intérêt des jeunes pour ces professions. «Le DIP, dont dépendent entre autres l'orientation professionnelle, porte la principale responsabilité d'une situation qui devient inquiétante.» Face à cette «insuffisance chronique de main-d'œuvre, il devient urgent de valoriser les apprentissages.»

«Quelque 132 ans d'exercice gouvernemental, telle est la preuve par l'acte de l'efficacité de la stabilité d.-c.», devait-il conclure.

Vital Darbellay: la Suisse et l'Europe

Le conseiller national Vital Darbellay centrera son intervention sur l'Europe, un problème qu'il estime «prioritaire». «En 1957, lorsque se créait la CEE, six pays, 200 millions d'habitants, l'AELE, avec ses sept pays et ses 100 millions d'habitants, était pour la Suisse une alternative valable. Trente ans après,

la CEE, c'est 320000 millions d'habitants et l'AELE 30 millions. L'équilibre est rompu. De plus, avec l'acte unique de 1993, nous risquons d'être isolés au milieu de cette Europe.»

Pour l'instant, le problème de l'adhésion ne se pose cependant pas. «Les problèmes politiques seraient énormes, sans compter que nous ne sommes pas à même aujourd'hui de maîtriser ni la libre circulation des travailleurs ni celle des produits agricoles.» Il faut mettre à profit cette attente pour se rapprocher de l'Europe «en adaptant notre législation, en multipliant les contacts et les traités bi- ou multilatéraux, en rendant notre agriculture plus compétitive.»

Dans la perspective européenne toujours, Vital Darbellay salue la décision du Conseil fédéral en ce qui concerne le Lötschberg. «Un certain nombre de précisions doivent cependant être apportées; le Conseil d'Etat les a demandées.» Mais comment ceux qui arrivent en Valais en ressortiront-ils: «Le tunnel de base Martigny-Aoste, ne serait-ce pas la solution?»

Et le conseiller national Darbellay de terminer en appelant à l'ouverture vers l'Europe «non seulement par des tunnels, mais par une largeur de vue que nous devons transmettre à nos jeunes.»

Musiciens récompensés

LE CHÂBLE. — Comme il est de tradition, les sociétaires fidèles des fanfares participant à l'amicale ont été récompensés. Ils sont cette année sept à avoir reçu une distinction.

Il s'agit de Hubert Fellay, Stéphanie de Sembrancher (vingt ans d'activité); Jean-Marie Tornay et Bernard Vernay, Edelweiss d'Orsières, Jean-Pierre Martin, Jean-Paul Stettler et Maurice Vaudan, Concordia de Bagnes (tous trente ans); Vincent Sarrasin, Echo du Catogne de Bovermier (quarante ans).

Fifres et tambours du Valais romand

La dimension et le succès



La clique Treize Etoiles de Fully doit beaucoup à M. Jean-Bernard Fellay, ancien président et moniteur depuis ses débuts en 1969.

FULLY (gram). — Double anniversaire, hier à Fully, où la clique Treize-Etoiles et l'association à laquelle elle est rattachée soufflaient vingt bougies.

Au-delà du symbole, cette édition 1989 restera marquée d'une pierre blanche, tant il est vrai que la Fête des fifres et tambours du Valais romand a tenu toutes ses promesses.

Après une soirée villageoise, puis une soirée de gala aux accents brésiliens, la commune de Chavalard a retrouvé dimanche le rythme propre au Carnaval de Bâle. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si les instigateurs de ce grand rendez-vous annuel ma-

riant avec bonheur flûtes et percussions avaient sollicité le concours d'un groupe rhénan très applaudi tout à long du parcours emprunté par le cortège.

Une vingtaine de groupes et de chars, dont un superbe tambour à la mesure du succès de la manifestation, ont défilé à l'heure de l'apéritif dans le sillage de la clique Treize-Etoiles. Majorettes de Lourtier emmenant les fifres et tambours de Saint-Georges, tambours de Savièse impressionnants de puissance, représentants de Vétroz, d'Ayent, de Monthey, de Grimentz ou encore du chef-lieu Martigny ont, durant environ

une heure, constitué un long ruban multicolore, se donnant la réplique à distance.

Les Patoisants de Fully, «Li Brèjyoeü», littéralement «Les brisoleurs», ont fait un tabac, offrant ici et là, aux nombreux spectateurs, petit blanc pétillant ou gras du pays.

Les festivités se sont poursuivies, l'après-midi, sous la cantine. Elles ont été ponctuées par les productions des différentes cliques sous l'œil attentif d'un jury d'experts.

Le prochain festival se déroulera à Saint-Jean. C'est pour les 15, 16 et 17 juin 1990.

Amicale du val d'Hérens

Vingt-cinq ans déjà!

Hôte de l'Echo de la Dent-Blanche des Haudères, l'Amicale des fanfares du val d'Hérens fêtait hier son quart de siècle d'existence à Evolène.

ÉVOLÈNE (wy). — C'est dans la joie et l'amitié que les fanfares membres de l'Amicale du val d'Hérens se sont donné rendez-vous hier à Evolène pour fêter le 25e anniversaire de leur groupement. Accueillis avec générosité par l'Echo de la Dent-Blanche des Haudères, musiciennes et musiciens de la vallée ont défilé dans le village, avant de se retrouver dans la salle de fête pour un après-midi de concerts.

L'amicale regroupe les sociétés l'Echo de la Dent-Blanche des Haudères, la Dixence d'Héremence, la Perce-Neige de Mase, l'Aurore de Vex, l'Echo du Mont-Noble de Nax et l'Echo des glaciers de Vex. Au total, quelque deux cents musiciens. Elle est actuellement présidée par M. Jean-

Louis Rudaz, de Vex, qui relevait dans un «billet» publié dans le carnet de fête le rôle joué par l'amicale pour renforcer la solidarité entre Hérensards:

«Notre amicale a montré l'exemple de l'indispensable solidarité. Sur le plan humain, nos sociétés ont contribué au sain développement de notre jeunesse. Que d'enfants ont pu bénéficier d'une formation musicale appréciable, combien se sont épanouis et garnissent encore les rangs de nos sociétés...»

La fête à Evolène

La fête avait débuté, samedi déjà, par une soirée villageoise animée par le groupe folklorique Arc-en-Ciel d'Evolène. Hier dès 12 h 30,

bienvenue du vice-président Michel Rong, morceau d'ensemble, remise de la bannière et vin d'honneur précédaient un cortège dans les rues d'Evolène.

Chaque société se produisit ensuite dans la salle de fête. Concert agrémenté d'une production remarquable des jeunes de l'amicale, avec en intermède la remise par le président Rudaz des «mérites» aux musiciens présents dans les rangs des sociétés depuis la constitution de l'amicale.

Fête en tous points réussie grâce à l'excellent travail de préparation du comité d'organisation présidé par M. Raymond Favre. Bonne route à l'Amicale du val d'Hérens, qui marche en rangs serrés vers le cinquantenaire!

Grande foule à Chalais

Fanfares et gymnastes au défilé



CHALAIS (mym). — A l'occasion de son 70e anniversaire, la Société de gymnastique de Chalais organisait cette fin de semaine la fête cantonale de l'Association valaisanne de gymnastique. Hier, le grand cortège avait rassemblé une foule particulièrement fournie.

Du plus petit au plus grand, les gymnastes défilaient sous les applaudissements chaleureux du public. Certains groupes exécutaient de brèves figures acrobatiques. D'autres avaient décoré un char aux couleurs de leur société.

En alternance, des fanfares venues de toute la région rythmaient les évolutions des jeunes gymnastes. Le cortège terminé, le public gagna le stade où les différentes sociétés de sport et de gymnastique offrirent aux spectateurs un festival de pirouettes, sauts périlleux et autres mouvements des plus réussis. Une belle fête organisée de main de maître par les gymnastes chalaisards.

Les gymnastes valaisans étaient réunis ce week-end à Chalais. Leurs évolutions ravirent le public venu de tout le canton.



Assemblée de l'Association valaisanne des entrepreneurs

Coup de semonce sur le lac Léman

Saviez-vous que les entrepreneurs valaisans représentent un sixième de l'économie valaisanne et que leur association, l'AVE, gère un budget largement supérieur à 2 millions de francs? Cet important organisme tenait «concile» samedi sur le lac Léman. Une assemblée lacustre donc, qui permit notamment au président Maurice Gillioz de tirer un beau coup de semonce en direction des détenteurs de capitaux en mal de placements.

LE BOUVERET (gib). - Samedi, l'AVE avait convié sur «La Suisse», unité navigante de la CGN, ses membres à l'occasion de son assemblée annuelle. Participaient à cette croisière de nombreux invités, parmi lesquels MM. Raymond Deferr, conseiller d'Etat, Edouard Delalay, conseiller aux Etats, Franz Hildbrand, conseiller national, Gérald Jordan, président du Grand Conseil, Claude Roch, président de Port-Valais, accompagnés de leurs épouses.

génie civil que dans le bâtiment et, dans son ensemble, plus favorable que dans le second œuvre.» Evoquant la situation dans notre canton, M. Gillioz déclarait samedi: «En Valais, la masse salariale dans le secteur de la construction a passé de 400 millions de francs en 1987 à 446,8 millions de francs en 1988, ce qui correspond à une progression de 11,7%, contre 9% sur le plan suisse.»

Stabilisation

Selon l'AVE, pour les années à venir, les prévisions sont moins optimistes en Valais que pour l'ensemble de la Suisse. Dans notre canton les investissements projetés devraient enregistrer une progression nominale de 2%. Calculés séparément, les investissements devraient augmenter de 4,8% dans le bâtiment et par contre diminuer de 6% dans le génie civil, ce qui signifie, toujours selon l'AVE, que dans l'ensemble notre canton devrait enregistrer une stabilisation à un niveau élevé. L'association valaisanne présume que 1989 pourrait être une année de pointe et que

l'activité dans la construction pourrait sensiblement diminuer dès 1990. Quels sont les signes de cette baisse? Les nombreuses années d'expansion, la saturation des capacités de production, la spéculation sur les terrains, la reprise de l'inflation et la montée spectaculaire des taux d'intérêts.

La relève

On devait apprendre, samedi, que le comité de l'AVE examine actuellement la mise sur pied d'un plan d'action destiné à intensifier, la formation et le perfectionnement professionnels et à promouvoir la relève. Un programme sera établi par la commission professionnelle et une intervention est d'ores et déjà prévue auprès du Département de l'instruction publique en vue de solliciter la collaboration des orienteurs professionnels. Cette campagne nécessitera l'engagement d'un personnel à plein temps ou auxiliaire.

Apprentissage

Les examens de fin d'apprentissages des maçons ont reçu 111 can-



Cheveux au vent sur «La Suisse», de gauche à droite: MM. Claude Roch, président de Port-Valais, Raymond Deferr, conseiller d'Etat, Maurice Gillioz, président de l'AVE, et Hervé Carraux, nouveau membre du comité de l'AVE.

didats, dont 49 dans le Haut-Valais. Le niveau va s'améliorant, surtout dans le Bas-Valais. Pour cette année, 88 candidats sont prévus, ce qui représente une baisse de près de 20% par rapport à 1988.

On a également parlé des permis de travail lors de cette réunion. «La transformation de permis saisonniers en permis annuels serait souhaitable» lançait samedi M. Gillioz, tout en demandant aux responsables à tous les niveaux de faire preuve de souplesse lors des demandes d'autorisation de séjour. «L'Etat et les communes peuvent et doivent jouer le rôle de modérateurs ou de générateurs d'emplois, selon les effectifs et les possibilités des entreprises. Compte tenu du rattrapage économique que le Valais doit encore effectuer, il ne saurait être question de contrecarrer un développement indispensable. Une perspective favorable est ouverte avec la loi permettant la vente d'immeubles aux étrangers, qui sera soumise au peuple dans le courant de l'année prochaine.»

Coup de semonce

Au large des côtes lémaniques, M.

Gillioz lança un vibrant appel: «Je donne ici un coup de semonce aux détenteurs de capitaux en quête de placements immobiliers à long terme, caisses de pension et de retraite - assurances - sans oublier les recycleurs d'argent de tout acabit, en les invitant à ne pas se lancer dans des surenchères absolument contraires à l'intérêt général, en même temps d'ailleurs qu'à leur propre intérêt.»

Et M. Gillioz de continuer: «Même s'il est vrai que la terre est la denrée la plus rare, puisqu'elle est non reproductible, il y a dans ce domaine des limites à ne pas dépasser, d'autant que tous les abus viennent conforter l'acharnement de certains milieux écologiques à s'opposer à des projets de première importance pour le développement économique de notre canton, notamment dans les secteurs de l'énergie, des communications et des aménagements touristiques.»

Attention à la crise!

Dans son intervention, le chef du Département de l'économie publique, M. Raymond Deferr, devait mettre en exergue les dangers

d'une crise de la construction qui arrivera tôt ou tard. Selon le conseiller d'Etat valaisan, les entrepreneurs doivent en être conscients et faire preuve de prudence dans leurs investissements. Rappelant le rôle de l'Etat, M. Deferr estima qu'il s'agit aujourd'hui pour les autorités cantonales de renforcer le tissu industriel de notre canton en prévision des années de vaches maigres.

Lors de cette assemblée, deux membres du comité, MM. Daniel Lauber et Michel Bosi, démissionnaires, ont été remplacés par MM. Edouard Schnydrig de Reckingen et Hervé Carraux de Collombey-Muraz.

On ajoutera que cette assemblée s'est déroulée dans des conditions optimales, même si le soleil n'affichait pas une forme resplendissante ce samedi. Faut-il y voir un message céleste? Toujours est-il que le président de l'AVE termina son allocution en déclarant: «Après avoir profité des bienfaits des hautes pressions des Açores, nous pourrions bien commencer à subir les méfaits du Triangle des Bermudes.» Prudence donc...

Gilles Berreau

A Champéry

Oui à une jolie majorité...

246 citoyennes et citoyens champérolains se sont déclarés favorables à la construction d'une salle dite polyvalente. Malgré le coût élevé du projet, 9 millions de francs, une majorité de l'électorat ayant fait le déplacement des urnes est donc d'avis qu'il est primordial de combler une lacune; le train de la polyvalence est sur les rails!

CHAMPÉRY. - Depuis des lustres, le fantôme d'une salle polyvalente hantait les esprits champérolains! Depuis ce week-end - les gens de l'endroit étaient appelés à se prononcer à l'occasion d'une votation - l'idée n'est plus utopique. 463 citoyennes et citoyens se sont prononcés (450 bulletins valables); 246 ont dit oui, 204 non! Le taux de participation, réjouissant (65,8%), reconforte aujourd'hui l'autorité exécutive dans son intention de poursuivre ses investigations; ce sera chose faite à court terme.

Douloureux mais indispensable...

Soixante-neuf procès-verbaux, depuis des années, ont traité du sujet. C'est dire si la construction d'une salle polyvalente, sur les hauts de Monthey, a favorisé son lot de discussions! Réunis lundi dernier en assemblée primaire, les Champé-

rolains avaient entendu les explications du président Georges Mariétan, ceux de M. Hubert Grenon, porte-parole de la commission ad hoc nommée pour étudier en détail le projet, et ceux de M. Christian Beck, architecte, auteur du projet choisi. De cette séance, deux éléments avaient fait surface: le coût élevé du projet, 9 millions de francs, mais également la nécessité de le réaliser à moyen terme. Par le vote de ce week-end, la chose est désormais possible, même si un inventaire complet des possibilités doit encore être réalisé. Une constatation reste cependant à faire, les Champérolains, par leur vote, ont souhaité ne plus être la seule commune bas-valaisanne à ne pas disposer d'un tel complexe, ne serait-ce que pour le bien-être des écoliers et des sociétés locales de la station.

Pour le président Georges Mariétan, à l'heure du dépouillement,

c'est incontestablement la satisfaction: «Nous avons essayé de ne pas esquiver la moindre question; nous avons présenté le projet carte sur table; transparence oblige! Aujourd'hui, mes concitoyens se sont prononcés en faveur d'une telle réalisation. Malgré une esthétique douteuse - élément relevé par plusieurs citoyens - et un coût élevé, une large majorité de Champérolains a affiché clairement sa volonté de doter la commune d'un tel complexe. Dès lors, il s'agira que nous prenions contact avec le Département de l'instruction publique du canton du Valais, pour la suite de la procédure et que nous affinions le projet afin de le présenter au Conseil d'Etat. Ensuite, il pourrait passer devant le Grand Conseil (en janvier?) et, en deuxième lecture, si possible lors de la session de mai 1990. Les travaux pourraient alors débuter en 1991, comme souhaité.»

Gabriel Ruchet

Présentation des millésimes à Villeneuve

Formule à revoir, succès oblige

Organisée depuis cinq ans par la municipalité de Villeneuve, en collaboration avec les producteurs de vins de la commune, la manifestation de présentation des millésimes est très rapidement devenue une véritable tradition, connaissant un exceptionnel succès d'affluence. A un tel point que le syndic Gilbert Huser a déclaré, vendredi, à l'occasion de la cinquième édition, que la formule serait revue et corrigée dès l'année prochaine.

pondre au succès du rendez-vous, d'autant plus que beaucoup souhaiteraient pouvoir déguster assis.

Pour ce qui est de la cinquième édition, placée sous la responsabilité de M. Bernard Jaquero, et honorée par la présence de nombreuses personnalités, elle a surtout permis de mesurer la qualité véritablement exceptionnelle du mil-

lésime 1988, constat attesté exact par de nombreux spécialistes et journalistes gastronomes. La dégustation s'est déroulée selon les principes de l'Office des vins vaudois et du Guillon, par groupes de trois à cinq vins à l'aveugle. Vingt-neuf vins ont ainsi été représentés au total, sans compter quelques spécialités proposées en guise de dessert.

Accident à Collombey-Muraz Jeunes Chablaisiens blessés

COLLOMBEY (gib). - Dimanche matin à 3 h 25, un accident de la circulation a fait quatre blessés à Collombey-Muraz. Mlle Maria Gonzales, née en 1970 et domiciliée à Aigle, circulait au volant de sa voiture sur la route Saint-Didier à Collombey, du village en direction de la rue Près-du-Pont. Parvenue au carrefour formé avec la route de Montagnier, elle ne respecta pas le signal «cédez le passage» et entra en collision avec la voiture conduite par M. Hannibal Goncalves né en 1956, domicilié à Monthey, qui circulait sur la route de Montagnier, de Monthey en direction de Collombey. Suite au choc, les deux conducteurs furent blessés, tout comme les deux passagères du véhicule vaudois, Mlles Rosa Nicolaci née en 1968, d'Aigle, et Alexandra Duarte né en 1969, d'Aigle également. Tous les quatre furent transportés à l'hôpital par ambulance. Les pompiers du CSI de Monthey furent dépêchés sur place afin de dégager la passagère coincée dans l'habitacle avant de la voiture vaudoise.



Trains spéciaux pour les écoliers du Centre

SION - LE BOUVERET (cg). - Les animateurs du Rive Bleue Express, dans le but de faire connaître et apprécier les rives du Léman entre Le Bouveret et Evian, organisent, avec la collaboration des gares de Sierre et Sion, des trains spéciaux pour les élèves des écoles valaisannes.

le RBE à vapeur du Bouveret à Evian avec retour par les bateaux de la CGN d'Evian au Bouveret.

Dans des conditions avantageuses, les enfants auront l'occasion d'obtenir tous les renseignements qu'ils désirent sur la locomotion à vapeur du RBE tout en faisant connaissance avec les rives chablaisiennes valaisannes et savoyardes du Léman.

Vendredi 9 et mardi 13 juin, à partir de Sierre, deux trains sont à disposition du corps enseignant qui peut ainsi organiser ses courses d'école jusqu'à Evian avec

Tous renseignements utiles peuvent être obtenus aux gares CFF de Sierre et de Sion.

Exclusivement chablaisienne
Nouvelle ligne directe
(027) 23 33 67
«Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais»
Service de publicité

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour renforcer notre équipe de pros

- dessinateur de machines A**
- dessinateur charpentes métalliques**
- monteurs électriciens**
- menuisiers poseurs**
- serruriers**
- soudeurs**
- peintres en bâtiment**
- peintres en carrosserie**
- tôliers en carrosserie**

Faites confiance à une maison valaisanne.

Patrick CLAVIEN
Rue des Cèdres 26, SION
Tél. (027) 22 17 18



Institut central des hôpitaux valaisans
Zentralinstitut der Walliser Spitäler

cherche, pour sa division médicale, une

secrétaire à plein temps
et une
secrétaire à temps partiel
pour remplacements.

Les offres de service, avec curriculum vitae, sont à adresser au service du personnel, Institut central des hôpitaux valaisans, 1951 Sion 3.

36-537745

URGENT!

aides polyvalents

Toutes professions du bâtiment.
Activité selon la formule du travail à la carte.
Prime d'assiduité.
Prestations sociales d'une grande entreprise.
Nationalité suisse ou permis de travail valable.

Tél. (025) 71 63 12.

036-537648

ECCO Conseils en personnel

Votre ATOUT? L'EFFICACITÉ!

Faites valoir vos capacités et soyez appréciés à votre juste valeur.
Choisissez des missions qui vous ouvriront de nouveaux horizons.

secrétaires, dactylos, sténodactylos

travaillant en une ou plusieurs langues, n'hésitez plus, venez nous voir.

Marie-Hélène Sörensen vous attend.



POUR ALLER DE L'AVANT...

Postes fixes et temporaires

Ecco S.A., 5, pl. Tübingen, «Le Cert»
1870 Monthey, Tél. 025 71 76 37

On cherche pour région Sion

effeuilleuses

Tél. (027) 38 41 97, le soir.

036-077557

Tea-Room Tairraz Avenue de la Gare 4, à Sion

engage tout de suite ou à convenir

pâtissier

ou

boulangier-pâtissier

Tél. (027) 22 26 22.
036-301068

Montreux
Cherche

chauffeurs de taxi

fixe ou auxiliaire.
Tél. (021) 963 36 36.
22-120-51-24



vos journaux
le Nouvelliste

F. Staub & Fils

Dipl. + Féd.

Tél. (026) 46 13 41
46 10 12

1926 FULLY
atelier, CHARRAT

Ferblanterie - Appareillage
Toiture - Etanchéité - Bardage

Nous engageons

apprentis

ferblantier et couvreurs installateur sanitaire

36-090636

L'industrie graphique enrichit votre vie.

2000 entreprises. 50'000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires

Joker Job S.A.

engage

- mécanicien MG (CNC)**
- soudeur** (fil, Monthey)
- peintre-tapissier** (Chablais)
- monteur électricien** (TT, bricole, Chablais)
- étancheur** (1 an exp. min.)
- menuisier** (établi ou pose, Sion)
- charpentier** (Sion ou Monthey)
- serrurier** (Sion ou Chablais)

Renseignements au (025) 71 70 51, M. Weibel.

138.173398

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Café des 1000 Colonnes Lavey-Les-Bains cherche pour juillet, août et septembre

serveuse 3 jours par semaine

Tél. (025) 65 10 26 fermé le mercredi.

036-838060

Quelle gentille, gaie

jeune fille

à partir de 17 ans, voudrait venir à Zurich dans une famille avec des enfants (bébé 2 mois), pour aider au ménage et s'occuper des enfants? Possibilité de suivre des cours d'allemand. Chambre personnelle. Téléphoner le soir à partir de 18 heures au (01) 242 17 72.

44-419174

Gentille jeune fille

formation centre ORIPH comme employée de maison cherche place

pour la saison d'été, dans station.
Tél. (027) 86 33 10, le matin.

036-077467

LES NATURELLES
COSMÉTIQUE SUISSE DE QUALITÉ

Société de produits cosmétiques en pleine expansion cherche, pour son service de conseil à la clientèle pour votre région, des

conseillères en esthétique

Cette activité féminine consiste à informer notre clientèle sur les caractéristiques et utilisations de nos produits cosmétiques et de maquillages.

Une formation vous est assurée par nos spécialistes (également cours de base complet pour les personnes débutantes).

Nous vous offrons:

- un fichier clientèle pour un travail exclusivement sur rendez-vous (pas de porte-à-porte)
- horaire à la carte
- salaire et prestations sociales de premier ordre
- possibilité de voiture d'entreprise.

Si l'esthétique, la mode vous attirent et que vous avez une bonne présentation, contactez tout de suite notre société au (021) 635 95 21, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

22-573360

1020 RENENS PREDIGE SA Tel 021/635 95 21

ZM ZWAHLEN & MAYR S.A. Constructions métalliques AIGLE

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

le mercredi 28 juin 1989, à 16 heures à la cantine de l'usine, Les Isles, à Aigle (liste de présence dès 15 h 30).

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1988;
2. Rapport de l'organe de contrôle;
3. Approbation de la gestion et des comptes;
4. Décision sur l'emploi du bénéfice;
5. Décharge aux administrateurs et à la direction;
6. Désignation de l'organe de contrôle;
7. Divers et propositions individuelles.

Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport de gestion et celui des contrôleurs seront à la disposition des actionnaires au siège de la société (Les Isles, 1860 Aigle) à partir du 18 juin 1989.

Les cartes d'admission à l'assemblée seront remises jusqu'au 23 juin 1989 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

- à Lausanne:** Banque Cantonale Vaudoise, Banque Vaudoise de Crédit, Crédit Suisse, Société de Banque Suisse, Union de Banques Suisses
- à Montreux:** Banque Populaire Suisse
- à Aigle:** Banque Cantonale Vaudoise, Banque Vaudoise de Crédit, Société de Banque Suisse.

Le Conseil d'administration

22-807896

Réalisez-vous!



Mandatés par une société leader dans le domaine des spiritueux, nous cherchons un

inspecteur des ventes

auquel seront confiées des tâches relatives à des différents facteurs de marketing. En particulier la vente, les promotions, la publicité, le service produit et les liaisons en général entre la maison et les distributeurs (grossistes, détaillants et hôtellerie).

Rayon d'activité: Suisse romande VD (partiel.), FR, VS et Haut-Valais

Le profil du candidat idéal prévoit:

- une bonne expérience de vente dans le domaine alimentaire
- la capacité de travailler d'une manière indépendante
- langue maternelle française (de bonnes connaissances de l'allemand pour l'activer dans la zone a)
- permis de conduire valable
- excellente présentation
- domicile le plus proche possible du centre de l'une des zones indiquées
- âge: 30 - 40 ans.

Le mandataire offre:

- conditions de travail et prestations sociales conformes aux usages locaux
- salaire fixe
- voiture de service
- formation de base complète.

Date d'entrée: au plus tôt.

Les candidats sont priés de faire parvenir leurs offres, avec curriculum vitae, photo et lettre manuscrite, adressées à **Ideal Job, Lausanne**, avec référence **Y. Clerc**.

021 20 68 11

idealjob
Conseils en personnel

1, place de la Riponne - 1005 Lausanne
Vevey 021 921 20 55 - Yverdon 024 23 11 33
Morges 021 802 45 45 - Sion 027 21 31 11

Des « bolides » au cœur de Sion

Spectaculaire!

Des « bolides » qui foncent sur la rue de Lausanne à près de cent kilomètres à l'heure, des virages sur les chapeaux de roues, quelques embardées et une démonstration de l'habileté des pilotes, c'est le menu du 5e Grand Prix de Sion. Une précision: il s'agit bien sûr de voitures télécommandées...



Les deux premiers classés de la catégorie proto thermique, la plus spectaculaire: MM. Thomas Kalbermatten et Frédéric Gschwend.

SION (wy). – Sensations fortes garanties sur la rue de Lausanne durant la journée de samedi. Le 5e Grand Prix de Sion, organisé par le groupement du Cœur de Sion et le Mini-Car-Club de la capitale a tenu ses promesses. Devant un nombreux public, les trente et un concurrents, venus de plusieurs cantons, ont démontré leur parfaite maîtrise de tous les secrets de la voiture télécommandée, tant sur le plan technique que sur le plan de la conduite.

Dès 9 heures samedi matin, le public a pu assister aux diverses

manches éliminatoires, puis à la finale des cinq catégories. La rue de Lausanne avait été transformée pour l'occasion en circuit de vitesse pour voitures « prototype », ou encore en terrain parsemé d'obstacles pour les modèles dits « buggy ».

Le classement final de ce 5e Grand Prix est le suivant:

Catégorie proto thermique (moteurs à essence): 1. Thomas Kalbermatten; 2. Frédéric Gschwend;

3. Rolf Matter; 4. Jean-Luc Gaugaz; 5. Ferdinand Loetscher.

Les vainqueurs des autres catégories sont MM. Rolf Lehmann (proto électrique), Eric Micheloud (1/24 électrique), Alain Hilfiker (buggy électrique).

Coupes, médailles et nombreux prix, offerts par le groupement du Cœur de Sion et divers sponsors ont récompensé chacun des concurrents. Rendez-vous l'an prochain pour un nouveau Grand Prix de Sion, 6e du nom...



Frissons garantis pour les nombreux spectateurs de la finale.

Siviez-Nendaz

Desservi toute l'année...



Le cor des Alpes était au rendez-vous pour accueillir la première course-horaire régulière à Siviez; le car a même été fleuri pour la circonstance.

SIVIEZ (jmt). – Cette fois ça y est; après plusieurs années d'attente, de multiples demandes, le village touristique de Siviez se voit enfin inscrit dans l'horaire PTT annuel; entendez par là que désormais chaque jour un car postal desservira Siviez depuis la capitale séduoise, ce qui n'était malheureusement pas le cas jusqu'à présent.

Durant la saison hivernale, les usagers bénéficiaient déjà des bus-

navette depuis Haute-Nendaz, mais lors des périodes de moindre fréquentation touristique, automne et printemps, la course-horaire était purement et simplement supprimée.

Le tir est désormais corrigé, la vingtaine de résidents à l'année de Siviez pouvant bénéficier dorénavant, chaque jour des services des cars PTT. Une petite fête orchestrée par M. Marcel Lathion, com-

merçant à Siviez, a accueilli dernièrement la première course-horaire du bus PTT. Une sympathique manifestation qui réunissait entre autres M. Albert Fournier, président de la commune de Nendaz, Jean-Pierre Fournier, directeur sportif de la station et diverses autres personnalités. Siviez-Nendaz ne se retrouvera ainsi plus jamais « coupé du monde »...

Eglise funéraire... et capharnaüm



Site historique, ou... capharnaüm?

SION (wy). – Les fouilles archéologiques se poursuivent sur les lieux de l'église funéraire découverte il y a quelques années au pied du rocher de Valère. Un site historique d'un grand intérêt, que de nombreux hôtes séduois découvrent lors de leur passage dans la capitale.

Domage que du même

coup, les visiteurs doivent « admirer » le campement des chercheurs... Baraques de bois, roulettes, caravanes, matériel divers, planches et bâches de plastique s'entremêlent dans le plus parfait désordre. D'autre part, après un singe ou des lapins, voilà que ce sont aujourd'hui des moutons qui se promènent dans l'aire des recherches...

Les camps de gitans, que l'on refoulaient à l'époque à l'écart de la ville ou sous les ponts étaient bien plus ordrés que le « capharnaüm » que l'on découvre aujourd'hui sur le chantier du Sex. Entre deux coups de balayette sur les tombes, il serait temps de faire le ménage aussi dans les environs!

Trafic dans la vieille ville

Sérieux « coup de frein »...



Des rues chères aux piétons...

SION (wy). – «Le cachet historique du Vieux-Sion s'accommode difficilement de l'intense trafic automobile qui l'emprunte actuellement...» C'est l'avis de la Municipalité, qui invite la population intéressée à une séance d'information sur les mesures prévues pour redresser la situation. La séance d'information et de discussion aura lieu ce soir lundi à 20 heures, à la salle du Grand Conseil à Sion.

La Municipalité présentera son étude concernant la nouvelle signalisation, ainsi divers aménagements éditaires sont prévus pour les rues du Tunnel, de la Majorie, de Garbaccio, des Châteaux, du Vieux-Collège et de Tous-Vents.

«Nous voulons ménager la sécurité et la quiétude des nombreux piétons, touristes et riverains qui

parcourent ces quartiers de la vieille ville, préserver les murs des anciennes bâtisses...» affirment les autorités séduoises.

D'autres problèmes concernant ces quartiers seront abordés. Nul doute que les Séduois seront nombreux à répondre à l'invitation de leur Municipalité, bien décidée à prendre les mesures nécessaires pour redonner une santé au Vieux-Sion.

Saint-Martin

Amicale de la cp mitr mont 1V/6

Nous étions quatre-vingts anciens camarades ayant participé à la mobilisation de guerre de 1939 ou aux différents services actifs qui ont suivi jusqu'à l'armistice de 1945 à nous retrouver à Saint-Martin, le samedi 27 mai 1989 pour la huitième édition de l'amicale de notre compagnie.

Le comité composé des sergents Carthblaz président et Rossier, vice-président; et de l'appointé Berguerand, secrétaire; avait bien fait les choses. Rassemblement du groupe sur le parvis de l'église, à 10 h 30.

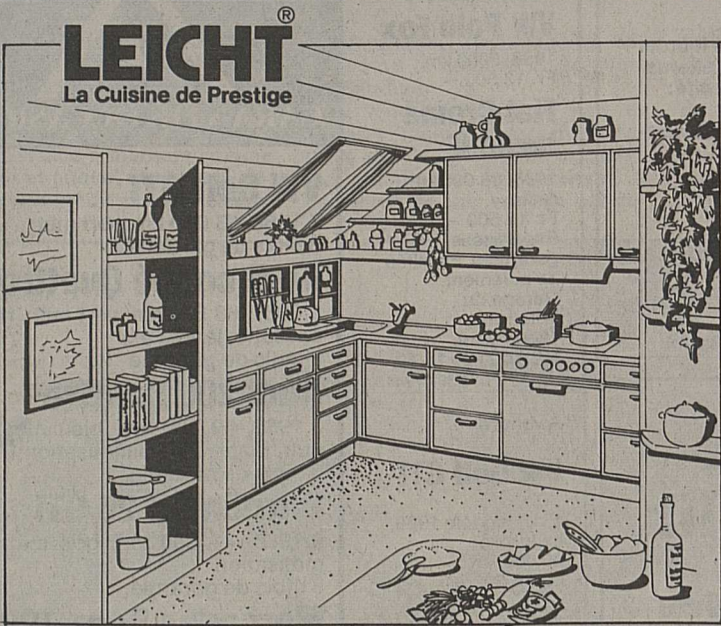
Le sergent-major Clivaz, une fois de plus, prit le commandement et nous achemina à l'intérieur du lieu de culte où le curé Auguste Pont, ancien capitaine-aumônier, nous fit le plaisir de célébrer une messe pour la paix avec une belle homélie de circonstance, ceci en souvenir des défunts de la compagnie durant l'année écoulée ainsi que de tous les défunts de la

compagnie et ils sont déjà nombreux. A ce propos, je signale que le corps des officiers a été particulièrement touché dernièrement, vu que deux capitaines ayant commandé la compagnie durant le service actif, soit Léon Monnier et Marc Broquet, ainsi que le premier-lieutenant Noverraz, ont été appelés devant le Souverain Juge. Après l'office, au son des tambours de nos deux collègues Rudaz et Emery, nous avons défilé à travers le village pour rejoindre la salle communale. Là nous attendait le président de la commune, Jean Pralong, qui au nom du Conseil communal, nous souhaita la bienvenue et nous orienta sur les divers problèmes économiques et démographiques du lieu et nous fit servir un bon apéritif. Puis vint l'heure attendue du repas, ordre fut donné de passer à table. Tout le monde le fit prestement et de bon cœur. Tout de suite, apparut le peloton de service, des gentilles

dames et demoiselles en costume du pays, aux couleurs chatoyantes. Les prénommées mirent beaucoup d'empressement et de jovialité pour nous servir un mieux un copieux et succulent repas préparé par le maître-queue Hermann Rey. Ce fut, de l'avis de tous, un vrai régal à nous donner l'envie du re- viens-y. Les retrouvailles furent belles, l'on discuta beaucoup, surtout sur les divers épisodes survenus pendant la mob, et l'on se rappela réciproquement beaucoup d'anciens souvenirs. Prirent la parole pendant le banquet: le lieutenant Angelin Carron, pour l'éloge funèbre des officiers disparus et le sergent Denis Rossier, pour nous lire un protocole bien fourni sur l'amicale 1988. Ce fut une très belle journée où de vieilles amitiés se renouèrent et se renforcèrent assurément. Domage que certains n'ont pas pu ou pas voulu être des nôtres. Nous vous donnons rendez-vous en 1990 à Vex.

Un participant

Exposition cuisines



LEICHT
La Cuisine de Prestige

LA QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE

14 modèles en ambiance
plus de 400 éléments différents
avec 700 décors pour une
cuisine personnalisée

EDGAR NICOLAS & CIE SA

Av. de Tourbillon 43
1950 SION Tél. 027 / 23 22 62

RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT

FABRICATION: en verre acrylique
de protections machines,
présentoirs, meubles design, etc.

CONSTRUCTION: s/plans cuves, bacs, ventilations
en PVC, PP, PE, PVDF;
s/plans housses pour machines.

VENTE: au détail «MAKROLON», «PLEXIGLAS»
(plaques, barres, tubes) et toutes autres
matières plastiques.

2068 HAUTERIVE - Rouges-Terres 1A
Tél. 038/33 45 33 - Fax 038/33 75 36
Tx 952442 PLAS-CH

PLASTIGLAS SA

facile

AGENCE VALAISANNE DE RENSEIGNEMENTS



DÉTECTIVES PRIVÉS professionnels (dipl. police)

MONTHHEY
Av. Plantaud 14 b
(025) 71 95 44
resp.: G. Sellie

SION
rue du Sex 36
(027) 23 13 15
resp.: Jo Georges

Surveillances, recherches, filatures, renseignements commerciaux et recouvrements de créances

De nouveaux cheveux - un miracle?



Hier...
Monsieur P. ne voyait pas de solution à son problème. Un jour, il se décide à consulter BEAUFORT, et c'est la fin de ses soucis.



Aujourd'hui...
Monsieur P. a retrouvé ses cheveux en même temps que sa joie de vivre. Maintenant, il peut sortir, faire du sport, se baigner, prendre une douche sans le moindre risque. Le Hair-Weaving lui a redonné une chevelure qui tient et qui a de l'allure.

Grâce au Hair-Weaving, BEAUFORT vous redonne une chevelure abondante, même si vous souffrez d'une calvitie avancée. Et n'avez aucune crainte: vous ne porterez ni perruque, ni toupet, et ne subirez aucune opération. BEAUFORT a développé une méthode exclusive, respectant chaque individualité, et qui a fait le tour du monde avec succès.

Sachez encore que la méthode BEAUFORT vous assure une liberté de mouvement totale. Jouer au tennis, plonger, nager, marcher, prendre une douche ou dormir, redonnent des activités normales durant lesquelles vous êtes certains de toujours garder vos cheveux sur la tête. Alors n'attendez pas qu'il soit trop tard: appelez-nous aujourd'hui encore. La première consultation est gratuite.

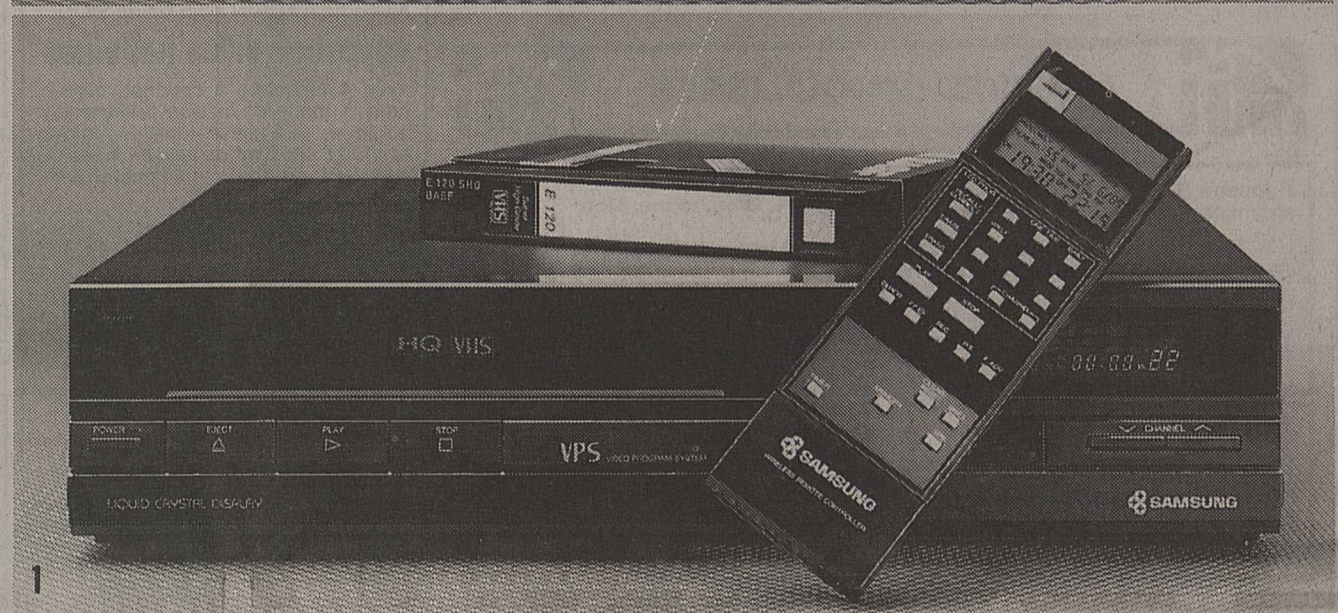
BEAUFORT AG

Genève Rue du Port 8 022 28 87 33
Lausanne Rue de Bourg 8 021 20 45 43
Sion Rue du Rhône 26 027 22 36 26
Fribourg Grand'Places 16 037 23 27 53
Berne Effingerstrasse 8 031 25 43 71
Bienne Rue Neuve 19 032 22 33 45
Bâle, Lucerne,
Olten, St-Gall, Thoune, Winterthur, Zurich
Ouvert sans interruption dès 10 h 30

142

Le seul miracle, en fait, réside dans le travail méticuleux d'hommes amoureux de leur métier.

Au volant, divertissements sans parasites: musique et informations contre l'ennui et le stress de la circulation!



1 / SAMSUNG Mod. SVX 307 VPS-Pal, Enregistreur vidéo VHS, 32 programmes, HQ, VPS, timer 4 enreg./14 jours, télécommande infrarouges avec display LCD, secteur 589.-
2 / SET ROADSTAR RC-751 TB S+S/SP-926, comprenant: autoradio-lecteur de cassettes, 3 ondes avec affichage LCD, protection anti-vol S+S, 18 mémoires, SDK, scanner compu-store, boutons rotatifs escamotables, éclairage, prise CD, 2 sorties hauts-parleurs, 50 watts, haut-parleurs double membranes, montage en surface ou affleurement, 40 watts, norme DIN 130 mm 399.-

PLACETTE

FUST
ing.dipl.
• Durée de location min. 4 mois*
• Prix bas garantis!
• Choix immense!
• Qualité/service!
Electroménager
Cuisines
Luminaires

Séchoir à linge

Grand choix de modèles Miele, V-Zug, AEG, Bosch, Kenwood, Novamatic, Bauknecht ... Par exemple:

Kenwood T-300

3 kg de linge sec, peut être installé partout, système à évacuation d'air, faible encombrement, H 67, L 50, P 53 cm
Prix vedette FUST
Loc/droit d'achat 21.-/m*



498.-

Electrolux WT 92

4 kg de linge sec, réglage électronique de l'humidité, système à évacuation d'air, faible encombrement, H 66, L 60, P 59 cm
Prix vedette FUST
Loc/droit d'achat 33.-/m*



795.-

Miele T 367-C

Système à condensation, réglage électronique de l'humidité, 7 programmes
Prix choc FUST
Loc/droit d'achat Fr. 108.- mois

• Toutes les marques dispon. en stock
• Gros rabais à l'emporter
• En permanence, modèles d'occasion et d'exposition

Sion, av. de Tourbillon 47 027/ 22 77 33
Martigny, Marché PAM, rte de Fully 026/ 22 14 22
Brig-Gamsen, Alte Landstrasse in Otos Warenposten 028/ 24 25 25
Villeneuve, Centre Riviera 021/950 26 55
Vevey, rue de la Madeleine 37 021/921 70 51
Lausanne, rue Haldimand 12 021/ 20 77 33
Lausanne, place Centrale 1 021/312 33 37/38
Réparation rapide toutes marques 021/ 20 10 10
Service de commande par tél. 021/312 33 37

VOILE + MOTEUR
Ecole Rive-Bleue
Permis 100%
81 33 10
Bouveret
Windsurf
Tennis
Cours
Location

A vendre
meubler de café
comprenant bar, étagères, rideaux, tables, chaises, etc.
Prix en bloc Fr. 2500.-
tél. (027) 22 47 10
dès 11 h. 036-077481

ANNONCES DIVERSES

Maître Drame

grand voyant, médium, résout tous vos problèmes, amour, désenvenement, protection contre les dangers, retour immédiat de la personne que vous aimez. Résultats garantis et efficaces.
Tél. (023) ou (0033) 50 49 18 22.

18-625949

Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Grosses sommes en peu de temps.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. Mensualité env. Fr.

Nom Prénom

Date de naissance État civil

Rue NPI/Lieu

Habitant depuis Tél.

Profession Revenu mensuel

Date/Signature

Banque ORCA, rue des Vergers 1,
1951 Sion, tél. 027/23 12 21

D'autres succursales à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Berne, Bâle et Zurich.

Banque **ORCA**

Société affiliée de l'UBS

Fanfare l'Union de Vétroz

On n'a pas tous les jours 100 ans

Tel est le leitmotiv de la fête qui se prépare à Vétroz et qui déploiera ses fastes les 9, 10 et 11 juin.

La fanfare L'Union célèbre en effet son centenaire cette année, un anniversaire à marquer comme il se doit et auquel s'est attelé depuis de nombreux mois un comité

d'organisation dynamique et dévoué sous la houlette de M. Martial Sauthier.

Le vendredi 9 juin, ce sont les fanfares radicales des trois districts de Conthey, Sion et Sierre qui entoureront la centenaire à l'occasion de leur amicale qui de-

vait aussi avoir lieu au pays de l'amigne cette année.

Le samedi, ce sont les sociétés de musique d'Ursy et d'Auvergnier qui accompagneront l'Union à la messe du souvenir suivie d'un concert sur la place Centrale puis d'un défilé jusqu'à l'emplacement

de fête où auront lieu les concerts de ces deux ensembles invités.

Enfin, le dimanche devrait connaître l'apothéose avec un grand cortège prévu à 10 h 30 et formé de vingt-quatre fanfares et groupes. L'après-midi sera consacré à la partie officielle avec de nombreuses allocutions entrecoupées de productions musicales, cela va sans dire.

Une fête qui promet, à la préparation de laquelle on œuvre avec enthousiasme avec, à la clé, l'édition d'une plaquette souvenir qui sortira de presse ces tout prochains jours.

Routes et circulation à Bramois Le Conseil général informe

SION (wy). — Après Champsec et Vissigen, Bramois... Poursuivant son effort de contact avec les citoyens, la Commission d'information du Conseil général de Sion organise une deuxième rencontre de quartier avec les autorités de la ville.

A l'ordre du jour de cette séance publique, qui se tiendra ce mardi à 20 h 30 à la grande salle sous les locaux de gymnastique de Bramois, une information sommaire sur le fonctionnement des conseils municipal et général, suivie de deux exposés:

Mme Nicole Varone, prési-

dente de la Commission circulation, stationnements et transports publics, traitera de la situation actuelle des transports à Bramois, des améliorations proposées, des perspectives d'avenir...

M. Hans Meier, président de la Commission des travaux publics, analysera les travaux en cours et les aménagements prévus sur la route de déviation, la route de la Blantzette et la route de Clodevis.

Les deux exposés seront suivis d'une discussion générale au cours de laquelle les conférenciers répondront aux questions du public.



L'Union de Vétroz en 1914

Männerchor Harmonie

Dernier volet du centenaire



Devant l'église Saint-Théodule, dernier acte du centenaire: le concert public de la Basler Liedertafel.

SION (wy). — Comblés, les hôtes d'honneur et les amis du Männerchor Harmonie de Sion. Comme point d'orgue des manifestations marquant les cent ans d'existence de la société, un concert leur était proposé samedi soir à l'église de la Trinité. A l'affiche, la Chanson valaisanne, l'ensemble Valais chante, et comme invité vedette, la Basler Liedertafel, placée sous la direction du compositeur André Charlet.

Dimanche, à l'occasion de la messe dominicale célébrée à l'église Saint-Théodule, l'ensemble bâlois interprétait la «Deutsche Messe» de Schubert. Au terme de l'office religieux, la Basler Liedertafel devait également se produire lors d'un concert public sur le parvis de l'église.

«Le chant populaire, c'est un ferment de cohésion et d'amitié entre les hommes d'âges et d'ho-

rizons différents», affirme le président du Männerchor, M. Joseph Zimmermann.

A la plus ancienne société de langue allemande de la capitale valaisanne, nos vœux de succès pour un avenir qui s'annonce prometteur!

Taps Dance: pari gagné



C'est gagné!

Une centaine de danseuses, danseurs, des chanteurs, un musicien, des comédiens de revue: tout cela dans un seul et même spectacle. C'était le pari engagé par l'école de danse Studio-Taps de Châteauneuf qui présentait une revue-spectacle.

Pari largement gagné après avoir fait le plein de spectateurs deux soirs d'affilée.

Fidèle à son habitude, le Studio-Taps nous montrait des costumes somptueux, et l'impression générale, primordiale pour une école, était que les élèves avaient fait des progrès étonnants par rapport à l'année précédente.

Jacky Lager au mieux de sa forme a montré de lui une image plus «jazz» qu'à son habitude et a ainsi prouvé qu'il était un musicien complet qu'il faut se garder d'enfermer dans un genre unique.

Daniel Sauthier, au piano, accompagnait entre autres Johannes, excellent danseur de claquettes que l'on voit, hélas, trop peu sur scène.

Un des moments forts de la soirée: une démonstration ahurissante de réalisme de Blaise De Vico et Dominique Muzzetto en robots-breakers. Clin d'œil émouvant à Charlot pour son centenaire, prestation hilarante des co-

médiens qui ont entrecoupé les moments dansés de sketches fort drôles.

Un rythme soutenu du début à la fin, une ambiance formidable (qui se reflétait sur scène) entre tous les acteurs de cette soirée.

Notons encore que le Studio-Taps possède une troupe de danseurs de claquettes qui commence à se faire connaître.

L'idée d'une revue-spectacle est originale et mérite d'être travaillée. C'est ce que fera le Studio-Taps qui se promet d'améliorer la formule puisque l'école a trouvé son style propre.

Hommage à Léonce Moulin « L'eau manquera à notre moulin... »

Au sommet des Mayens-de-Chamoson, au rendez-vous des copains, c'est là, au lieu dit «Casino de la forêt», qu'en fin de semaine, toute une bande d'amis se retrouvaient pour passer de merveilleux et inoubliables moments.

Léonce Moulin, un cœur gros comme ça, surnommé le «prési-

dent des mayens» et Madame Denise, son épouse, nous accueillait à bras ouverts, leur porte n'était jamais fermée pour les amis. Rires, plaisanteries, «bonnes canfrées» et chaussonnettes étaient toujours au rendez-vous. Il y a de cela quelques semaines encore, Léonce nous chantait sa chanson préférée, et nous reprenions tous en chœur avec lui: «L'eau manque à mon moulin...».

Malheureusement, la roue du «Casino» a tourné et Léonce s'en est allé...

Aujourd'hui, notre cœur est blessé, il saigne, car nous venons de perdre un être cher, un homme

de sentiments, plein de tendresse et d'affection.

Rien ne sera plus comme auparavant, le rendez-vous des copains vient de s'effacer un soir du mois de mai.

Pourtant, en passant par Chamoson, juste après la «Colline aux oiseaux», si vous prenez le temps de vous arrêter et d'écouter, vous entendrez résonner dans les mayens l'écho de sa voix...

Adieu Léonce notre grand ami, ton image restera éternellement gravée dans nos cœurs..., nous t'aimions tous beaucoup...

Ton ami Gaston

Randonnée pédestre accompagnée

L'Association valaisanne de tourisme pédestre rappelle aux non-voyants et à ses membres que la prochaine sortie aura lieu le samedi 10 juin avec le programme suivant: **satellites de Loèche**.

Chef de course: Albert Constantin, Sion.

Temps de marche: quatre heures environ.

Départ: gare de Sion à 9 heures.

Retour: à Sion vers 18 heures.

Inscriptions: chez Micheline Seppey, tél. (027) 22 86 25, jusqu'au vendredi 9 juin à midi.

En cas de temps incertain, la course aura lieu. Si les conditions atmosphériques sont vraiment mauvaises, le numéro (027) 180 renseignera le samedi matin.

Elle fut belle...

A vous tous qui vous êtes joints à la fête de la paroisse du Sacré-Cœur, merci!

A tous ceux qui, de près ou de loin, activement ou par un sourire, par leur travail ou par leur soutien financier, par les chants et la prière, ont contribué à faire la fête plus belle, merci!

Aux entreprises sises sur le territoire de la paroisse et celles qui ont collaboré,

Aux communautés italiennes et espagnoles,

Aux mouvements paroissiaux et à l'Action catholique,

A tous ceux qui ont pris leur temps pour fraterniser,

A tous ceux qui, par leur présence, leur engagement et leurs dons, soutiennent la future chapelle de l'Annonciation,

A tous ceux qui se sont trempés dans la fontaine jaillissante,

Merci! Elle fut belle, la fête.

L'Association radicale du district de Sierre Assemblée à Saint-Léonard

Le 14 juin prochain à 20 heures aura lieu, à la salle du collège de Saint-Léonard, l'assemblée ordinaire des délégués de l'ARDS. Une bonne occasion de tirer un bilan des dernières élections tant communales que cantonales, durant lesquelles on a pu constater le plein essor du PRD dans le district. Présidée par M. Pierre Blatter, cette assemblée innove à plus d'un titre. D'une part, c'est la première fois qu'elle aura lieu à Saint-Léonard, et d'autre part, elle permettra la réunion des nombreux nouveaux élus radicaux, soit au

Grand Conseil, soit sur le plan communal. Au surplus, cette assemblée se situe à l'approche des grandes votations fédérales de cet automne, notamment celle relative à l'initiative «Une Suisse sans armée». Dès lors, n'en doutons pas, le débat sera prometteur. Quant au plan cantonal, le rapport de la députation permettra à chacun de voir ce que le PRD fait en faveur de notre canton. D'ores et déjà, les délégués et autres sympathisants radicaux du district sont cordialement invités à participer à cette soirée. Un parti... Des idées!

Restrictions de circulation

En application de l'article 6 de l'arrêté du 1er mars 1966 concernant les restrictions à la circulation, la police cantonale, d'entente avec le service compétent du Département des travaux publics, informe les usagers motorisés que la route Ayent-Anzère sera fermée à la circulation en raison de la course de côte automobile Ayent-Anzère et des démonstrations, les samedi 22 juillet, de 7 à 18 h 45, et dimanche 23 juillet, de 7 à 18 h 30.

Les cars postaux circuleront selon l'horaire en vigueur. L'accès à la station d'Anzère est possible par Grimisuat - Arbaz - Anzère.

Les usagers sont priés de se conformer aux ordres des services de sécurité, plantons, ainsi qu'à la signalisation temporaire placée en raison de cette manifestation sportive.

Un air de vacances à l'heure des repas!

Laissez-vous séduire par nos suggestions estivales:

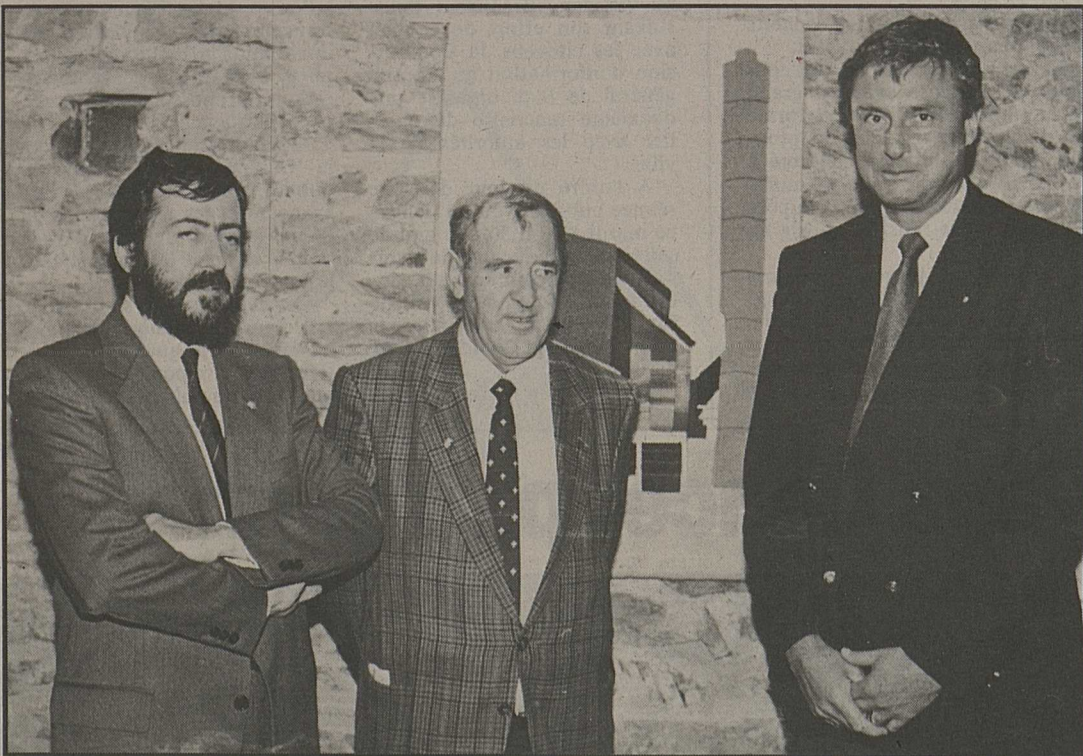
- Mousse de poisson frais en smoking 28.-
- Steak tartare 15.- et 26.-
- Carpaccio de poisson cru à la moscovite 10.- et 18.-

et toujours: menu d'affaires et menu gastronome Plat du jour à Fr. 13.-

Café-Restaurant Le Jardin, Sion
Avenue de la Gare 22 - Tél. (027) 22 38 28
Patrick Bechet - Fermé le dimanche et jours fériés

Héraldique suisse

Nouveau président national



De gauche à droite: M. Gaëtan Cassina, président d'organisation, M. Gregor Brunner, nouveau président, M. Kappeler nouveau secrétaire.

L'héraldique est la science du blason. Les citoyens de notre pays sont très fiers des armoiries des bourgeoisies, des communes et des familles. Mais, ils sont parfois désarmés devant la complexité des éléments qui composent un écu armorial. Aussi, les héraldistes sont-ils d'un très grand secours!

VENTHÔNE (a). – La 98e assemblée de la Société suisse d'héraldique s'est tenue en Valais en présence des meilleurs spécialistes de notre pays. Ses 335 membres sont recrutés parmi les savants, historiens et professeurs. Il y a également un évêque et de nombreux érudits. Elle compte aussi plus de 200 membres étrangers, issus de 21 pays. L'assemblée ne s'était plus tenue dans notre canton depuis 1958. Elle a été organisée par M. Gaëtan Cassina, chef de service à l'Etat du Valais.

A la suite du décès du président en fonctions, M. Louis Mühlemann, l'auditoire devait en tout premier lieu lui élire un successeur. C'est ce qu'il fit en choisissant de porter au titre suprême le secrétaire, M. Gregor Brunner, et au poste de secrétaire M. Kappeler. Ainsi, le vice-président, le Dr Olivier Clottu qui assumait l'intérim

pouvait se retirer.

L'association vient de traverser une grave crise financière qui a risqué de causer sa perte. En effet, elle a créé un ouvrage scientifique d'importance consacré au butin de la bataille de Giornico (1478). Ce livre en allemand et en italien a été tiré à 1500 exemplaires et le coût s'est monté à 200000 francs. Seuls 500 exemplaires ont trouvé preneurs. Depuis, le comité a décidé de conduire une politique plus restrictive dans ses dépenses. Il a ainsi changé les statuts. L'assistance les a approuvés. Ils seront datés de Venthône. Heureusement, il n'y a pas eu que des mauvaises nouvelles dans le rapport. Un don de 90000 francs a été remis à la société pour ses activités scientifiques. Voilà un baume bienvenu!

Un préposé travaille dur à l'enregistrement des armoiries des

membres de la société. C'est le professeur Gastone Cambin de Breganzona (TI) qui en a reçu cette mission. Il espère ainsi compléter l'armorial de la société. L'assemblée a décidé de confier sa bibliothèque à M. Martin Nicoulin, directeur de la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. M. Nicoulin assumera l'intérim jusqu'à la découverte d'un successeur.

Les participants visitèrent le château d'Anchette et furent reçus par la famille de Preux. Dimanche, ils se rendirent à Loèche-Ville pour admirer la chapelle de Ringacker, la maison Pfammatter jadis Albertin et l'église paroissiale Saint-Etienne. Le délégué valaisan de Domus antica helvetica, Me Pierre de Chastonay, s'est fait un plaisir de saluer les invités lors d'un repas au château de Venthône.

Mission accomplie



Les patrouilleurs scolaires de Noës en compagnie de MM. Michel Savioz et Jean Rudin.

SIERRE (a). – Au terme de l'année scolaire, la police municipale a pris congé des patrouilleurs scolaires de Noës. En poste depuis le mois de septembre, les treize écoliers et écolières ont assumé la mission que leur ont confiée le commissaire Paul-Alain Beysard et le service de la prévention routière de la police municipale.

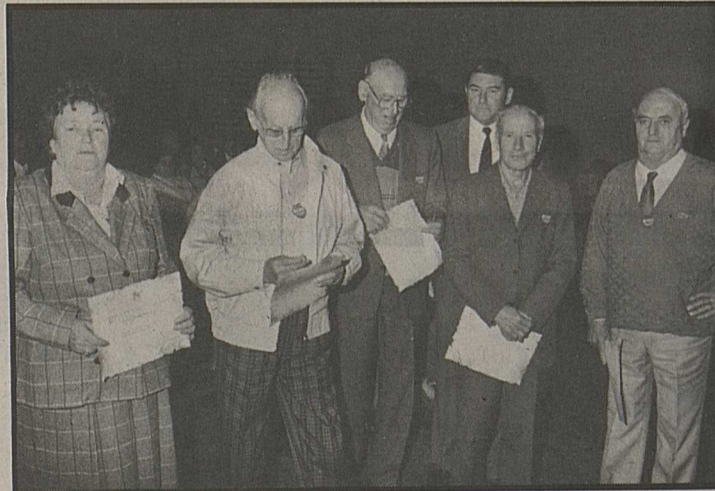
Il y a quelques jours, la joyeuse cohorte partait en promenade. Une récompense offerte par la commune de Sierre. Les élèves étaient accompagnés par le car-poral Savioz. Ils ont visité le Musée de l'alimentation de Vevey puis le Signal-de-Bougy. Ils ont passé l'après-midi dans ce magnifique parc.

La formule des patrouilleurs va être réétudiée. On pense – à l'image de ce qui se passe dans d'autres villes romandes – introduire des patrouilleurs adultes, des retraités par exemple qui pourraient assumer cette mission quelques heures par jour. Ce projet est à l'examen en ce moment.

haut-valais

Assemblée de la section valaisanne du Touring-Club suisse

Le TCS valaisan soutient les solutions officielles élaborées par nos autorités pour les transports publics et privés et demande que l'on fasse diligence pour achever la N9 dans un délai de quinze ans.



Décoration des membres valaisans fidèles au TCS depuis cinquante ans.

WILER/LOTSCHEN (and). – C'est un président philosophe qui a dirigé l'assemblée des 174 membres qui ont répondu à la convocation annuelle du TCS valaisan. Il se devait de prendre position dans le débat relancé sur la N9 par l'initiative dite «des Alpes». Tout en parlant un langage clair à l'adresse de ceux et celles qui voudraient redimensionner l'autoroute dans le Haut-Valais, le président François Valmaggia précise: «L'homme a une croyance profonde dans les possibilités technologiques concernant le domaine de l'élimination des conséquences du trafic. De plus, relevons la faculté de l'homme à vivre avec des contradictions.»

Malgré les nombreuses activités de l'année écoulée, la cotisation restera inchangée. Un accent particulier a été mis sur l'éducation routière au cours de cette année: grâce en partie au TCS, le Valais est le premier canton suisse avec Berne à avoir décidé, par un arrêté du Conseil d'Etat, de rendre obligatoire l'éducation routière dans les écoles primaires, secondaires, collèges et centres d'apprentissage. Au total, une soixantaine d'heures jalonnent ainsi le parcours scolaire normal de l'élève de l'âge de 4 ans jusqu'à sa 20e année. Le TCS participe financièrement à cette éducation. Il met à disposition gratuitement les jardins de circulation, brochures et films didactiques ainsi que les catalogues de référence.

Le TCS est à la disposition de tous les usagers de la route et ses bureaux valaisans offrent les services de conseil et pratiques que l'on sait. Celui de Brigue a été remis entre les mains de M. Adelbert Imboden après le départ de M. Paul-Bernhard Bayard, élu député.

Un autre départ doit être signalé. Il s'agit de M. Théo Spahni qui fut récompensé pour ses seize ans de travail au sein du comité cantonal avec le titre de membre d'honneur. Quinze membres ont été décorés de la médaille de platine pour leur cinquante ans de fidélité au TCS.

Le lancement de l'initiative «des Alpes» qui demande une fin de l'expansion des capacités de transit à travers les régions alpines n'est pas resté sans riposte de la part du TCS. L'invité du jour, le

conseiller national Schmidhalter, souligna son accord de vues avec le TCS et fustigea vertement les auteurs de l'initiative et leurs projets politiques qui dépassent la simple opposition au projet officiel de l'autoroute dans le Haut-Valais. François Valmaggia introduisit la prise de position du TCS, votée à la quasi-unanimité par l'assemblée, en rappelant que le club n'était ni autophobe ni extrémiste. Il recommanda de ne pas signer l'initiative «des Alpes» qui risque de perturber le développement du canton.

Résolument pour la N9

Les membres de la section valaisanne du Touring-Club suisse, réunis en assemblée générale à Wiler, le 3 juin, ont voté la résolution suivante concernant l'autoroute N9 entre Sierre et Brigue: «La construction de l'autoroute N9 doit être menée à terme dans les meilleurs délais par les autorités compétentes, cantonales et fédérales.

La N9 doit être pourvue de quatre pistes et d'une berme centrale, de manière à assurer une sécurité satisfaisante aux usagers.

La nécessité de cette réalisation est fondée sur les faits suivants:

- La route cantonale T9 est surchargée de trafic; on y compte plus de 20000 véhicules par jour dans les périodes de pointe.
- Le trafic résulte, pour 90%, des activités indigènes; il ne saurait être réduit sans entraîner un ralentissement économique et des inconvénients sociaux pour la population, notamment celle de la montagne.
- Le tourisme constitue pour le Haut-Valais une ressource économique primordiale (56% des nuitées cantonales); les difficultés et les dangers du trafic sur la T9 sont de nature à compromettre l'activité de ce secteur.

– Les agglomérations traversées par la T9 subissent un niveau de nuisances inadmissible: bruits, encombrements, gaz d'échappement.

– On enregistre un nombre très élevé d'accidents sur la T9, les tronçons Turtig-Viège et Eychholz-Brigue étant les plus dangereux.

La N9 doit être réalisée selon le projet général accepté par le Conseil d'Etat, sauf une éventuelle correction de tracé à la hauteur de Rarogne.

La section valaisanne du Touring-Club suisse demande instamment au Conseil d'Etat du canton du Valais:

- de faire diligence pour achever la N9 dans un délai de quinze ans;
- de mettre en œuvre les techniques de construction les plus modernes pour protéger l'environnement bâti et non bâti du Haut-Valais;
- de fournir à la population une information claire et objective sur les enjeux économiques, sociaux, culturels, et écologiques du projet.

Récompenses à Montana



Les médaillés, MM. Erasme Berclaz, Francis Bonvin et Oscar Mudry.

MONTANA (a). – Trois chanteurs du chœur mixte Saint-Hymnème de Montana ont reçu, des mains du curé Gruber, la médaille bene merenti. Cette distinction qui vient de Rome récompense les quarante

années d'activité et de dévouement dans le chant religieux. Les médaillés sont MM. Erasme Berclaz, Francis Bonvin et Oscar Mudry qui ont été chaleureusement félicités pour leurs mérites.

Ecoliers, étudiants

Tour de Suisse à vélo

SIERRE (a). – L'Ecole romande de cyclisme organise à nouveau cette année le tour de Suisse cycliste des jeunes. Pour en faire partie, il faut avoir entre 14 et 20 ans. Le départ sera donné le 22 juillet au Chalet-à-Gobet. L'épreuve se terminera le 29 juillet à Cossonay. Au programme de cette escapade estivale figurent sept à huit étapes qui passeront par des localités comme Lausanne, Reconvilier, Bâle, Schaffhouse, Rapperswil, Lucerne, Interlaken, etc. Les

jeunes cyclistes sont encadrés par des moniteurs J+S habitués au tour depuis des années. Encore une information, les huit jours coûtent 245 francs.

Tous les jeunes Valaisans et Valaisannes qui s'intéressent peuvent s'inscrire auprès de M. Roger Zuber, moniteur cycliste J+S, route de Sion 57, 3960 Sierre, tél. 55 64 85 ou à l'Ecole romande de cyclisme, case postale 21, 1304 Cossonay-Ville, téléphone (021) 861 34 96, M. Pierre-Alain Raymond, directeur.



LATHION-VOYAGES

PÈLERINAGE EN POLOGNE

du diocèse de Sion
du 24 juin au 1er juillet

Encore quelques places disponibles!

SION (027) 22 48 22
SIERRE (027) 55 85 85
MARTIGNY (026) 22 71 61

Valais, thème d'étude des géographes

Questions ouvertes

Le passé, le présent et l'avenir du développement du Valais étaient au centre d'un débat à Steg. La diversité des attitudes face à ce développement n'est pas passée inaperçue.

STEG (and). — Au terme d'une visite d'une semaine du Haut-Valais, une classe de l'institut de géographie de l'Université de Fribourg a voulu confronter ses observations avec le point de vue des politiciens et des journalistes lors d'un débat à Steg. Etaient présents MM. Wilhelm Schnyder, Andreas Weissen, Luzius Theler et François Dayer.

analyse des dépendances diverses de l'économie valaisanne. En insistant sur le développement des ressources intellectuelles et le maintien des ressources naturelles, l'ancien grand bailli s'est montré optimiste alors que le député socialiste voit la nécessité d'abandonner la pensée quantitative dans

tous les domaines, sinon le Valais s'autodétruirait. Luzius Theler du «Walliser Bote» a rappelé la vulnérabilité du canton et la triste tendance à refaire les mêmes erreurs des centres industrialisés, tout en insistant sur la redécouverte de la qualité de vie dans les villages. François Dayer, rédacteur en chef adjoint du «Nouvelliste», a pour sa part rappelé la logique du développement en cours, un développement qui ne peut négliger les moyens de communication qui nous relient aux nouvelles régions dynamiques de l'Europe. Un débat des plus actuels.



La salle communale de Steg transformée en séminaire de géographie sous la direction de Stéphane Découtère.

Les mariages difficiles

Derrière la diversité des paysages, les étudiants ont cru reconnaître une extrême diversité de sensibilités locales marquée souvent par la concurrence. Ils ont constaté que les responsables locaux et cantonaux n'étaient souvent pas sur la même longueur d'onde et que les intérêts des différentes branches économiques étaient loin d'être identiques. Il fut notamment question du difficile mariage de raison entre le tourisme et l'industrie. Ils ont laissé ouverte la question de savoir si les intellectuels valaisans réussissent à faire passer un message cohérent ou si leurs critiques sont marginalisées par le pragmatisme général.

MM. Wilhelm Schnyder et Andreas Weissen ont présenté leur

Réception solennelle de Niklaus Stoffel

La fierté de Visperterminen

VISPERTERMINEN (and). — La famille, le village entier, les hommes et femmes politiques du district, les amis politiques ainsi que



Le nouveau juge cantonal Niklaus Stoffel bien entouré.

les autorités judiciaires cantonales ont rendu honneur, samedi, au nouveau juge cantonal Niklaus Stoffel. Cet ancien chef de fraction du CVPO est né en 1946 dans le village du païen. Les feux oratoires ont été ouverts par son frère Alex Stoffel, actuellement à la tête du Conseil communal de Visperterminen où le nouveau juge cantonal a commencé sa carrière politique.

Il connaît son pays!

Son ouverture d'esprit et son sens des contacts ont été mentionnés par plusieurs orateurs, parmi lesquels le président du gouvernement Richard Gertschen et le président du Tribunal cantonal Pierre Ferrari. Ce dernier ne manqua pas de rappeler l'indépendance des juges, une indépendance qui ne doit toutefois pas confiner ceux-ci dans une tour d'ivoire. Savoir accepter des critiques et rester efficace, c'est ce que l'on attend d'un juge élu démocratiquement et garant des droits démocratiques et de l'ordre tout court.

La carrière politique de Niklaus Stoffel, ses seize ans passés au sein du Parlement font du nouveau juge cantonal un homme profondément enraciné dans le pays réel et légal. La rédaction du «Nouvelliste» s'associe à tous les vœux adressés à Niklaus Stoffel lors de cette sympathique réception animée par les sociétés locales.

Décès de M. Yvon Clavier

Une personnalité miégeoise

MIÈGE (mym). — Nous apprenions hier avec tristesse le décès de M. Yvon Clavier, atteint gravement dans sa santé depuis plusieurs années. Né en 1942 à Miège, marié et père de trois enfants, M. Clavier fit toutes ses écoles primaires dans son village. Par la suite, il entra à l'école d'agriculture. Ses études achevées, il reprit l'ensemble des vignes de ses parents. Depuis, il exerçait la noble profession de vigneron.

M. Yvon Clavier était un homme qui ne craignait pas les responsabilités et tout son parcours reflète ce trait de caractère. Très vite il s'engagea pour son village. De 1969 à 1972, il fut secrétaire de la Société de tir de Miège. Il assumait bien des années la présidence de la société de gymnastique du village. Son dévouement et sa disponibilité restent dans tous les souvenirs. Parallèlement, il consacra une bonne partie de sa vie au développement de sa région, il fut notamment président du remaniement parcellaire de Miège de 1973 à 1988, remaniement qui est jusqu'à ce jour le plus grand effectué en Suisse. Cette réalisation reçut l'approbation de tous, et représente un modèle en la

matière. En 1980, M. Clavier entra en politique, il se présenta aux élections communales sur la liste d.c. Elu conseiller, il gagna quelques jours plus tard la vice-présidence, qu'il occupa jusqu'en 1988. Depuis cette date, il présidait les caves Provins de Sierre. M. Clavier était un homme très disponible malgré toutes ses occupations. Il partageait ses loisirs entre sa famille et la lecture.

Nous adressons nos condoléances émuës à son épouse, à ses enfants ainsi qu'à tous ses proches.

M. Guy Voide

Un contenu dangereux

«Sur le plan cantonal, les Valaisannes et Valaisans ont adopté aujourd'hui quatre textes légaux. Que ce soit en matière de logement, d'assurance-maladie, de santé publique ou de réserves de crise, ces lois doivent, dans les années à venir, développer leurs effets bénéfiques. Le Parti démocrate-chrétien valaisan, qui les

Votations du 4 juin

Dominique Sierro

« Non au mensonge »

Les tenants de l'initiative en faveur des petits paysans et contre les fabriques d'animaux n'auront donc pas réussi à abuser le peuple suisse, malgré un grand renfort de publicité et un soutien financier considérable (merci Denner!). Le souverain a rejeté les arguments trompeurs des initiants et a préservé notre pays de la disparition de près de 12 000 exploitations, d'une division du monde agricole et de l'extension de la bureaucratie. Le scrutin de ce week-end, toutefois, me fait penser que les milieux proches de l'agriculture doivent, à l'avenir, mieux informer l'opinion publique de leurs efforts en faveur de l'approvisionnement de la Suisse et de l'entretien de la

nature et du paysage. Les citoyens se laissent volontiers induire en erreur par une argumentation fallacieuse, soutenue par les grandes surfaces de distribution et par les organisations écologistes. La paysannerie est, et demeure toujours un des piliers de notre économie. Elle mérite notre soutien inconditionnel, n'en déplaise à M. Karl Schwéry ou aux écolos utopistes!

Accession à la propriété: un oui déterminé

Le peuple valaisan s'est doté, ce week-end, d'une nouvelle loi sur le logement utile et efficace; je m'en réjouis. Cette législation permettra de favoriser l'accession à la propriété de logements et d'offrir un

plus grand nombre d'habitations à loyer modéré. Elle permettra également aux habitants des régions de montagne d'améliorer et de réparer leurs maisons; cet objectif est primordial si l'on souhaite mieux décentraliser la population et inciter les montagnards à garder leur domicile dans les vallées ou sur le coteau. La base légale étant maintenant établie, j'invite les autorités à faire connaître très largement toutes les possibilités d'aides offertes par la loi. Il serait regrettable que tous les crédits mis à disposition ne soient pas utilisés!

Dominique Sierro, président du Groupement des populations de montagne du Valais romand.

Edouard Delalay, conseiller aux Etats

« Le résultat du Valais me réjouit »

Cette initiative, dite en faveur des petits paysans, était très dangereuse, nous le savions, aussi bien par les louables objectifs visés que par les mauvaises mesures préconisées. Les milieux agricoles de Suisse et du Valais la craignaient à juste titre et je suis surpris par le

bon résultat qu'elle réalise. Le plus grave me paraît être le fait que ce sont les consommateurs qui ont risqué d'arbitrer un conflit visant le monde paysan. Cela me fait mal augurer de l'avenir de la politique agricole, en butte aujourd'hui à de fortes contestations et oppositions.

Cela obligera les milieux agricoles et politiques à rester très attentifs pour défendre les intérêts de nos producteurs. Le résultat du Valais, très net, me réjouit mais j'ai, en définitive, le sentiment que nous l'avons échappé belle.

Charles-Edouard Bagnoud

« Réfléchir au référendum facultatif »

Les votations fédérale et cantonales se sont déroulées sans surprise si l'on excepte le score inespéré obtenu par «l'initiative en faveur des petits paysans».

En effet, cette dernière était combattue par la plupart des grands partis politiques et des organisations agricoles, à l'exception du Parti socialiste suisse.

Le Parti socialiste valaisan avait, lui, un regard plus nuancé sur la situation et ne s'était pas engagé à défendre cette initiative à tout prix. Il s'agit maintenant de trouver des moyens afin de mieux protéger l'exploitation agricole familiale et de mettre un terme au scandale des subventions à l'agriculture industrielle.

Concernant la loi sur la constitution de réserves de crise bénéficiant d'allègements fiscaux, notre parti, après débat interne fort intéressant et assez serré, avait créé une certaine surprise en recommandant le non. Il estimait en effet, en cas d'acceptation de cette

loi, qu'il y aurait perte de subsistance fiscale importante, qu'une disparité injustifiée entre les entreprises était mise sur pied et que les garanties quant à l'affectation de ces réserves n'étaient pas suffisantes. Nos arguments n'ont pas été très convaincants puisque cette loi passe facilement la rampe. A partir de là, nous espérons vivement que les réserves constituées servent en priorité au maintien des postes de travail.

Un dernier mot concernant la participation. Comme à l'accoutumée dans ce genre de votations, d'une part nombreuses et d'autre part assez techniques, peu d'électrices et d'électeurs se sont déplacés. Il serait temps que la classe politique de ce canton réfléchisse sérieusement sur l'introduction du référendum facultatif auquel vont mes faveurs.

Charles-Edouard Bagnoud, président du PSV

M. Pierre-Noël Julien, directeur de la Fédération économique du Valais (FEV)

Grande maturité civique des citoyens

SIERRE. — Concernant le résultat de l'initiative populaire en faveur des petits paysans, M. Julien nous disait hier:

«Avant tout c'est la maturité civique des votants qui me réjouit. Ils ne sont pas tombés dans le panneau de Denner. Malgré l'ampleur des moyens consacrés à la propagande, les citoyens ne se sont pas laissés déboussoler. Cela tend à prouver que le contact direct avec les citoyens et l'engagement personnel des responsables sur le terrain restent encore les meilleurs moyens d'information civique. Bref, même avec des millions de francs et des experts en publicité, on ne peut berner les citoyennes et citoyens du pays, surtout lorsque l'objet de la votation est mauvais.»

Personnellement ce oui, je l'interprète un peu comme un signe de confiance donné aux organisations qui se sont toutes mobilisées pour le rejet de l'initiative. Quant à la votation cantonale sur les réserves de crise, notre interlocuteur mentionnait: «Cette acceptation me réjouit particulièrement. En effet mon institution s'était engagée dès le début afin que cette disposition,

tirée d'une loi fédérale, soit également applicable dans notre canton. Un refus aurait signifié une discrimination vis-à-vis de nos entreprises et donc une pénalisation de notre politique de promotion économique. Certes, seules les entreprises occupant plus de dix personnes ont la possibilité de constituer des réserves de crise.

Ces entreprises ont généralement une vocation exportatrice et jouent un rôle moteur. A travers elles c'est l'ensemble de l'économie qui est concerné et, par conséquent, aussi tous les travailleurs qui ont vu leur intérêt. En conclusion, un petit «plus» pour nos entreprises qui sera profitable à tout le monde.»

Scrutins communaux à travers le Haut-Valais

Votes positifs et constructifs

Trois millions pour Viège

VIÈGE (and). — Tous les crédits d'investissements sur lesquels les citoyens et citoyennes de Viège pouvaient se prononcer ce week-end ont été acceptés. Le crédit sans intérêts de 2 millions de francs pour la coopérative de la Litternahalle a été le plus fortement contesté. Il a passé la rampe avec 686 oui et 507 non.

Le crédit d'un million de francs demandé pour l'extension du réseau communal d'alimentation a été approuvé par 1022 oui contre 112 oppositions. Le troisième objet voté concernait l'extension de la zone industrielle communale. Celle-ci a reçu l'aval de 915 votants contre 263 oppositions.

TV par câbles pour Naters

NATERS. — Le corps électoral

de Naters a approuvé la révision des statuts de l'association intercommunale pour la transmission des programmes TV et radio. C'est la première commune haut-valaisanne à se prononcer sur la question. Par 760 oui contre 465 non, Naters a ainsi fait le premier pas, permettant, à long terme, l'établissement d'un réseau par câbles pour tout le Haut-Valais.

Nouvel accès à Saas-Fee

SAAS-FEE. — Le projet de téléphérique Saas-Allmagell - Chessjen a été accepté très nettement par 286 oui contre 80 voix. Il devrait permettre d'atteindre directement le domaine skiable de Saas-Fee à partir du fond de la vallée de Saas. Les trois autres communes concernées avaient donné leur accord préalable.

†

EN SOUVENIR DE

Joseph CHIARELLI



1988 - 5 juin - 1989

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Ta famille et ta fille Béatrice.



*Il y a dans le cœur de l'homme
beaucoup de projets.
Mais c'est le dessein de l'Eternel
qui s'accomplit.*

Son épouse:
Huguette CLAVIEN-CLAVIEN, à Miège;

Ses enfants:
Marie-France CLAVIEN et son ami Philippe TISCHHAUSER, à Genève;
Valérie CLAVIEN et son ami Stève BARRAS, à Montana-Crans;
Fabrice CLAVIEN, à Miège;

Ses beaux-parents:
Monsieur et Madame Rémy et Emma CLAVIEN-CALOZ, à Miège;

Ses beaux-frères et belles-sœurs:
Monsieur et Madame Eric et Colette CLAVIEN-CALOZ et leurs enfants, à Zurich;
Monsieur et Madame Marcel et Marie-Jeanne CLAVIEN-ÉVÉQUOZ et leurs enfants, à Miège et Sierre;
Monsieur et Madame Pierre et Jacqueline CLAVIEN-MÉTRAILLER et leur fils, à Venthône;
Monsieur et Madame Jules et Patricia CLAVIEN-BERCLAZ et leurs enfants, à Genève;

Ses filleuls:
Tony, Frédéric, Xavier et Vincent;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies CLAVIEN, MERMOUD et BERCLAZ, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Monsieur Yvon CLAVIEN

vigneron



notre cher époux, papa, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, filleul, parent et ami, survenu à Miège le 4 juin 1989, dans sa 47^e année.

Il s'est endormi dans la paix après une pénible maladie vécue avec courage et lucidité.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église de Miège le mardi 6 juin 1989 à 10 h 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h 20.

Le défunt repose à son domicile à Miège où les visites auront lieu aujourd'hui lundi 5 juin, de 15 à 21 heures.

Le défunt ne désire ni fleurs ni couronnes. Merci de penser à la Ligue valaisanne contre le cancer, c.c.p. 19-340-2 ou à une œuvre de votre choix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Son épouse:
Laurence SOLIOZ-GASSER-METTRAUX, à Montana;

Ses enfants et petits-enfants:
Raymond et Nicole SOLIOZ-DONNET-MONAY et leurs enfants Marina, Patricia et Christian, à Genève;
Marlyse et Raymond BELLON-SOLIOZ et leurs enfants Yannick, Lysiane et Fabrice, à Troistorrents;

Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces:
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alphonse SOLIOZ-MORARD;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Victor DEFAGO-LANGE;
Célien et Denise MORARD-GASSER et leur fille, à Sion;
Eric GASSER, à Genève;

Ses filleuls, cousins et cousines;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur René SOLIOZ

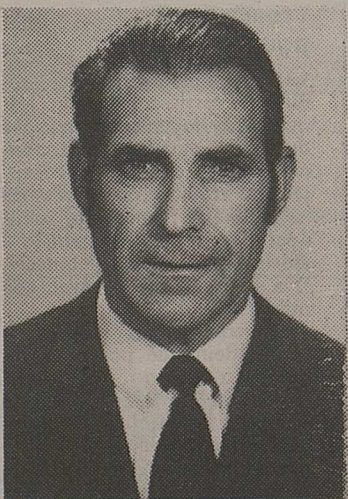
retraité garde-fortifications

enlevé subitement à leur tendre affection le dimanche 4 juin 1989, à l'âge de 70 ans.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église paroissiale de Troistorrents le mardi 6 juin 1989, à 15 heures.

Le défunt repose à la crypte de l'église de Troistorrents où sa famille sera présente aujourd'hui lundi 5 juin, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



PROVINS VALAIS

Fédération des caves de producteurs de vins
du Valais

et la

Cave de producteurs de vins de Sierre et environs

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Yvon CLAVIEN

membre compétent du conseil d'administration de la fédération,
président dévoué du comité de la cave.

Ils garderont de M. Yvon Clavien un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le comité et les membres
de la chorale L'Echo de Miège

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Yvon CLAVIEN

leur membre dévoué et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Ses neveux et nièces:
Monsieur et Madame Cosette CLERC et leurs enfants, à Morges;
Monsieur et Madame Jacqueline CLAVIEN, à Genève;
Madame veuve MULHEIM et ses enfants, à La Chaux-de-Fonds;

Ses amis:
Monsieur et Madame Jean BOCHATAY, à Salvan;
Famille Maurice GAY-BALMAZ, à Vernayaz;
Familles CLAIVAZ, à Martigny et Vernayaz;

ainsi que ses nombreux amis, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Oscar DELALOYE

enlevé leur tendre amitié le 4 juin 1989, à l'âge de 82 ans.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Salvan, le mardi 6 juin 1989, à 14 h 30.

Oscar repose à la crypte de l'église où une veillée de prière aura lieu aujourd'hui lundi 5 juin, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



EN SOUVENIR DE

Henri GAY

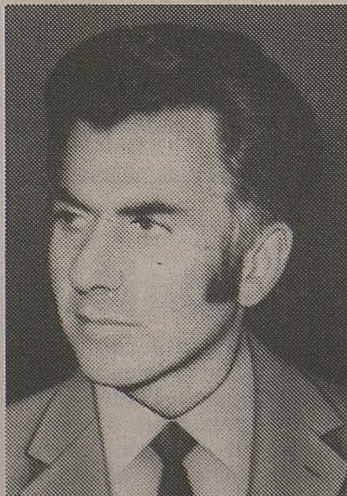
4 juin 1974
4 juin 1989

Quinze ans déjà que tu nous as quittés.

Toujours en pensée avec toi.

Ton épouse, tes enfants,
ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Saxon, le mardi 6 juin 1989, à 19 h 30.



Le comité du remaniement parcellaire
de Miège

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Yvon CLAVIEN

son ami et dévoué président du RP.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1965 de Miège

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Yvon CLAVIEN

père de sa contemporaine et amie Valérie.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1942 de Miège

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Yvon CLAVIEN

son contemporain et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Groupement
des intérêts
de Randogne-Bluche

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Gilbert MÉTRAILLER

père d'Henri, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



A la mémoire de
Angèle
PERRAUDIN



5 juin 1988
5 juin 1989

La famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'intention de notre chère défunte le vendredi 9 juin 1989, à 20 heures, à l'église paroissiale du Châble.

Dernier délai
pour vos annonces
mortuaires:
22 heures



La classe 1944 de Saxon

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Zita DELALOYE- VOLLUZ

maman de son contemporain Michel.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Benoît BORNET



2 juin 1969
5 juin 1989

Vingt ans déjà que tu t'en es allé.
Ton vivant souvenir nous reconforte jusque dans l'avenir qui nous réunira.

Une messe sera célébrée à Brignon aujourd'hui lundi 5 juin 1989, à 19 heures.



Madame et Monsieur Ruddy BISSIG-FOLLIN et leurs enfants, à Lausanne;
Madame veuve Arthémise PIEDNOEL-FOLLIN, en France;
Madame veuve Denise MOTTIER-FOLLIN, ses enfants et petits-enfants, à Saxon;
La famille de feu Charly BRUCHEZ-FOLLIN, à Saxon;
Madame veuve Céline FOLLIN, ses enfants et petits-enfants, à Saxon et Ollon;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Marcel FOLLIN

1922

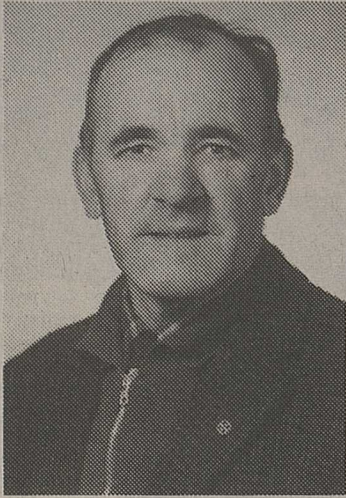
leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé subitement à leur tendre affection.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Saxon, le mardi 6 juin 1989, à 15 heures.

Selon le désir du défunt, ni fleurs ni couronnes, mais pensez au Home de la Pierre-à-Voir, à Saxon.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Raoul et Vreni STEFFEN-RAWYLER, à Zoug;
Monsieur et Madame Ferdinand et Regula STEFFEN-BUHOLZER et leurs enfants Philip et Peter, à La Souste;
Monsieur Josef ORLANDI, à La Souste;
Madame Clorinda ORLANDI-SPAZIANI, son fils et sa famille, à Sierre;
Monsieur et Madame Paul et Assunta MEICHTRY-ORLANDI, leur fille et sa famille, à La Souste;
Monsieur Robert CHAPERON-ORLANDI et ses enfants, à Lausanne;
Monsieur et Madame Werner et Rosa HUGO-ORLANDI et leurs enfants, à La Souste;
Madame Frieda STEFFEN-STEFFEN et sa famille, à Reckingen;
Madame Nathalie STEFFEN, son fils et sa famille, à Reckingen;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Ida STEFFEN-ORLANDI

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine et amie, enlevée à leur tendre affection le 3 juin 1989, à l'âge de 75 ans.

La messe d'ensevelissement aura lieu le mardi 6 juin 1989, à 10 heures, à l'église de La Souste.

La défunte repose à la chapelle funéraire, à côté de l'église de La Souste, où la famille sera présente aujourd'hui lundi 5 juin, de 18 à 20 heures.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'église de La Souste.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La fanfare La Concordia de Saxon

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Marcel FOLLIN

membre d'honneur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

La société se présentera en corps. Répétition aujourd'hui lundi 5 juin 1989, à 19 h 30.



L'Association valaisanne de lutte suisse et le groupement des vétérans lutteurs

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Marcel FOLLIN

membre honoraire cantonal et vétéran.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR de nos chers parents

Monsieur Lucien QUINODOZ

et Madame Yvonne QUINODOZ



1974 - 20 février - 1989



1984 - 6 juin - 1989

Vous qui les avez connus et aimés, ayez une pensée pour eux en ce jour.

Vos enfants et petits-enfants.

Une messe sera dite à Saint-Martin le mardi 6 juin 1989, à 19 h 30.



EN SOUVENIR DE

Marie-José et Michel MINNIG



4 juin 1988



31 mai 1988

Une année déjà que vous nous avez quittés. Votre souvenir reste vivant dans nos cœurs. Que ceux qui les ont connus et aimés aient une pensée pour eux en ce jour.



Que ton repos soit doux
Comme ton cœur a été bon!

Madame Henriette MÉTRAILLER-REY, à Bluche;
Monsieur et Madame Henri et Dominique MÉTRAILLER-PRALONG et leurs enfants Patrick, Bertrand et Sophie, à Bluche;
Madame et Monsieur Céline et Emile CLIVAZ-MÉTRAILLER et leurs enfants Stéphane et Marielle, à Montana;
Rosy et Gabriel TSCHOPP-MÉTRAILLER et leurs enfants Laurent et Gilles, à Bluche;
Les enfants et petits-enfants de feu Alexis et Anne-Marie MÉTRAILLER-ROMAILLER;
Les enfants et petits-enfants de feu Erasme et Louise REY-REY;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gilbert MÉTRAILLER

leur bien cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, survenu subitement à Bluche le 3 juin 1989, dans sa 85^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à Crételle-Randogne, mardi 6 juin 1989, à 10 h 30.

Départ du convoi mortuaire: chapelle de Randogne à 10 h 15.

Le défunt repose à la chapelle de Bluche où la famille sera présente aujourd'hui lundi 5 juin de 19 à 20 heures.

Selon le désir du défunt, en lieu et place de fleurs et de couronnes, veuillez transmettre vos dons à la Société des sourds du Valais, Martigny, c.c.p. 19-40-3.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le chœur mixte L'Espérance de Randogne

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Gilbert MÉTRAILLER

membre fondateur et bene merenti.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le conseil d'administration et la direction du centre scolaire de Crans-Montana

ont le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Gilbert MÉTRAILLER

père d'Henri, leur dévoué professeur au cycle d'orientation.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le personnel enseignant du cycle d'orientation de Crans-Montana

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Gilbert MÉTRAILLER

père de M. Henri Métrailler, son collègue et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel de l'entrepôt régional Coop Valais à Châteauneuf

ont le regret de faire part du décès de

Madame Anastasie DEBONS-TRIDONDANE

mère de M. Henri Debons, leur dévoué et fidèle collaborateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

L'armée chinoise tire sur la foule

Pékin compte ses morts

PÉKIN (ATS/AFP/Reuter). – L'armée chinoise a continué à tirer hier à Pékin sur des manifestants après une nuit sanglante au cours de laquelle près de 1500 personnes ont été tuées et 10000 blessées ont indiqué des témoins. Dans les campus, armes et cocktails Molotov ont fait leur apparition entre les mains d'étudiants protestataires.



Le bruit de rafales d'armes automatiques retentissait toujours dans le centre, près de la place Tien An Men, théâtre d'une contestation sans précédent ces sept dernières semaines, transformée en champ de bataille à la suite de l'intervention samedi des chars de l'Armée populaire de libération (APL).

Selon les témoins, les combats les plus durs se déroulaient à proximité de l'hôtel Pékin, où des troupes ont pris position devant le Musée de l'histoire de la révolution et ouvert le feu sur la foule massée sur l'avenue Changan. Dans un premier temps, la foule s'est repliée pour éviter les tirs, puis s'est regroupée et est revenue à la charge, ont ajouté les témoins.

Les tirs se sont quelque peu calmés en début d'après-midi lorsqu'un orage a éclaté, mettant provisoirement fin aux opérations d'un hélicoptère non militaire bleu et blanc dont on ignorait l'identité des passagers. Les rues de la capitale étaient jonchées des restes calcinés et fumants de véhicules de l'armée détruits par les manifestants.

Des témoins en ont dénombré 43 dans l'ouest de la ville, théâtre des combats les plus violents dans la nuit de samedi à hier. C'est dans ce secteur que l'armée a ouvert le feu sur des milliers de manifestants qui tentaient d'empêcher les soldats de passer. Des Pékinois, visiblement en état de choc, ont dit à des journalistes: «Racontez ce qui s'est passé (...) Le monde doit savoir.»

Le bilan du massacre de la nuit est impossible à établir. Les hôpitaux ont fait état de dizaines de morts. Des survivants ont parlé de centaines de victimes. «Il y avait des tas de cadavres partout», a déclaré un témoin. Un présentateur apparemment dissident de la radio nationale a même avancé un bilan de plusieurs milliers de civils tués, mais selon la BBC il a été immédiatement remplacé à l'antenne après cette annonce.

La presse officielle a fait état de victimes parmi les forces de sécurité mais n'a pas reconnu une seule victime du côté des civils.

Des négociations s'étaient ouvertes dans la nuit de samedi à di-

manche entre les responsables de l'occupation de Tien An Men et les militaires. Selon certains témoins, c'est alors que l'évacuation commençait que les blindés ont avancé en ouvrant le feu.

«Les soldats ont tiré sur les étudiants au bord de la place et ont mis le feu aux corps. Nous tentions de récupérer les corps, mais les étudiants étaient frappés à mort (...) Des médecins ont également été battus», raconte Zhang, étudiant.

«Quand les soldats sont arrivés en haut des marches du Monument du peuple, ils ont ouvert le feu (...) Des étudiants se sont écroulés autour de moi (...) une vingtaine ou une trentaine. Un groupe d'ouvriers qui nous protégeait a également été fauché», a-t-il ajouté.

Les soldats semblent avoir lancé l'assaut de trois côtés de la place, obligeant des milliers de manifestants à fuir. L'armée semble avoir frappé simultanément dans plusieurs secteurs de la ville. Les troupes ont avancé derrière des camions-bennes, qui ont démolé les barricades afin de faciliter la progression des soldats armés de fusils d'assaut AK-47, selon les témoins.

Des chars ont pénétré sur la place Tien An Men, notamment, tirant à bout portant sur la foule et écrasant des manifestants, ont-ils ajouté. «Des étudiants qui se reposaient dans les tentes sur la place ont été écrasés par les chars (...) L'un d'eux a été coupé en deux», a dit Zhang.

Avant de s'enfuir par une rue latérale, une journaliste occidentale a vu les soldats tirer. «Ces gars tiraient dans le dos des étudiants qui battaient en retraite», a-t-elle dit. Un journaliste européen qui se tenait à l'extrémité nord de la place a vu de son côté un millier de soldats armés de mitraillettes tirer en direction d'un groupe d'étudiants, mais il n'a pu évaluer le nombre des victimes.

La répression sanglante de la contestation ne semble toutefois pas avoir apporté de solution à la crise et, selon un diplomate occidental, «jusqu'à preuve du contraire, le problème de la vacance du pouvoir reste entier».



Panique et secours de fortune.

Le défi des étudiants

PÉKIN (AP). – Voici la liste des principaux événements qui ont marqué le mouvement étudiant:

15 avril: décès de l'ancien chef du PCC, Hu Yaobang, l'un des chefs de file des réformistes. Les étudiants de l'Université de Pékin font son éloge et critiquent les responsables chinois qui l'ont contraint à démissionner.

17 avril: des milliers d'étudiants défilent dans les rues de Pékin et Shanghai; pour rendre hommage à Hu Yaobang.

18 avril: poursuite des manifestations de protestation: 2000 étudiants se rendent à bicyclette sur la place Tien An Men et font un «sit-in» devant le grand hall du Peuple. Ils réclament davantage de démocratie et la réhabilitation de Yaobang.

22 avril: les étudiants défient les autorités chinoises qui leur ont donné l'ordre de quitter la place Tien An Men. Des dizaines de milliers d'étudiants les rejoignent, alors que se déroulent les obsèques de Hu Yaobang. Emeutes dans les capitales provinciales de Xian et Changsha.

24 avril: des dizaines de milliers d'étudiants des universités de Pékin suivent le mot d'ordre de grève et demandent l'ouverture du dialogue avec le gouvernement.

27 avril: plus de 150000 étudiants forcent les barrages de police et se rassemblent sur la place Tien An Men.

29 avril: rencontre entre les autorités chinoises et les chefs de file des étudiants, mais des groupes d'étudiants indépendants, non satisfaits, lancent un appel à la poursuite du boycottage des cours dans les 41 universités du campus de Pékin.

30 avril: le chef du PC de Pékin s'entretient avec les représentants des étudiants.

2 mai: environ 6000 étudiants défilent dans les rues de Shanghai.

5 mai: les étudiants reprennent peu à peu les cours. Le chef du PC, Zhao Ziyang, lance un appel au dialogue.

10 mai: des milliers d'étudiants se rendent à bicyclette aux sièges des principaux médias pour demander la liberté de la presse.

13 mai: 2000 étudiants entament une grève de la faim sur la place Tien An Men.

14 mai: nouvelle manifestation sur la place. Les grévistes de la faim sont 3000.

15 mai: arrivée de Gorbatchev à Pékin. Les étudiants occupent toujours Tien An Men.

17 mai: Zhao Ziyang demande aux étudiants de quitter la place. Ils refusent et organisent une manifestation qui rassemble plus d'un million de personnes dans la ville.

19 mai: Zhao Ziyang rencontre les étudiants sur la place. Ceux-ci décident de mettre fin à leur grève de la faim.

20 mai: les étudiants décident de reprendre leur grève de la faim, le premier ministre Li Peng ayant décrété la loi martiale à Pékin et écarté Zhao Ziyang. L'armée, noyée par le nombre des manifestants est empêchée d'intervenir par les Pékinois qui installent des barricades humaines sur les princi-

pales artères menant à la place Tien An Men. De nombreux soldats fraternisent avec les contestataires.

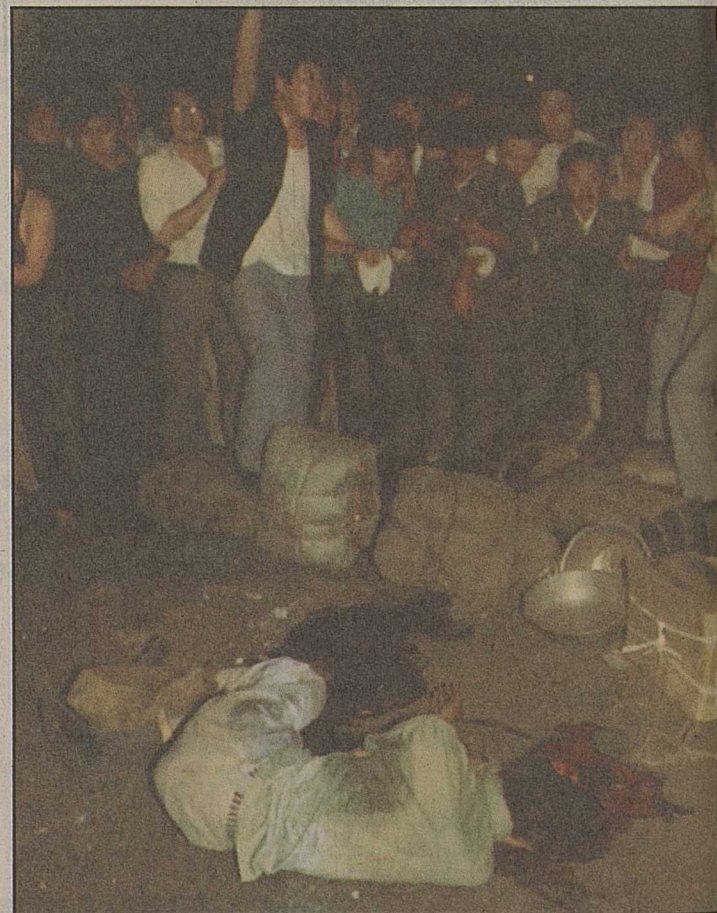
22 mai: une centaine d'officiers de haut rang font savoir que «l'armée ne tirera jamais sur le peuple».

23 mai: deux contestataires souillent de peinture le portrait géant de Mao Tsé-Toung qui domine la place Tien An Men, toujours occupée par les manifestants.

26 mai: Zhao Ziyang est démis de ses fonctions et placé en résidence surveillée.

2 juin: l'armée tente d'entrer sur la place Tien An Men mais est repoussée par les citoyens.

3 juin: violents incidents entre les soldats et les étudiants. Les chars avancent vers Tien An Men, les soldats ouvrent le feu sur les étudiants.



Renversé par un char, un homme baigne dans son sang.

La Chine horrifiée

HONG KONG-PÉKIN (ATS/AFP). – Des centaines de milliers de Chinois sont descendus hier dans les rues de grandes villes de province pour protester contre la sanglante intervention de l'armée dans la nuit de samedi à dimanche à Pékin.

A Nankin, est du pays, plus de 100000 personnes ont manifesté contre les carnages de la nuit de samedi à dimanche à Pékin, ont indiqué des résidents de cette ville

contactés par téléphone. Malgré de fortes pluies, des étudiants de Shanghai, la plus grande métropole chinoise, ont dressé des barricades et les conducteurs d'autobus se sont mis en grève, a-t-on ajouté. Des manifestations de protestation ont également été signalées à Changsha, Wuhan, Canton, Xian, Tianjin et Qingdao.

A Shanghai, des étudiants ont bloqué avec des autobus les routes menant aux universités de Fudan

et de Tongji, ainsi que, devant l'hôtel de la Paix, le Bund, principal boulevard de la ville en bordure du fleuve Yang Tse Kiang. Les autobus abandonnés portaient des pancartes proclamant: «Pékin est devenu une mer de sang» ou «Le sang du peuple».

A Nankin, des manifestants ont déferlé sur la place Gulou, dans le centre de la ville. «Les étudiants semblent prêts à se battre», a déclaré un étudiant étranger sur place. Les étudiants de Nankin envisagent de proclamer une grève générale, a précisé un résident.

A Changsha, des dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés devant le siège du gouvernement local pour dénoncer la répression à Pékin. A Wuhan, au moins 10000 étudiants sont descendus dans les rues, arrêtant des autobus.

A Canton, les étudiants de l'Université Zhongshan ont bloqué une avenue et un pont pendant plusieurs heures.

Des consignes ont par ailleurs été données aux membres du personnel de l'ambassade de Suisse à Pékin afin qu'ils évitent de sortir de leurs habitations, a indiqué hier à l'ATS une porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Le personnel de l'ambassade est en bonne santé et aucun touriste helvétique ne s'est manifesté, jusqu'à présent, auprès de la représentation suisse pour demander l'assistance, a précisé la porte-parole.



Un minibus à l'arrêt forcé...



Les étudiants juchés triomphalement sur un char pris d'assaut.

MEUBLES decarte saxon
 TOUTE UNE EQUIPE
 A VOTRE SERVICE!
 15'500m² d'exposition
 Tél. 026 44 35 44

Football
Maradona à Marseille: démenti!
 24

Huile de chauffage Benzine Diesel
VALAIS
 (027) 35 11 01

sports
Nouvelliste

Le Grand Prix des Etats-Unis de formule 1

Suprématie des monoplaces rouge et blanc

Nouveau record pour Ayrton Senna et les McLaren-Honda

Le suspense n'existe plus, le championnat du monde de F1 devient monotone, à la suite de la suprématie des McLaren-Honda et du pilote brésilien Ayrton Senna (notre photo). Depuis plus d'un an, les monoplaces rouge et blanc dominent outrageusement la compétition. Senna a signé sa 34e «pole-position» aux essais du Grand Prix des Etats-Unis, en battant d'une unité le record de l'Écossais Jim Clark. Une seule petite incertitude existe encore avant le départ d'un grand prix: qui de Senna ou de Prost s'imposera. Car, à coup sûr, la victoire d'une autre écurie tient du miracle. Devant une telle situation, le patron de la F1, Bernie Ecclestone, cherche un remède pour donner aux grands prix un nouvel élan afin de préserver l'intérêt de la F1 à la télévision. Mais il se heurte à un mur, celui des directeurs d'écuries...

Berthoud 27



Motocyclisme

Grand Prix d'Autriche

Jacques Cornu deuxième

31

Berthoud



Tennis

Roland-Garros

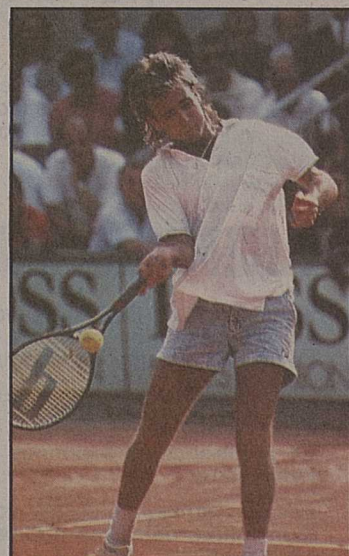
Des têtes tombent

28

40

André Agassi a été éliminé par Jim Courier.

ASL



Cyclisme

Tour d'Italie

Fignon a pris le pouvoir

Critérium du «Dauphiné libéré»

Mottet toujours leader

33

31

Football

Finales de deuxième ligue

Avantage Bramois

23

A l'image de Pellaz (à droite), Bramois a fini par échapper à Gaille (à gauche) et à ses coéquipiers du FC Gland, samedi. Le match retour, dimanche, en Valais, s'annonce épique.

ASL



Roland-Garros: Agassi et Sabatini en enfer...

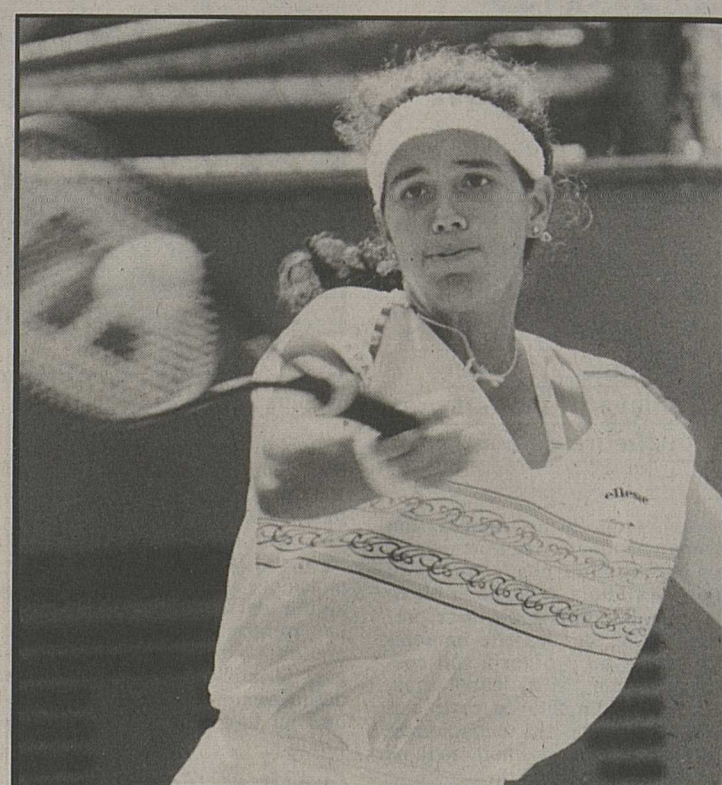
Les chouchous chahutés!

Deux grosses têtes éliminées! André Agassi et Gabriela Sabatini! Le tableau masculin et féminin a perdu deux sourires. Ils ont déjà été remplacés. Ou presque...

Le public les adore. L'un pour ses jeans et tout ce qu'ils représentent de nouveauté; l'autre pour sa beauté et tout ce qu'elle dégage de féminité. Le public les adore, mais Roland-Garros ne les verra plus exhiber leurs atouts sur sa terre.



Gabriela Sabatini: une éliminée qui n'a jamais été dans le match.



Mary-Joe Fernandez: une gagnante qui ne s'est pas laissé impressionner.

Roland-Garros '89

De notre envoyé spécial
Christian Michellod

En ce premier dimanche de juin, les étoiles ont perdu leur lumière. Le plus surprenant, dans ce mélodrame à l'eau de rose, c'est que les larmes n'ont pas coulé à flots de tristesse. Comme la pluie menaçante, elles sont demeurées à l'état de gestation parce que les bourreaux des cœurs ont de tout suite conquis Auteuil, ses marronniers et leurs branches. Jim Courier, le tombeur d'Agassi, a fini son match, interrompu la veille par l'obscurité, dans le triomphe populaire. Bras levés, yeux brillants, applaudissements chaleureux. Le pote d'Agassi - les deux ont 19 ans et appartiennent à l'école Bollettieri - a exécuté son ami en trois quarts d'heure, hier. *«J'ai tout fait mal et lui tout bien»*, lâchera le demi-finaliste de l'an dernier. Qui rajoutera: *«Jim est le joueur qui a le plus de puissance sur les balles courtes de tout le circuit.»* Et pour frapper plus fort qu'Agassi, il faut déjà se lever de bonne heure. Courier a donc conclu le troisième set au quatrième essai (6-3) avant d'enchaîner et d'achever à la vitesse de la guilotine (6-2). *«Je me sentais très confiant»*, se contentera-t-il de dire à l'heure de la confidence banale. Au suivant...

Complexe

Si l'élimination d'André Agassi fait l'effet d'une bombe, celle de Gabriela Sabatini ne fait pas exploser les données. Au-delà de la différence hiérarchique (N°2 contre N°20), il faut savoir que Mary-Joe Fernandez menait déjà à la marque avant ce huitième affrontement. Quatre à trois pour l'Américaine d'origine dominicaine dont trois succès lors des trois dernières rencontres. Ajoutez-y celui d'hier et vous comprendrez que l'Argentine développe lentement un complexe inhibant au moment de donner la réplique à la métisse de Miami. C'est d'ailleurs plus Sabatini qui perdit le duel que Fernandez qui le gagna. Mal dans sa tête, la vaincue s'offrit en victime à l'opportunisme adverse. *«Je vais pouvoir me consacrer un peu plus au tennis. Je viens en effet de passer mes examens.»* Il y en a qui courent deux lieues à la fois avec un bonheur certain...

Alberto Mancini poursuit sa route Jakob Hlasek revient sur terre... battu!

Hlasek s'est abonné aux cinq manches. Face à Arrese et à Lavalle, le coup du courage marcha. Face à Mancini, une des étoiles filant au firmament, la belle histoire ne se répéta pas. Dommage...

là le match s'emballa comme un cheval fou. Hlasek perdit d'entrée son service (0-1), puis

Positif

«C'était ma première apparition sur le central parisien. Sûr que je vais m'en souvenir», murmura dans un anglais approximatif celui qu'on annonce comme le digne successeur du «dieu» Vilas. *«On ne réussit pas tous les jours les points importants comme on le désire»*, explique le numéro un helvétique. *«Je suis déçu d'avoir perdu bien sûr, mais si on regarde mes résultats de la saison sur terre battue, je ne peux que me féliciter d'être arrivé à ce stade de la compétition.»* Avec son état d'esprit habituel, Hlasek ne dramatise donc pas cette élimination. Mettons-nous au diapason. Et saluons bien bas l'avènement parisien d'un joueur «incroyablement rapide». Si rapide qu'il va vite faire partie du club des dix. Aux côtés de Hlasek...

De notre envoyé spécial
Christian Michellod



Hlasek. Il a reçu le prix Orange, mais on aurait dû également lui décerner celui du courage...

On l'attendait depuis une semaine, ce choc des contrastes. Entre un frappeur de fond de court et un volleyeur sans filet, l'affrontement ne pouvait qu'être aguichant. Eh bien non! L'on ne vit rien. Ou pas grand-chose. Parce que Jakob Hlasek passa à côté de son sujet comme jamais. Ou pas souvent. On en était là de nos réflexions et Mancini menait largement au score: 6-4 6-4 et 3-1 dans la manche décisive. «Kuba» volait bas et le macho riait haut, même si l'Argentin dut recevoir le prix du sourire en même temps que Buster Keaton. Dépassé par la vitesse de bras de son adversaire, Hlasek ne rentra ni dans le jeu ni dans la balle. Ballotté, écrasé, il lui était impossible de monter à l'abordage, tant les balles de Mancini mariaient

précision et profondeur. Ce fut même l'Argentin, réputé crocodile, qui se permit parfois de conclure son point à la volée. Pour s'offrir trois balles de deuxième manche par exemple. On en était donc là de nos réflexions, lorsque l'un se mit à perdre de sa superbe et l'autre à retrouver la sienne. L'incroyable suspense s'installa alors sur le central ébaubi. En soixante-huit minutes, le Suisse rétablit l'égalité à deux sets partout. Enfin ses coups portaient. Fort. «Enfin» ceux de l'«ennemi» s'émoussaient.

Doucement. Conséquence de ce renversement de situation inattendu: la mise en jeu d'une cinquième manche décisive. Et

le rattrapa au sixième jeu (3-3). A peine son bonheur entrevu, une double faute redonna l'avantage à l'Argentin (3-4) avant qu'une balle ne heurte le filet et ne décide de tomber du côté du malheur... suisse (5-3). La décision ne tint donc qu'à un fil. Il coupe l'espoir d'un Hlasek qui reçut, dans l'après-midi, le prix Orange et qui aurait mérité, cinq heures plus tard, celui du courage, tant il revint dans une partie qui semblait perdue après une heure d'un jeu à sens unique. Honneur au vaincu.

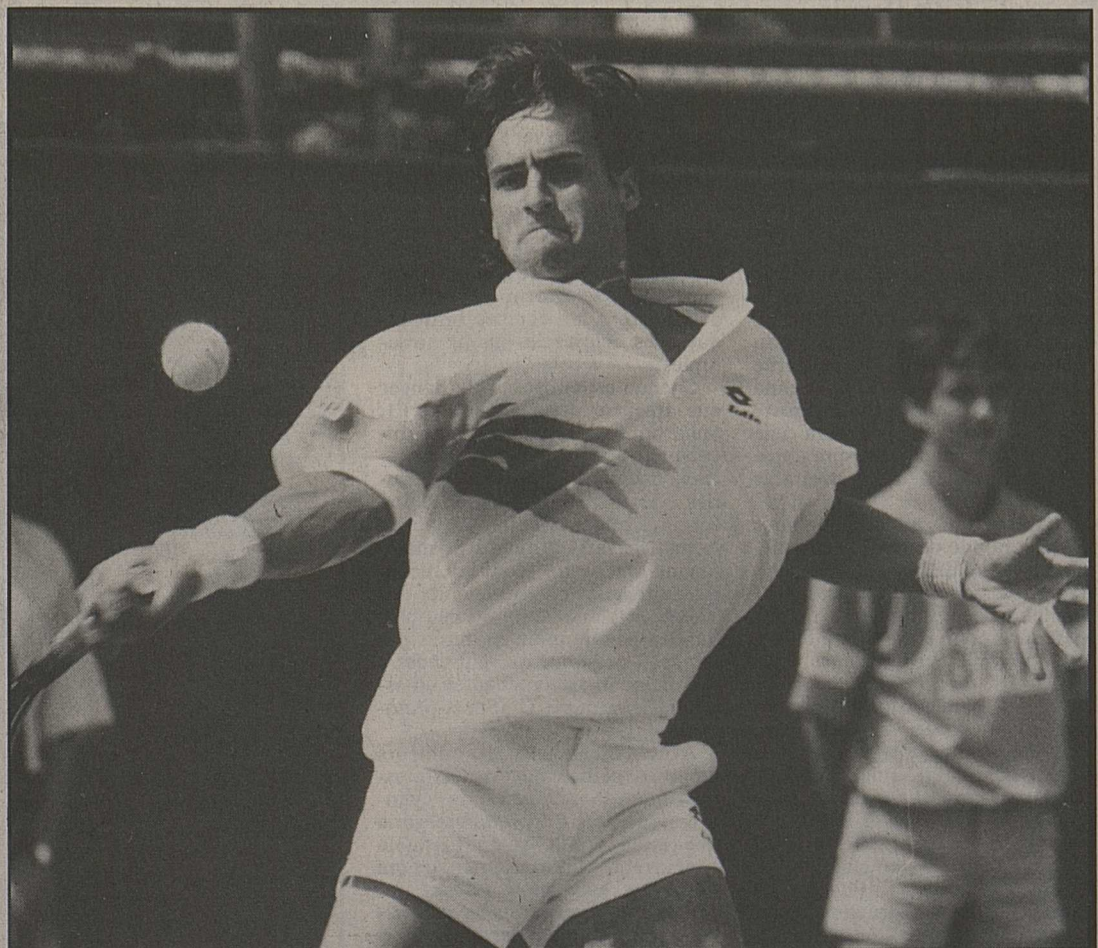
Pas de quatrième fois pour Sabatini

En simple dames, l'Argentine Gabriela Sabatini (N° 2), trois fois demi-finaliste à Paris au cours des quatre dernières années, a lourdement échoué en huitièmes de finale contre l'Américaine Mary-Joe Fernandez (N° 15), sa meilleure amie sur le circuit. Elle avait déjà reçu, au tour précédent, un avertissement sérieux de la part de l'Australienne Nicole Provis, tout en réussissant à s'en sortir. Cette fois, la cadence de Fernandez (17 ans) lui a été fatale. Gabriela a ainsi subi sa troisième défaite consécutive face à Mary-Joe.

L'élimination de l'Argentine devrait rendre la tâche plus aisée à l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf pour la conquête d'un troisième titre consécutif. Mais, si sa grande rivale est éliminée du tournoi, Graf, victorieuse dimanche de l'Italienne Sylvia La Fratta (173e mondiale), va trouver sur sa route l'Espagnole Conchita Martinez et, éventuellement, la Yougoslave Monica Seles (15 ans), la révélation de l'année. Deux joueuses dont les progrès et la confiance ont été impressionnants depuis le début du tournoi.

Résultats d'hier

- Simple messieurs, 8es de finale: Jay Berger (EU) bat Thierry Tulasne (Fr) 3-6 6-2 6-0 6-3. Boris Becker (RFA/2) bat Guillermo Perez-Roldan (Arg/16) 3-6 6-4 6-2 4-6 7-5. Jim Courier (EU) bat André Agassi (EU/5) 7-6 (9/7) 4-6 6-3 6-2. Stefan Edberg (Su/3) bat Goran Ivanisevic (You) 7-6 6-3 6-3. Alberto Mancini (Arg/11) bat Jakob Hlasek (S/6) 6-4 6-4 4-6 2-6 6-4.
- Simple dames, 8es de finale: Steffi Graf (RFA/1) bat Silvia La Fratta (It) 6-2 6-1. Arantxa Sanchez (Esp/7) bat Amanda Coetzer (AFS) 6-3 6-2. Jana Novotna (Tch) bat Sylvia Hanika (RFA) 6-1 6-4. Monica Seles (You) bat Jo-Anne Faull (Aus) 6-3 6-2. Mary-Joe Fernandez (EU/15) bat Gabriela Sabatini (Arg/2) 6-4 6-4. Conchita Martinez (Esp/8) bat Katerina Maleeva (Bul/9) 6-0 6-1. Helen Klesi (Can/10) bat Ann Grossman (EU) 6-1 6-2. Manuela Maleeva (Bul/6) bat Janine Thompson (Aus) 7-6 6-2.
- Double mixte, 1er tour: Céline Cohen - Tomas Carbonell (S/Esp) battent Carin Bakum - Paul Haarhuis (Ho) 6-4 4-6 6-4.



Le cinquième fatal. Après deux sets, on ne donnait pas cher de la peau du Suisse, mais Hlasek se cramponna en remportant le troisième et le quatrième. Finalement, le cinquième lui fut fatal, mais il quitte Roland-Garros la tête haute, car Mancini (notre photo) en fera trembler d'autres...

Football
LN Espoirs
Lucerne champion

Avant leurs aînés, qui seront vraisemblablement sacrés champions de Suisse de LNA, les Espoirs de Lucerne ont décroché le titre, avant même l'ultime journée. Victorieux à Bâle, par 6-1, les Lucernois possèdent, en effet, trois points d'avance sur Saint-Gall, battu 4-2 à Berne, par les Young Boys.

Ce succès n'est pas honorifique. La prime à l'équipe gagnante est, en effet, de 110 000 francs. Lucerne succède au palmarès à Grasshopper.

● 29e journée: Sion - Locarno 11-0 (3-0). Grasshopper - Bellinzona 0-0. Lugano - Lausanne 4-3 (3-1). FC Zurich - Wettingen 1-1 (0-1). Servette - Xamax 1-0 (0-0). Bâle - Lucerne 1-6 (0-3). Aarau - Schaffhouse 5-0 (2-0). Young Boys - Saint-Gall 4-2 (2-2).

CLASSEMENT

1. Lucerne	29	17	9	3	97-37	43
2. Saint-Gall	29	16	6	7	83-61	38
3. Aarau	29	15	6	8	63-32	36
4. Lausanne	29	14	8	7	72-52	36
5. Xamax	29	13	9	7	71-54	35
6. Servette	29	13	9	7	52-39	35
7. Grasshopper	29	15	3	11	46-41	33
8. Sion	29	10	10	9	61-52	30
9. Young Boys	29	12	6	11	72-65	30
10. Bâle	29	9	11	9	39-56	27
11. Lugano	29	9	7	13	54-68	25
12. Schaffhouse	28	7	10	11	48-57	24
13. Bellinzona	29	8	6	15	40-65	22
14. FC Zurich	29	7	7	15	30-60	21
15. Wettingen	29	5	9	15	41-61	19
16. Locarno	28	0	8	20	20-89	8

Horgen
Finales juniors

Inter A-1: Grasshopper - Sion 2-1 (1-1). Inter B-1 (tournoi): 1. Lausanne. Inter C-1 (tournoi): 1. Lausanne.
Inter A-1. - Match pour la relégation à Châtel Saint-Denis: Young Boys - Servette 3-1 (1-0). Servette est relégué en inter A-2.
Inter A-2. - Finale romande à Montreux: Martigny - Bulle 3-2 (2-2). Martigny, champion romand, doit affronter Young Boys pour la promotion en inter A-1.
Inter B-2. - Finale romande à Montreux: Sierre - Fribourg 1-0 (1-0). Sierre est champion romand et promu en inter B-1.
Inter C-2. - Finale romande à Genolier: Servette - Renens 1-0 (1-0). Servette est champion romand et promu en inter C-1.



Nestlé S. A., Cham et Vevey
(Suisse)

Augmentation de capital 1989

Offre de souscription aux actionnaires et détenteurs de bons de participation

Par suite d'opposition à l'inscription des modifications de statuts décidée par l'Assemblée générale du 25 mai 1989, les dispositions concernant l'inscription des actions nominatives au registre des actions et la création d'actions de réserve sont l'objet d'une procédure judiciaire.

L'offre de souscription aux actionnaires et détenteurs de bons de participation n'est pas touchée par cette procédure et se déroulera comme prévu.

Le 25 mai 1989, l'Assemblée générale ordinaire de Nestlé S. A., sur proposition du Conseil d'administration, a pris la décision d'augmenter le **capital-actions** de **fr. 330 000 000 à fr. 364 000 000.**

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé d'augmenter, simultanément à l'augmentation du capital-actions citée ci-dessus, le **capital-participation** de **fr. 23 000 000 à fr. 24 000 000.**

Un consortium de banques, sous la direction du Crédit Suisse à Zurich, a souscrit, pour le jour de l'Assemblée générale susmentionnée de Nestlé S. A.,

- 53 650 nouvelles actions au porteur de fr. 100 nominal chacune
- 111 350 nouvelles actions nominatives de fr. 100 nominal chacune
- 50 000 nouveaux bons de participation de fr. 20 nominal chacun,

et les offre en souscription, aux conditions ci-après,

du 5 au 21 juin 1989, à midi,

aux détenteurs actuels d'actions ou de bons de participation.

1. Rapport de souscription

- 1 nouvelle action au porteur pour 20 actions au porteur existantes
- 1 nouvelle action nominative pour 20 actions nominatives existantes
- 1 nouveau bon de participation pour 20 bons de participation existants

2. Prix de souscription

- fr. 4500.- par action au porteur, respectivement nominative
- fr. 900.- par bon de participation
- Le droit de timbre fédéral d'émission est pris en charge par la Société.

3. Exercice du droit de souscription

- Pour les **actions au porteur** par la remise du **coupon n° 8** des actions au porteur, en employant le bulletin de souscription pour actions au porteur.
- Pour les **actions nominatives**, par la remise du **bon de droits** prévu à cet effet, en employant le bulletin de souscription pour actions nominatives.
- Pour les **bons de participation** par la remise du **coupon n° 8** des bons de participation, en employant le bulletin de souscription pour bons de participation.
- Les droits **ne peuvent pas** être combinés.

Les **domiciles de souscription** en Suisse sont les banques suivantes

- | | |
|------------------------------------|--|
| Crédit Suisse, Zurich | Société de Banque Suisse, Bâle |
| Union de Banques Suisses, Zurich | Banque Populaire Suisse, Berne |
| Banque Leu SA, Zurich | Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne |
| Banque Cantonale de Zurich, Zurich | Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg |
| Banque Cantonale de Berne, Berne | Banque Cantonale Zougnoise, Zoug |

et toutes leurs succursales et agences en Suisse, ainsi que

- | | |
|--|---------------------------------------|
| Darier & Cie, Genève | Lombard, Odier & Cie, Genève |
| Pictet & Cie, Genève | HandelsBank NatWest, Zurich |
| BSI - Banca della Svizzera Italiana, Lugano | Banque Paribas (Suisse) S. A., Genève |
| Crédit Commercial de France (Suisse) S. A., Genève | Deutsche Bank (Suisse) S. A., Genève |
| Dresdner Bank (Schweiz) AG, Zurich | Commerzbank (Schweiz) AG, Zurich |

4. Inscription des nouvelles actions nominatives

L'inscription des nouvelles actions nominatives Nestlé S. A. est soumise à l'article 6 des statuts de la Société.

5. La libération des actions nouvelles de la Société doit avoir lieu jusqu'au 30 juin 1989 au plus tard.

6. Les actions au porteur sont émises sous forme de titres unitaires ou de certificats de 5 ou de 100 actions.

Les **actions nominatives**, sont émises sous forme de certificats sans coupons.

Les **bons de participation** sont émis sous forme de titres unitaires ou de certificats de 5 ou de 100 bons de participation.

7. Négoce des droits de souscription

Les domiciles de souscription sont à disposition pour exécuter les **ordres d'achat et de vente de droits de souscription**. Les droits de souscription seront négociés du 5 au 20 juin 1989.

8. Les nouveaux titres donnent droit au dividende à partir du 1^{er} janvier 1989. Les actions au porteur et les bons de participation sont munis des coupons n° 9 et suivants, tandis que les actions nominatives seront émises sous forme de certificats sans coupons.

9. La cotation des nouvelles actions au porteur, actions nominatives et bons de participation sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Saint-Gall. En plus, la cotation des nouvelles actions au porteur et des nouveaux bons de participation sera demandée aux bourses de Paris, Amsterdam (seulement actions au porteur), Francfort-sur-le-Main, Dusseldorf, Bruxelles, Anvers et Vienne.

30 mai 1989

Crédit Suisse

- | | |
|--|-------------------------------|
| Société de Banque Suisse | Union de Banques Suisses |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA |
| Banque Cantonale Vaudoise | Lombard, Odier & Cie |
| Pictet & Cie | HandelsBank NatWest |
| BSI - Banca della Svizzera Italiana | Banque Paribas (Suisse) S. A. |
| Crédit Commercial de France (Suisse) S. A. | Deutsche Bank (Suisse) S. A. |
| Dresdner Bank (Schweiz) AG | Commerzbank (Schweiz) AG |

Numéros de valeur:	
Actions au porteur:	213.697
Actions nominatives:	213.695
Bons de participation:	213.690

Gasser de Luxe

en direct
Fabrication
allemande

027 22 80 29

ADAPTEZ VOUS A LA
GASSER FRERES

25
ANS

Exposition
Gd-Pont 29
Sion

P 027
21 21 11

Paroi
couissante pour
douche et baignoire

Dès Fr. 388.-
Tél. (029) 4 76 32.
036-832093

A vendre
transporter
Bucher 2400
avec autochargeuse
botteleuse
H.D.
modèle montagne
botteleuse
H.D.
Bonvin Frères,
Conthey
Tél. (027) 36 34 64.
036-537738

LATHION-VOYAGES

DE BONS TUYAUX EN 5 VOLUMES POUR LES AS DES VACANCES.

Nous prenons volontiers le temps d'un entretien personnel pour vous soumettre des propositions de vacances faites sur mesure. Il s'agit finalement de vos plus belles semaines de l'année.

Demandez les catalogues actuels d'Airtour Suisse pour rêver dès maintenant de soleil et de dépaysement:

- Vacances balnéaires et circuits
- Voyages lointains
- Vols intervilles
- USA/Canada
- Suisse/Autriche/Lac de Garde

airtour suisse at+
Des vacances très personnelles.

Sion - Avenue de la Gare 6 - Tél. (027) 22 48 22
Sierre - Avenue de la Gare 1 - Tél. (027) 55 85 85
Martigny - Rue Marc-Morand 9 - Tél. (026) 22 71 61

CAGIVA

125
Tamanaco

ECCO LE ITALIANE

BOUVERET
Raphy Roch
(025) 81 13 03

CHAMOSON
Garage de Chamoson
B. Favre
(027) 86 25 85

Sion
Motocentre
Branca
(027) 31 37 65

Importateur général CH **CONDOR** SA, 2853 Courfaivre, Tél. 066-56 71 71

Super marché d'occasions

Literie, cuisines, bureaux, armoires, canapés, chaises, coffres, vélos, habits, vaisselle, valises, salon, chambres, tableaux, miroirs, etc.

Emmaüs, route de Riddes, Sion

Tous les jours, de 13 h 30 à 18 h.
036-071559

Problème d'argent - Prêt personnel
40'000 francs et PLUS
037-811 566

NEOFINANCE SA
Rue de Romont 12 Fribourg

Catalogue gratuit
TENNIS DE TABLE

Boit / Alu / Beton / Plaque de protection de gazon
Tischtennis Gubler AG
4652 Winznau/Olten, Tél. 062 / 35 22 15

Votre vie intime et sentimentale vous fait souffrir?
Réagissez!

Appelez l'Agence pour la Qualité de la Vie
(027) 22 50 68 dès 14 heures.
En privé ou en groupe.
036-837475

Svelte, bien dans votre peau!

Ce sont des mots qui résonnent bien dans votre tête? Mais... ils s'appliquent à votre corps! Si vous avez le moindre reproche à lui faire: Cuisses trop rondes - hanches saillantes - ventre proéminent - tissus relâchés - cellulite.

La solution: avec le traitement CTR et biozone conçus spécifiquement pour venir à bout de tous les problèmes de silhouette.

Promesses ou réalité? A vous de juger... lors d'une analyse gratuite de votre silhouette.

Garantie de remb. par écrit

Filligne

INSTITUT D'AMINCISSEMENT POUR DAMES

Av. Ruchonnet 1 (à côté de la gare)
Lausanne. Tél. 021/20 99 63
Av. du Casino 36
Montreux. Tél. 021/963 77 31

Route du Sex 45
Sion. Tél. 027/22 33 68

Lundi - jeudi 9 h./20 h.
Vendredi 9 h./17 h.

Pour embellir vos loisirs - Procrédit

Veillez me verser Fr. _____

Je Rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit Heures d'ouverture
Av. des Mayennets 5 de 08.00 à 12.15
1951 Sion de 13.45 à 18.00

ou téléphoner
027-23 50 23

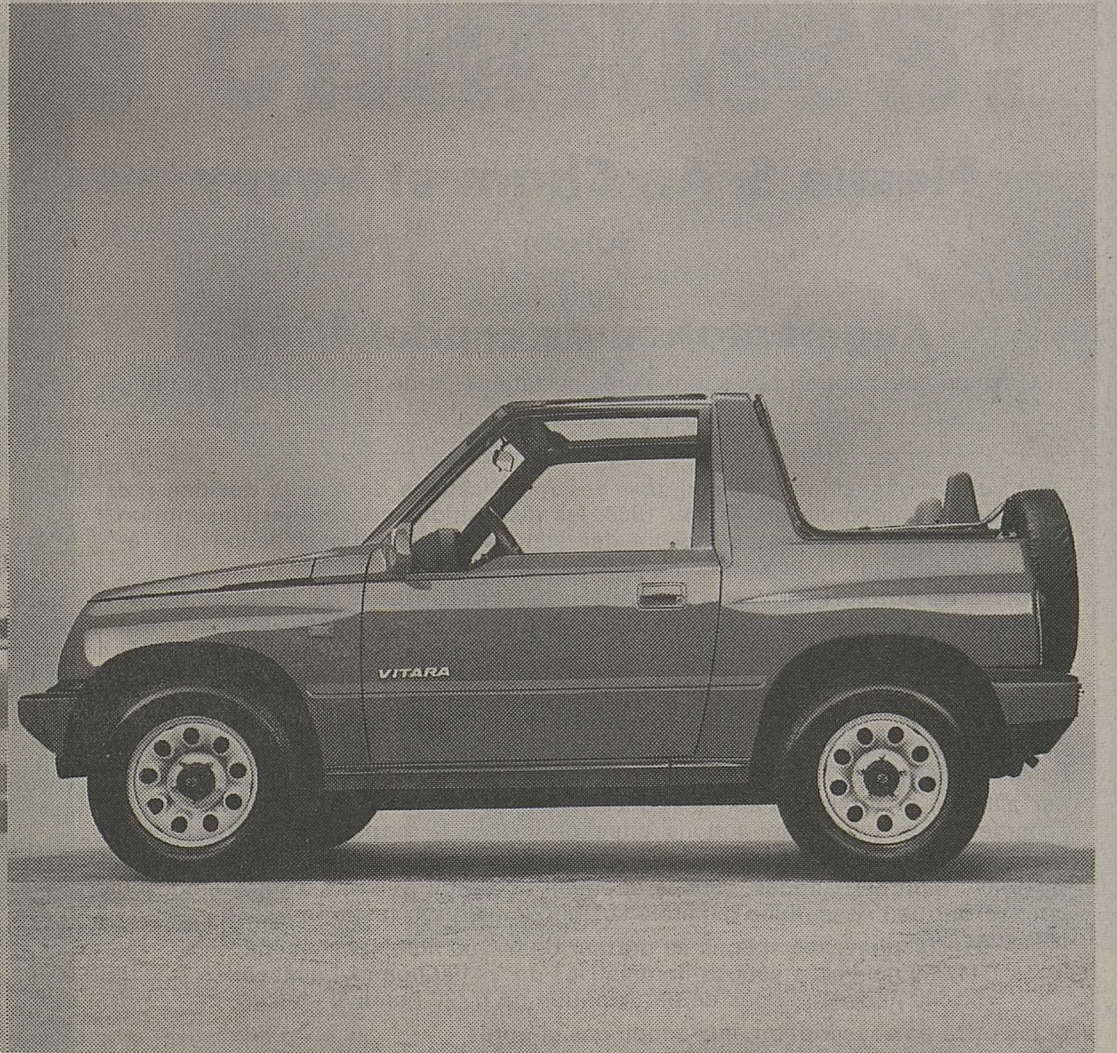
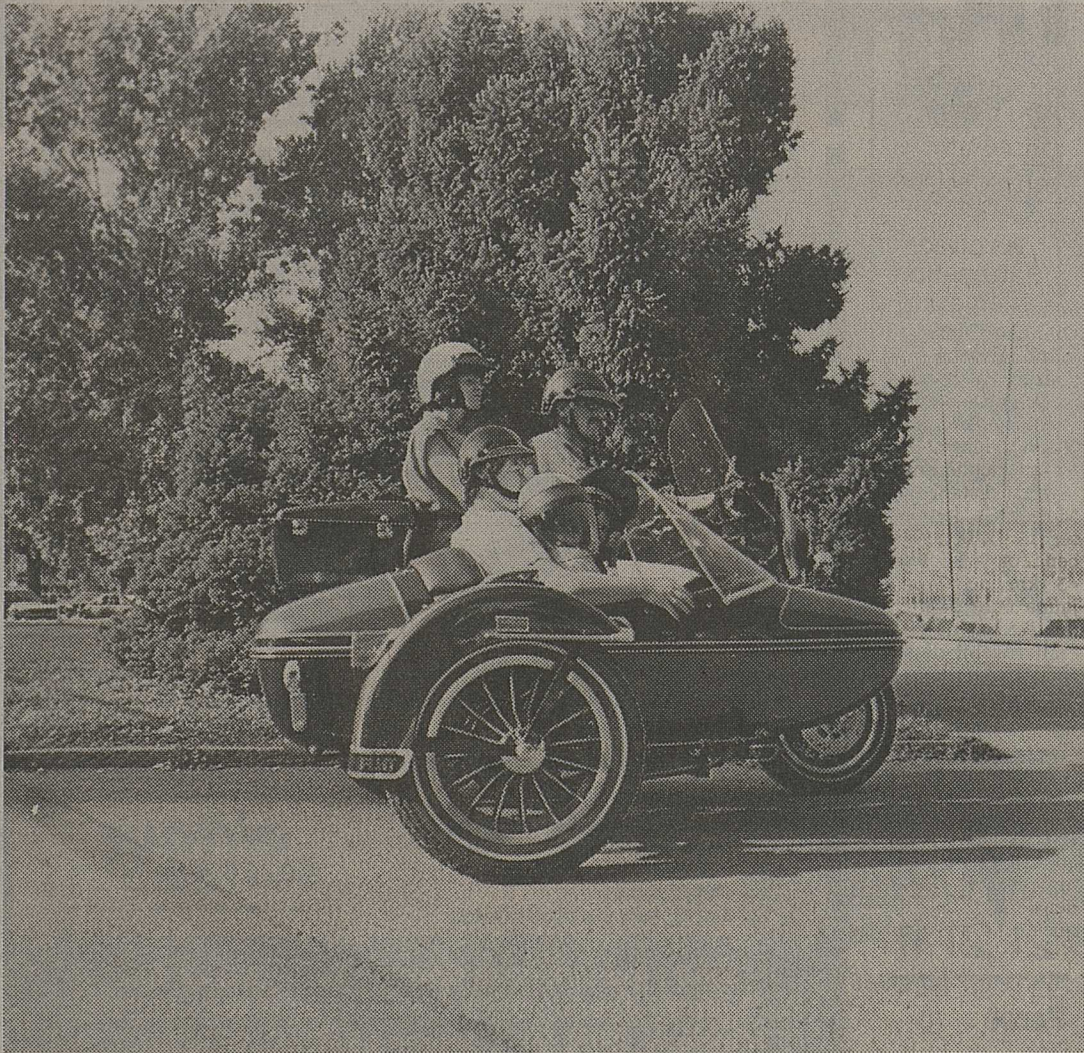
X procrédit

7/NOU/23/1U

La Suzuki VITARA fait nettement plus cabriolet.

0 km/h. Les cheveux au vent.

Avoir toujours les cheveux au vent. A partir de Fr. 20'990.-.



Pour la vraie sensation du cabriolet, oubliez votre moto. En effet, avec la moto, le port du casque est obligatoire (chose d'ailleurs tout

à fait raisonnable) et vous avez donc constamment cette boule compacte de matière plastique entre vous et votre environnement. Par

contre, le cabriolet, le vrai, vous le trouverez chez votre concessionnaire Suzuki: la nouvelle VITARA. Faites un parcours d'essai tout fer-

rain à son volant pour sentir toute la différence entre traction sur 1 et 4 roues. Même en ville, sans votre moto, vous verrez que votre «ber-

line-tout-terrain» fera tout aussi sensation. (Modèle représenté: JLX Power-Package, Fr. 23'990.-.) Suzuki Automobile SA,

Brandbachstr. 11, 8305 Dietlikon, tél. 01/833 47 47.

SUZUKI
Toute la différence.

EFL Financement avantageux
Prêts - Paiement par acomptes - Leasing
Discret et rapide

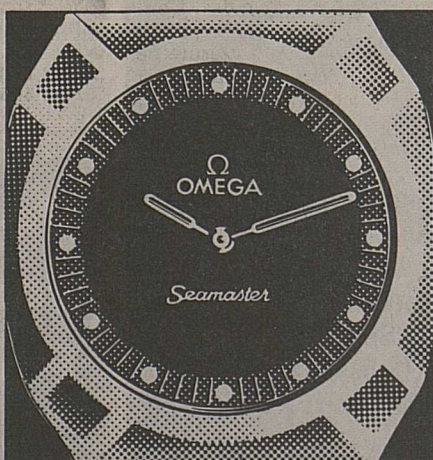
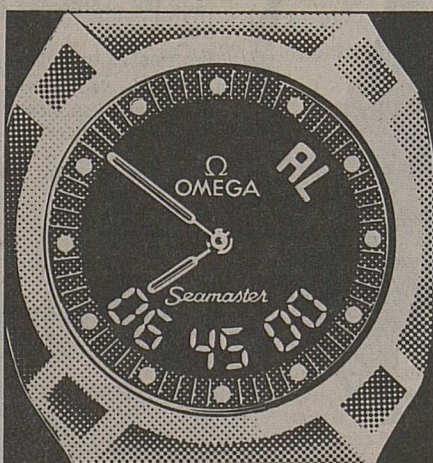
Slon: Arcioni S.A., av. Maurice-Troillet 65; **Algle:** Garage des Cols S.A., av. des Ormonts 16; **Brig-Gamsen:** Garage Central, Gebr. Heldner; **Fully:** Garage de Verdun, Y. Rouiller; **Martigny:** Vallotton Frères, Garage du Levant, route du Levant 11; **Montana-Village:** Garage du Transit, H. Cordonier; **Monthey:** Garage du Vieux-Pont, B. Cupelin, rue Reconfière 1; **Noës:** Garage du Sud, M. + B. Bayard, route cantonale; **Riddes:** A. Michaud, route du Simplon; **Visp:** City-Garage, Ruppen & Chenet AG, Kantonsstrasse 53; **Champéry:** Garage Rey-Bellet, route du Grand-Paradis; **Vétroz:** Garage de l'Autoroute, rue du Levant; **Uvrier:** Autoshop Magro; **Filet-Mörel:** Garage-Carrosserie Wyssen.

Surdouée!

Le réveil...

le chrono...

le rappel...



New-York...

la date...

et l'heure.

Omega Seamaster Multifonction: cinq montres en une! Dans l'ombre discrète de son cadran, toutes les fonctions nécessaires à l'homme d'affaires: réveil, chronographe, compte à rebours, 2e fuseau horaire, calendrier. Omega Seamaster Multifonction en acier et or 18 ct. Mouvement quartz. Verre saphir inrayable. Etanche à 30 m. La montre indispensable à ceux pour qui le temps compte... Dès Fr. 980.-



Significant Moments
Ω
OMEGA

Commerces et entreprises du Valais Central, créez le contact!

Si vous désirez avoir un contact journalier avec tous les ménages du Valais Central, avec l'annuaire téléphonique local, c'est simple. Pratique, facile à consulter, l'ATL sera votre ligne directe avec vos clients. Grâce à votre annonce, vous serez présent chaque jour, 24 h sur 24; Prochainement, nous vous contacterons pour vous exposer les différentes possibilités adaptées à votre commerce ou votre entreprise. A bientôt!!



ATL, l'annuaire téléphonique local,
actuel et complet,
avec ses rubriques **ATL**
professionnelles.

Scène rurale avec 129 chevaux



La nouvelle Bluebird 16 V est comme
faite pour les amoureux des pur-sangs.

Au grand galop elle tirera **129 CV-DIN**
(95 kW) de son moteur 1,8 l avec
technologie 16 soupapes. Elle est la
championne des parcours sans faute,

quels que soient les obstacles. Son train



de roulement se rapporte à son bloc pro-
pulsif et lui confère quelques longueurs
d'avance au niveau du comportement

roulier et de la sécurité. Du point de vue

de l'équipement et du confort, avec sa
direction assistée, son toit-ouvrant élec-
trique, son verrouillage central, ses lève-
glaces électriques et sa radiocassette sté-
réo, elle fait figure de grande favorite. La

Bluebird 16 V défendra vos couleurs
pour **Fr. 25'850.-** (Sedan 1,8 SGX/16 V).

A l'image, Bluebird Hatchback 1,8 SGX
16 V, Fr. 26'450.-. 3 ans de garantie en
tout sur les parties mécaniques: moteur,
boîte, train de roulement et direction.



Nissan Motor (Schweiz) AG, 8902 Urdorf,
tél. 01-734 28 11



«Puis, tout-à-coup,
la fontaine...»

Avec une guêpe dans la chemise, on perd facilement le contrôle de son véhicule. Un accident est si vite arrivé! Heureusement, mon assurance a réglé les dommages presque aussi vite qu'ils sont arrivés. La Mobilière Suisse liquide les dommages aux véhicules à moteur également... rapidement et sans complications inutiles.»

Mobilière Suisse
Société d'assurances
l'assurance d'être bien assuré

Incendie, vol, dégâts d'eau, bris de glaces, véhicules à moteur, voyages, responsabilité civile, accidents, maladie... et assurances-vie également, en collaboration avec la Rentenanstalt.

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

Je cherche pour Sion, Siere

**contremaître
chef d'équipe
maçons**

Permis valables, bonnes conditions, places à l'année.

Renseignements au bureau au (025) 71 70 51.

036-838076

Mandatés par une entreprise vaudoise, nous cherchons

**1 chef monteur
électricien
1 monteur (câbleur)**

Domiciliés région Sion, Siere. Si possible connaissant l'allemand et courant faible. Places indépendantes. Véhicules de service.

Renseignements au (025) 71 70 51. M. Weibel

036-838077

Commerce de Martigny cherche

employée de commerce

Entrée fin juillet ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre P36 - 920 112 Publicitas, 1920 MARTIGNY.

036-537279

L'AIR est plus pur sur les toits. Et nous avons de la place pour VOUS sur le nôtre pour des postes de

- ferblantiers
- aides-ferblantiers
- couvreurs
- aides-couvreurs

Envolez-vous en appelant au (027) 23 49 23.

036-537650

Cherchons

installateur sanitaire

Tél. (027) 25 24 65, midi ou soir.

036-077430

Bar Tea-room, Champex-Lac, cherche pour la saison d'été

jeune fille

avec expérience pour le service. Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (026) 83 16 95.

036-400644

Nous cherchons

manceuvres

et

bons aides

Sans permis s'abstenir.

Tél. (027) 221 719.

036-537743

Entreprise de Martigny engage

- mécaniciens
- électriciens
- mécaniciens

Salaire élevé. Ambiance sympathique.

Tél. (026) 22 83 30.

036-537582

Entreprise générale d'électricité cherche

monteur électricien

(pour chantier en ville)

1 aide expérimenté

(permis VL). Suisses ou permis valable.

Tél. (027) 22 74 35.

036-537654

Carrosserie du Relais à Noës-Siere

engage

**apprenti peintre en
voiture**

Possibilité de faire un stage.

Tél. (027) 55 22 22.

036-537380

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**

Entreprise Bornet Damien et Jean-Jacques à Aproz
Nous engageons tout de suite ou à convenir

**apprentis installateurs
sanitaire
apprentis ferblantiers
apprentis ferblantiers
appareilleurs
apprentis étancheurs
monteurs sanitaire CFC
ferblantiers
appareilleurs CFC**

Salaire et charges sociales au-dessus de la moyenne.

Tél. (027) 36 40 47, heures de bureau.

036-076839

La Pinte
Contheysanne à
Sion
cherche

**sommelière
ou
sommelier**

date d'entrée début juillet, travail en équipe, fermé le dimanche, congé 2 jours par semaine, Suisse ou permis B.

Tél. (027) 22 15 53.

036-077399

Employée de commerce, cherche emploi à

**temps
partiel**

2-3 jours par semaine, langue maternelle allemande, longue expérience. Sierre-Montana et environs.

Faire offres à c.p. 64, 3970 Salquenen.

036-110658

DÉCOLLETAGE S.A., Saint-Maurice

Dans le cadre de son expansion, cherche

**décolleteurs
expérimentés**

et

jeunes décolleteurs

Prière d'envoyer curriculum vitae à
Décolletage S.A., Saint-Maurice
1890 Saint-Maurice, direction technique ou tél. (025) 65 27 73.

036-537078

kaléido...sport

Basketball**Transferts****Deux Soviétiques en Espagne**

Les joueurs soviétiques Arvidas Sabonis et Valdemaras Homicius ont été engagés par le Forum Filatelico de Valladolid, a annoncé le président de club espagnol de première division, M. Gonzalo. «Il reste seulement des formalités à remplir par les fédérations nationales des deux pays», a ajouté M. Gonzalo à la presse, sans fournir plus de détails sur les contrats.

La sélection soviétique a disputé vendredi soir un match face à l'équipe espagnole de Guadalajara, qu'elle a battue par 112-90.

Championnat NBA**Finale Pistons-Lakers**

L'équipe des Pistons de Detroit a gagné sa place en finale du championnat professionnel américain (NBA), en s'imposant 4-2 dans la série au meilleur des sept rencontres qui l'opposait aux Bulls de Chicago. Detroit retrouvera ainsi, comme l'an passé, les Lakers de Los Angeles en finale, à partir de mardi, au meilleur des sept matches. Les Lakers sont tenants du titre et demeurent invaincus en onze rencontres des play-offs!

Résultats des finales de Conference:

Est: Detroit bat Chicago 4-2.
Ouest: Los Angeles bat Phoenix 4-0.

Tir**La coupe du monde****Exploit soviétique**

La dernière journée des épreuves de coupe du monde de Munich a été marquée par le nouveau record du monde établi par le Soviétique Kirill Ivanov, avec 1178 points, au match aux trois positions (petit calibre). Ivanov a ainsi battu de 11 points le précédent record de l'Américain Robert

Foth. Quant aux tireurs helvétiques, ils se sont montrés très discrets.

Résultats

Petit calibre. Trois positions: 1. Kirill Ivanov 1276,6 (1178/98,6, record du monde). 2. Rajmond Debevec (You) 1263,0. 3. James Meredith (EU) 1262,0. **Puis les Suisses:** 41. Kurt Schnüriger 1142. 49. Anton Mattle 1138. 53. Kurt Ballmer 1126.

Pistolet. Tir de vitesse: 1. Ralf Schumann (RDA) 891. 2. René Osthold (RFA) 871. 3. Victor Torchin (URSS) 869. **Puis les Suisses:** 21. Jörg Müller 574. 36. Liborio Cattuso 567. 43. Andreas Schweizer 563.

Sport-Handicap**Les Valaisans brillants à Lucerne**

Samedi et dimanche a eu lieu à Lucerne et à Kriens une rencontre internationale, au cours de laquelle s'affrontaient des sportifs invalides cloués à leurs fauteuils roulants.

Au cours de ce meeting, qui a été contrarié par le froid et la pluie, les membres du Club sportif de Naters ont fait une excellente impression. Au lancer du javelot, René Amrein a obtenu une remarquable cinquième place et Fredy Fux s'est classé neuvième. Le même René Amrein a été classé quatrième au lancer du boulet, une épreuve au cours de laquelle Fredy Fux a terminé dix-neuvième; Sepp fut vingt-quatrième, Rinaldo Marty vingt-cinquième et Toni Christen (tous de Naters) trente-troisième. Le lancer du disque aura permis à René Amrein de se classer au neuvième rang.

Au cours de ce meeting, deux nouveaux records suisses ont été battus. L'Argovien Guido Müller a établi un nouveau record sur 100 mètres et la Lucernoise Daniela Jutzeler a remporté la course des 1500 m, réussissant, elle aussi, un nouveau record suisse.

(e.e.)

Hockey sur glace: équipe nationale

Trente-huit jours pour préparer Megève

Le coach national Simon Schenk aura trente-huit jours à sa disposition, la saison prochaine, pour préparer l'équipe de Suisse en vue des «mondiaux» du groupe B de Megève. Le programme des internationaux helvétiques – accepté par l'assemblée des délégués à Berne – sera ainsi quelque peu réduit par rapport à l'hiver dernier. La Suisse disputera treize matches d'entraînement, les deux premiers en septembre contre la Norvège.

Par rapport à la saison dernière, seuls deux jours du camp d'entraînement physique (qui aura lieu cette fois à Thoune) et les deux matches de préparation de février ont été supprimés. Simon Schenk, qui se remet d'une opération à la hanche, espère que ses joueurs disposeront ainsi de pauses supplémentaires bienvenues. La saison dernière, au cours de laquelle les internationaux ont été sur la brèche de fin septembre à début avril, était sans aucun doute trop longue.

Les points cruciaux sont demeurés les mêmes: après les matches face à la Norvège (1er-2 septembre), les Helvètes disputeront le tournoi des Trois-Nations à Zurich (7-9 novembre), contre la RFA et la Finlande, puis les désormais traditionnelles rencontres face à l'URSS, les 8 et 10 décembre. Entre Noël et Nouvel-An, l'équipe de Suisse prendra part au tournoi du Mont-Blanc à Megève. La dernière phase de préparation avant les «mondiaux» débutera le 12 mars, avec deux camps d'entraînement de six jours au cours desquels seront joués quatre mat-

ches face à des adversaires à désigner.

Les dates de la saison 1989-1990

24-27 juillet: test de condition à Thoune.

28 août - 2 septembre: camp d'entraînement avec deux matches contre la Norvège (1er-2 septembre).

6-9 novembre: tournoi des Trois-Nations à Zurich, avec matches contre la Finlande (7) et la RFA (9).

6-10 décembre: camp d'entraînement avec deux matches contre l'URSS (8-10 décembre).

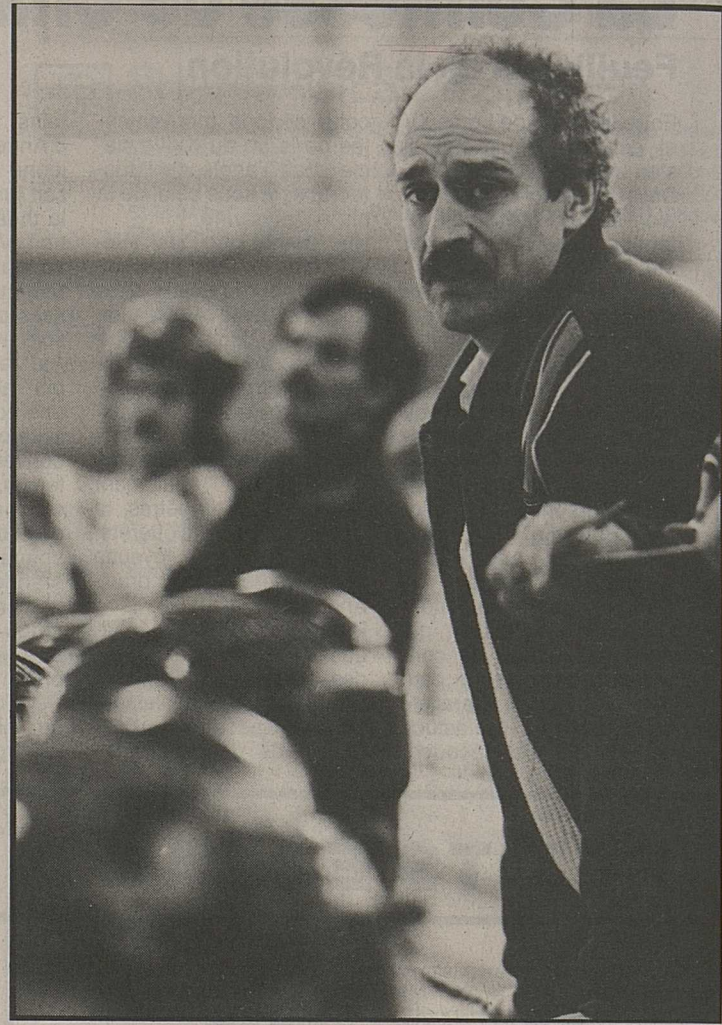
26-30 décembre: tournoi du Mont-Blanc à Megève, adversaires inconnus.

12-17 mars 1990: camp d'entraînement avec deux matches (adversaires inconnus).

19-24 mars: camp d'entraînement avec deux matches (adversaires inconnus).

27-28 mars: camp d'entraînement à Chamonix.

29 mars-8 avril: championnat du monde du groupe B à Megève.



Simon Schenk et l'équipe de Suisse: un programme quelque peu allégé.

Gymnastique**Nette victoire suisse**

En match international disputé à Madrid, l'équipe de Suisse a nettement dominé l'Espagne, qu'elle a battue de 17,05 points. Au niveau individuel, supériorité helvétique également puisque Markus Müller, Daniel Giubellini, Flavio Rota et Oliver Grimm ont pris les quatre premières places.

Résultats

● **Madrid:** Espagne-Suisse, 527,90-544,95. **Individuel:** 1. Markus Müller (S) 110,0. 2. Daniel Giubellini (S) 109,85. 3. Flavio Rota (S) 108,50. 4. Oliver Grimm (S) 107,05. 5. Francisco Merchan (Esp) 106,75. 6. Urs Zoller (S) 106,70. 7. Michael Engeler (S) 105,80.

Ligue nationale**Retrait du président**

Le président de la Ligue nationale de hockey sur glace (LHSG), Samuel Burkhardt (Berne), a annoncé lors de l'assemblée générale qui s'est tenue samedi qu'il renonçait, pour raisons de santé, à son poste. Son successeur sera désigné le 23 septembre lors d'une assemblée générale extraordinaire. Par ailleurs, l'assemblée s'est livrée à un examen critique de la performance de l'équipe de Suisse

lors des «mondiaux B» d'Oslo, et a accepté le programme de préparation pour les «mondiaux» 1990 présenté par le département technique, programme portant sur un total de trente-huit jours et treize matches internationaux. Enfin, une proposition émanant de Suisse romande et visant à la réintroduction d'un joueur étranger en première ligue a été repoussée à une large majorité.

Zenith Vie assure vos ambitions

Quand on sait les siens à l'abri, on se sent plus fort. Plus libre de réaliser ses projets, de mener à bien ses ambitions.

C'est cette assurance tranquille que nous vous donnons. Nous maîtrisons tous les types d'assurance-vie et nous allons plus loin.

Avec nos formules Super 3 et Super 5, votre capital de départ – comme vos primes – augmente chaque année de 3 ou 5%. Sans aucune formalité en cours de contrat, quelle que soit sa durée.

Nous serions heureux de vous en parler!

Zenith vie
L'ambition d'aller plus loin

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Imprimerie Moderne de Sion S.A.
(Société éditrice du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais)

cherche, dans la perspective de son expansion, un

monteur copiste

Ce collaborateur sera appelé à prendre des responsabilités dans le cadre de la mise en place de nouvelles installations modernes.

Profil général souhaité:

- un professionnel
- âgé entre 25 et 40 ans, précis et consciencieux
- apte à assumer des responsabilités dans un team de travail.

Notre offre:

- un job intéressant
- des instruments de travail modernes
- une rémunération adéquate.

Offres écrites à:

Imprimerie Moderne de Sion S.A.
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion.

Comme vous lisez cette annonce d'autres lecteurs la lisent aussi

Les Messageries du Rhône et BVA Sion S.A.

cherchent

apprenti employé de commerce

Date d'entrée: 1er août 1989.

Faire offres écrites, avec certificats scolaires, aux:

MESSAGERIES DU RHÔNE ET BVA SION S.A.
Case postale 555
1950 SION

L'industrie: avenir du Valais. L'industrie: votre avenir.

Pour compléter son équipe de production et de contrôle de qualité



1962 Pont-de-la-Morge

engage tout de suite ou à convenir

2 mécaniciens

pour son parc de machines CNC

1 ouvrier

pour être formé aux techniques de contrôle de qualité.

Faire offre par écrit à la direction technique ou prendre contact par téléphone au (027) 36 14 38.

36-077546

PLACETTE - SION

présente du 5 au 17 juin 1989



EPOLEON

le neutraliseur d'odeurs révolutionnaire

- ne masque pas les mauvaises odeurs mais les décompose en substances neutres et inodores.

EPOLEON est en démonstration au rez-de-chaussée

PLACETTE - SION

36-537750

Direction des télécommunications de Sion



Projets, constructions et entretien des ouvrages nécessaires à la pose de nos câbles souterrains sont les tâches de notre service du génie civil pour lequel nous cherchons

un maçon

ou

maçon-dessinateur

Vous bénéficierez d'une formation interne complète et exercerez une activité variée au sein de notre service de génie civil (piquetage, relevés, surveillance et conduite de travaux).

De plus, vous profiterez de nos conditions de travail modernes avec les prestations sociales d'une grande entreprise.

Vous devez être porteur du CFC de maçon ou de maçon-dessinateur, avoir quelques années d'expérience professionnelle et si possible avoir des connaissances de base en langue allemande.

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à faire parvenir votre candidature comprenant lettre manuscrite, curriculum vitae, copie du CFC et une photo, à la Direction des télécommunications, division du personnel, 1951 Sion.

ECCO Conseils en personnel

Nous cherchons **AIDES**

avec expérience dans les branches suivantes:

- sanitaire - chauffage
- ferblanterie - couverture
- menuiserie - charpente
- électricité - mécanique

Suisses ou permis B ou C.
Votre conseiller:
Théo Christophoridis.



POUR ALLER DE L'AVANT...

Postes fixes et temporaires

Ecco S.A., 50, Av. de la Gare
1920 Martigny, Tél. 026 22 90 33

Sion

Nous offrons à un bon

mécanicien auto

ayant minimum 3 ans de pratique, une place intéressante avec excellentes rémunérations. Bonnes connaissances de l'auto-électricité souhaitées.

Faire offres sous chiffre P 36-537682, Publicitas, 1951 Sion.

036-537682



CLAVIEN FRÈRES S.A.
1962 PONT-DE-LA-MORGE

Nous cherchons une

secrétaire

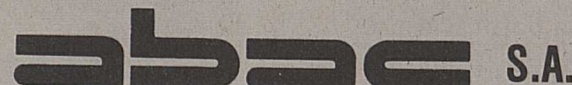
Nous vous proposons un travail varié, des contacts humains fréquents, la responsabilité d'une apprentie.

Vos activités: courrier, facturation et trafic des paiements, permanence téléphonique.

Age indifférent, horaire: 8 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h, bon salaire. Début: 1er juillet 1989 ou à convenir.

Si vous êtes intéressée, appelez-nous au (027) 36 20 77 pour un rendez-vous.

36-537758



Agence de Martigny

Urgent! Cherchons

menuisier d'atelier (fixe)

âge idéal: 50 à 55 ans

maçons

employé de dépôt (fixe)

1 serveuse
(maximum 25 ans)

manceuvres

mécaniciens P.L.

Suisses ou permis valable.

Veuillez prendre contact avec notre agence de Martigny.
Tél. (026) 22 92 36.

36-537687

SIEMENS-ALBIS

Installations de commutations commandées par micro-calculateurs

- Mise en service
- Remise au client

Nous désirons vous confier ces tâches si vous êtes

ingénieur-électricien ETS

Votre activité dans notre maison consiste en:

- Recherche de solutions aux problèmes de logiciel
- Collaboration au test de prototype
- Planification et exécution des essais
- Levée des dérangements, surveillance de la qualité

Les postulants sans expérience dans le domaine des télécommunications seront mis au courant par nos soins. La connaissance de l'allemand serait souhaitée. Pour de plus amples informations, prenez contact avec Monsieur Arboit, tél. 021/40 29 83.

Siemens-Albis SA, Avenue de Sévelin 15, Case postale 126, 1000 Lausanne 20 1/3321



HI-FI TV VIDEO
Rue de Lausanne 6
1950 SION

rue de Lausanne 6, à Sion
cherche

un apprenti vendeur

Tél. (027) 22 10 55.

36-530425



La petite annonce. Idéale pour dénicher la bonne occasion.

Contact des partenaires d'après photos

Remplissez ce coupon et envoyez-le encore aujourd'hui. Vous recevrez sans frais ni engagement un choix de photos accompagnées d'une brève description de personnes de la Suisse romande cherchant un(e) partenaire.

Nom/Prénom:

Rue/No: NP/Domicile:

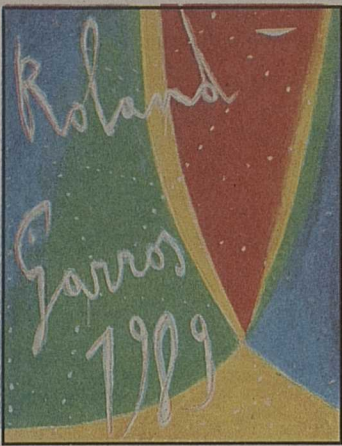
Téléphone privé: prof.:

Date de naissance: Profession:

Etat civil:

Prière de remplir et d'adresser à AMI S.A. - Avenue de Jordils 4
1000 Lausanne 6 - Téléphone (021) 26 40 45

91-139



Le marathon du samedi

Plus de vingt matches de simple à peine humidifiés. Le week-end commença fort, avant-hier. Sans pour autant que le monde de la logique soit renversé.

La fin des seizièmes de finale n'a pas été perturbée par la pluie. Deux petites averses, et puis c'est tout. Le programme put être remis au goût du planning initial. Peu ou pas de surprises en ce samedi marathonien. Quelques joueurs accrochés certes, à commencer par notre Hlasek qui dut batailler ferme pour venir à bout du coriace Mexicain Lavalle. Cinq sets et un nouveau succès fortement teinté de solidité mentale et physique: le ticket pour les huitièmes s'est acheté au prix fort. Trois autres joueurs ont utilisé quatre manches pour passer le cap: Guillermo Perez-Roldan l'enfant gâté, Thierry Tulasne la «nouvelle» coqueluche française et Sergio Bruguera, la surprise espagnole. Au 6 juin 1988, le Catalan était classé au 709e rang de l'ATP. Il est arrivé à Paris avec une 44e place dans sa valise. Vainqueur au Caire, demi-finaliste à Rome, Oporto et Casablanca, Bruguera fait partie de cette nouvelle génération qui fait parler la poudre d'Auteuil. Affaires à suivre... de très près! **MIC**

Jay Berger L'idole du nord



Il a battu Nargiso, Yzaga, Connors et Tulasne. Né à Fort Dix le 26 novembre 1966, l'Américain Jay Berger (27e à l'ATP) est entré en quart de finale. Qui l'eût cru?

- Vous avez eu des problèmes de concentration?
- Je me suis laissé dépasser. Tous les arbitres commettent des erreurs, mais je ne comprenais pas pourquoi il refusait de descendre de sa chaise. J'avais l'impression qu'on trichait ouvertement. Heureusement, j'ai fini par reprendre le contrôle de la situation.
- Le quart de finale vous inquiète-t-il?
- Si je continue à jouer aussi bien, je peux battre n'importe qui!
- Pensez-vous que vous êtes devenu populaire?
- Ce n'est pas moi que le public n'aime pas, mais c'est l'autre qu'il soutient.
- Quelqu'un a crié votre nom. Ça vous fait plaisir?
- Ça doit être quelqu'un de ma famille. Quand on est Américain, on a toujours de la famille en Europe.
- Pour vous, quel est le plus grand joueur?
- Mats Wilander. Il a fait beaucoup de choses pour le tennis. J'espère qu'il va retrouver le niveau du passé.
- Un étonnant maître pour un étonnant Américain plus solide en fond de court qu'un... Suédois! **MIC**

Becker se fait des frayeurs, mais passe... Agassi éliminé par Courier

Coqueluche du public et l'un des favoris du tournoi, André Agassi, tête de série N° 5, a échoué lors du dernier seizième de finale. Il s'est incliné en quatre sets devant son compatriote et partenaire d'entraînement, Jim Courier.

Entre les deux élèves du fameux coach Nick Bollettieri, la bataille fut royale. Elle s'est déroulée en deux temps, la nuit l'ayant interrompue samedi soir. Courier se retirait en menant 4-2 dans la troisième manche après avoir enlevé



la première au tie break. Hier, il fallait quarante-cinq minutes seulement au blond Jim pour créer la sensation de la première semaine.

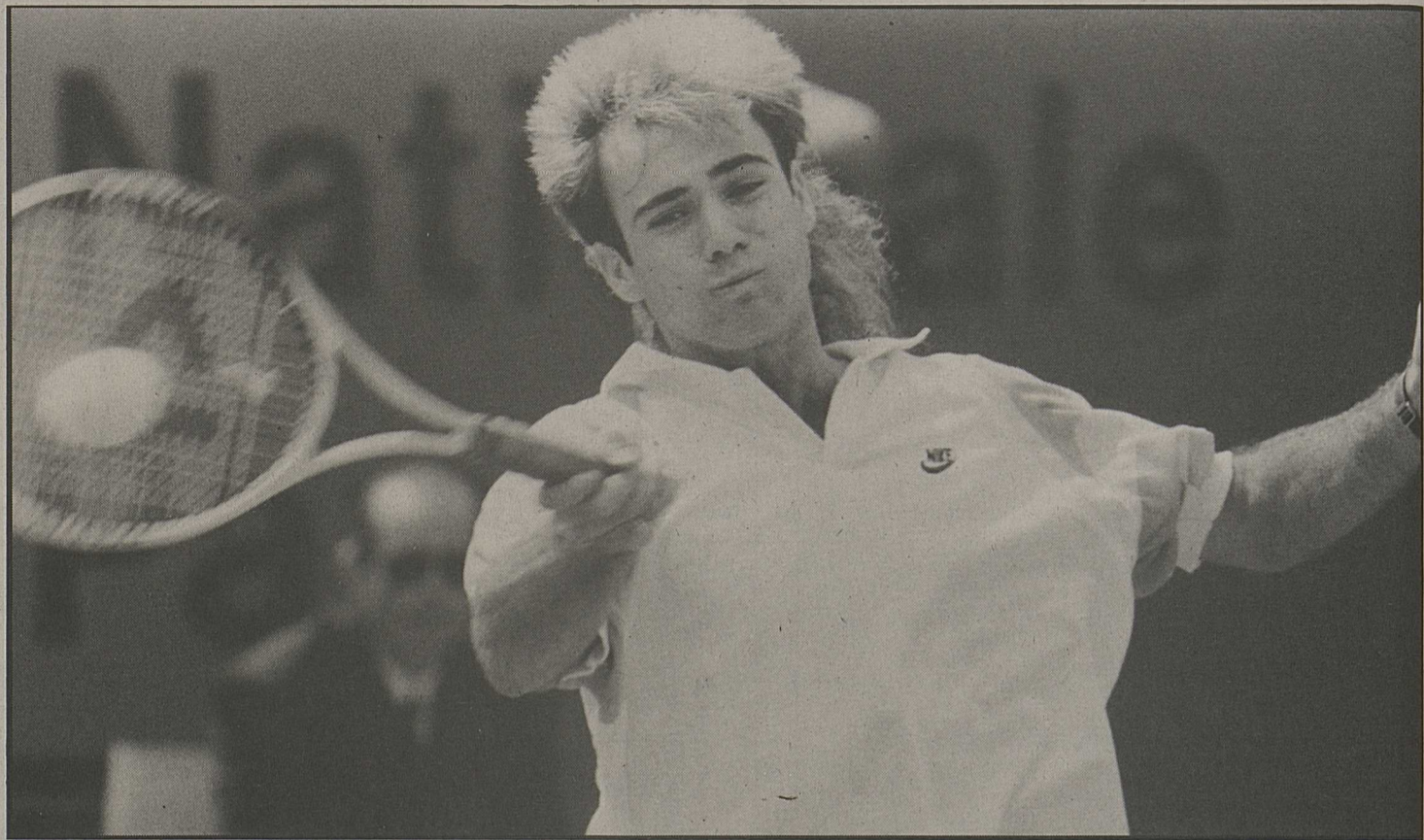
Éliminé sur le score de 7-6 4-6 6-3 6-2, Agassi se montrait beau joueur à l'interview: «*Jim a beaucoup mieux joué que moi. Lorsque l'on réussit des points gagnants du fond du court, la victoire vous appartient! Je ne connais aucun joueur, dans ce tournoi, qui frappe la balle aussi fort que Courier.*»

Battu à deux reprises cette année par Agassi (5e ATP), Jim Courier (47e) a pris ainsi une superbe revanche. Tous deux ont grandi ensemble au camp de Bollettieri. Jim le vainqueur est le cadet. Il est né le 17 août 1970 alors qu'Agassi est du 29 avril de la même année.

La force de frappe de Courier

Courier avouait à l'interview avoir eu un moment de flottement au quatrième set: «*Je menais 3-0 et tout à coup André s'est mis à ralentir la cadence. Il n'y avait plus de poids dans sa balle. J'étais désorienté. Heureusement à 3-2, il a abandonné cette tactique.*»

Redoutable en simple, le nouvel «espoir» des Etats-Unis est déjà un excellent spécialiste du double. Cette année, il a atteint la finale de Forest Hills avec Sampras et, avec le même partenaire, il triompha à Rome.



Favori éliminé. André Agassi, l'un des favoris, a été éliminé en cinq sets par son compatriote Jim Courier. L'une des surprises de la journée.

En huitième de finale, Courier affrontera le Soviétique Andrei Chesnokov.

Les frayeurs de Becker

Avec l'élimination d'André Agassi devant son compatriote Jim Courier, le premier week-end de Roland-Garros aura été marqué par le morceau de bravoure de Guillermo Perez-Roldan. Quart de finaliste l'an dernier, l'Argentin a raté le coche d'un rien cette année. Ne menait-il pas 4-1 contre Boris Becker dans le cinquième et dernier set?

L'Allemand a senti le vent du boulet, avant de s'imposer 3-6 6-4 6-2 4-6 7-5. La rage de vaincre l'habitait pourtant. Mais elle l'aveuglait parfois. Il écopait d'un point de pénalité au début de la cinquième manche pour un juron trop sonore. A ce moment-là, ses chances paraissaient bien compromises. Son service ne fonctionnait plus du tout - il l'avait perdu à trois reprises dans le quatrième set - et ses coups d'attaque se transformaient trop souvent en fautes directes.

Déjà au cours des trois premières manches, la tête de série N° 2 avait alterné le meilleur et le pire. Cette irrégularité faillit provoquer sa perte. Mais en véritable «bat-

tant», il retourna magistralement la situation au moment critique, effaçant même une balle de match pour Perez-Roldan dans le dixième jeu du cinquième set.

Le service de Perez-Roldan

Ainsi parvenait-il à confirmer les trois victoires qu'il comptait sur l'Argentin. Mais la quatrième aura été la plus difficile! Moins en réussite que l'an dernier, Perez-Roldan ne parvenait plus en fin de partie à tirer ses «passings» avec la même efficacité. A l'interview, Becker livrait le secret de sa victoire: «*Même lorsque je fus mené 4-1 dans le dernier set, je gardais confiance. Perez-Roldan n'a pas un grand service. C'est le facteur principal. Il doit chaque fois accomplir de gros efforts pour gagner son engagement. J'ai été longtemps en difficulté... Il courait plus que moi!*»

Une revanche contre Berger

En quart de finale, Becker affrontera Jay Berger. Il a une revanche à prendre: «*Il y a trois ans, il m'avait battu 6-1 6-1. J'avais peut-être pris la rencontre à la légère. Cette fois, je suis sur mes gardes!*»

«Tombeur» de Connors au tour précédent, Berger a éliminé le dernier représentant français en huitième de finale, 3-6 6-2 6-0 6-3. Contre ce Floridien qui ne lâche jamais un point, Thierry Tulasne aurait dû se présenter en parfaite condition physique. Ce n'était pas le cas. La veille au soir, il avait terminé un match de double à 21 h 30: «*La programmation est*

Hlasek éliminé en double

Tête de série N° 5, associé à l'Allemand Eric Jelen, Jakob Hlasek s'est incliné en huitième de finale du double messieurs. La paire germano-suisse a été battue en deux sets, 6-4 6-4, par l'Américain Blaine Willenborg et le Brésilien Cassio Motta. Ce résultat ne soufre aucune discussion. Malgré un classement ATP moins favorable (72e rang pour Willenborg et 135e pour Motta), le petit joueur de Miami et le corpu lent tennisman de Sao Paulo dominèrent la partie. Plus vifs, plus agressifs, ils n'eurent aucun mal à prendre l'ascendant sur des adversaires qui accuserent de curieuses absences.

En perdant son service au troisième jeu de la seconde manche, Hlasek (12e ATP) précipita sa défaite et celle de Jelen (21e ATP).

Résultats du samedi

● Simple messieurs, 16es de finale: Lawson Duncan (EU) bat Jérôme Potier (Fr) 6-4 6-0 6-4. Goran Ivanisevic (You) bat Mark Woodforde (Aus) 6-3 6-4 6-0. Jakob Hlasek (S/6) bat Leonardo Lavalle (Mex) 4-6 6-1 3-6 6-3 6-4. Alberto Mancini (Arg/11) bat Paul Haarhuis (Ho) 6-4 6-4 6-3. Sergi Bruguera (Esp) bat Karel Novacek (Tch) 6-4 6-1 1-6 6-3. Thierry Tulasne (Fr) bat Jean-Philippe Fleurian (Fr) 7-6 4-6 6-0 6-7 6-0. Mats Wilander (Su/4) bat Omar Camporese (It) 6-4 6-3 7-6. Stefan Edberg (Su/3) bat Jimmy Arias (EU) 6-4 6-4 6-4. Andrei Chesnokov (URSS) bat Carl-Uwe Steeb (RFA) 3-6 6-1 7-5 6-3. Ronald Agenor (Hai) bat Claudio Pistolesi (It) 1-6 6-1 6-4 6-3. Michael Chang (EU/15) bat Francisco Roig (Esp) 6-0 7-5 6-3. Ivan Lendl (Tch/1) bat Darren Cahill (Aus) 7-6 (7/3) 6-3 6-3.

● Simple dames, 16es de finale: Gabriela Sabatini (Arg/2) bat Nicole Provis (Aus) 4-6 7-5 6-3. Jo-Anne Faull (Aus) bat Susan Sloane (EU/16) 6-3 6-1. Manuela Maleeva (Bul/6) bat Larissa Savchenko (URSS) 6-1 6-2. Amanda Coetzer (AS) bat Karine Quentrec (Fr) 7-6 6-1. Mary-Jo Fernandez (EU/15) bat Nieve Dias (Bré) 6-7 6-1 6-1. Janine Thompson (Aus) bat Manon Bollegraf (Ho) 6-2 6-3. Arantxa Sanchez (Esp/7) bat Natalia Medvedeva (URSS) 6-0 3-6 6-2. Monica Seles (You) bat Zina Garrison (EU/4) 6-3 6-2. Jana Novotna (Tch) bat Rene Simpson (Can) 6-1 6-0. Sylvia Hanika (RFA) bat Laura Golarsa (It) 4-6 6-1 6-3.

● Double messieurs, 2e tour: Cassio Motta-Blaine Willenborg (Bré-EU) battent Jakob Hlasek-Eric Jelen (S-RFA/5) 6-4 6-4.

discutable. Je n'ai pas bénéficié du temps de récupération indispensable en jouant dimanche à 12 h 30. De surcroît, je souffrais des adducteurs. Je n'ai pas tenu la distance. J'ai manqué de patience pour prendre l'initiative au moment propice. Dommage, j'ai passé à côté d'une belle occasion d'accéder aux quarts de finale!», regrettait le Savoyard.

faisons le break

Orange

Ce n'est pas une surprise, mais l'honneur fait plaisir. Le prix Orange, décerné au joueur le plus aimable avec la presse, a été décerné à Jakob Hlasek. Il récompense justement la courtoisie d'un sportif que l'accession à la gloire n'a pas perturbé. Plus étonnante, l'attribution du Citron, le contraire du prix précédent, André Agassi, très peu coopératif avec les médias, surtout américains, a été couronné de ce laurier fané. Quant au Bourgeon - la plus jeune révélation de la saison - c'est la Yougoslave Monica Seles qui l'a décroché.

Imitation

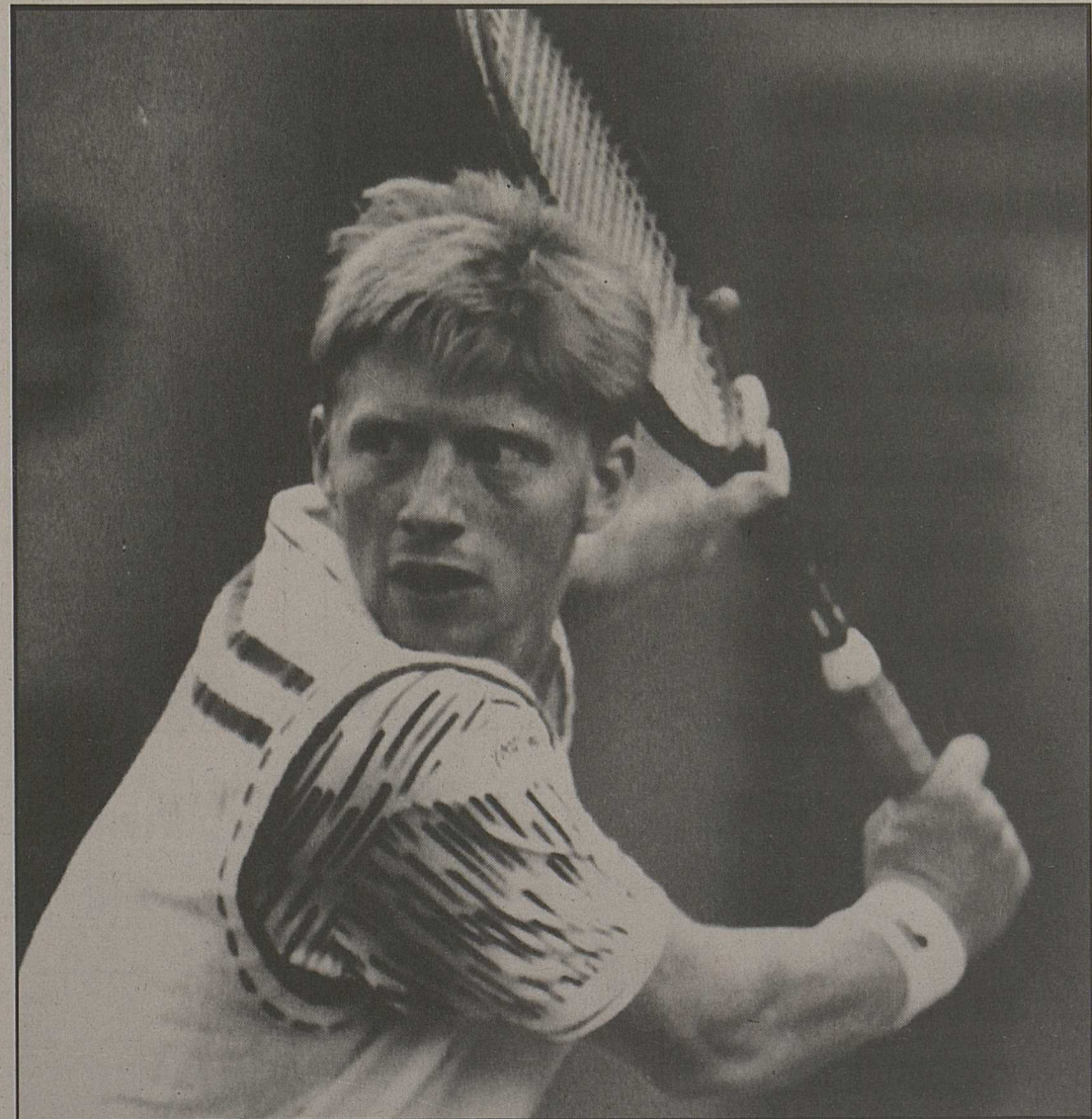
Elles sont adversaires, mais néanmoins amies. Ce que l'une fait, l'autre imite. Les deux étoiles du tennis féminin ont plus d'un moteur dans leurs idées. Opel avait mis sur le marché une Corsa Steffi. Les 7500 exemplaires se sont vendus comme des knödel. Voici maintenant que Seat sort une Ibiza Gabriela. Inutile de vous dire que les mille véhicules vont s'arracher comme des chapeaux de roues!

Disparition

Les gauchers passent l'arme à droite. Inexorablement. Au troisième tour, on n'en dénombrerait plus que quatre: Steeb, Lavalle, Woodforde et Ivanisevic. Hier, il n'en restait plus qu'un: le dernier nommé. Mais ce n'est pas la seule race menacée de disparition. Les Suédois, habituellement représentés en nombre au fil des tours passés, n'ont plus que deux exemplaires en lice en huitièmes de finale: Mats Wilander et Stefan Edberg. De là à faire appel à Franz Weber...

Amertume

Il a régné sur le tournoi durant presque vingt ans. Jacques Dorfmann, célèbre juge arbitre français, a dû céder sa place, cette année, en raison d'une mésentente avec un superviseur américain. La position de Dorfmann ne lui permettait pas de laisser parler son cœur. Maintenant, c'est chose faite. Ou plutôt écrite. Sous la forme d'un livre intitulé «Libre arbitre». Hier, ce fut l'heure de la dédicace. Où? A Roland-Garros, bien sûr! **MIC**



Frayeur. Boris Becker a failli être éliminé par l'Argentin Perez-Roldan. Ce n'est qu'au dernier set que la décision tomba.